



## **RAPPORT ANNUEL**

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSX : HEO  
Growth Paris: MNEMO: ALHEO  
OTCQX: HEOFF

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse  
sont disponibles sur notre site Web [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

## TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ.....	4	RÉCLAMATIONS ET LITIGES .....	43
RAPPORT DE GESTION.....	12	GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	43
FAITS SAILLANTS FINANCIERS.....	15	FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES.....	43
MISE À JOUR SUR LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET AUTRES IMPACTS MACROÉCONOMIQUES .....	16	MÉTHODES COMPTABLES .....	43
INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE SÉLECTIONNÉE.....	17	ESTIMATIONS, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES.....	43
SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE.....	18	NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES.....	43
INFORMATION SECTORIELLE.....	27	CONTRÔLES ET PROCÉDURES .....	44
LIQUIDITÉ ET RESSOURCES FINANCIÈRES.....	33	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	45
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS .....	37	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	46

## UN MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'ESG<sup>1</sup>, pour vrai...

Notre exercice 2022 a connu une croissance remarquable de 27,7 %. Cette croissance est le fruit non seulement des trois acquisitions réalisées au cours de l'année, mais également d'une croissance organique de 18 % que nous avons générée au cours de notre exercice précédent. Ces résultats témoignent de tous les investissements que nous avons réalisés dans le cadre de notre plan stratégique triennal, des besoins accrus en eau propre, saine et recyclée et de la demande croissante pour des produits et des solutions commerciales axés sur l'ESG.

En 22 ans d'existence, H2O Innovation n'a jamais connu un tel élan dans tous ses secteurs d'activité. Notre mission de simplifier l'eau est parfaitement en phase avec les défis auxquels nos clients sont confrontés, tels que les réglementations plus strictes, les nouvelles préoccupations concernant certains contaminants (PFAS, micro-plastiques, etc.) et les pénuries d'eau, dont l'évolution est accélérée par les changements climatiques. Nous sommes en train de bâtir une entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau qui aura non seulement un impact financier sur le prochain exercice fiscal, mais qui aura également des retombées positives sur des millions de personnes, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures. La façon dont les communautés s'approvisionnent en eau est en pleine transformation : les eaux usées ne sont plus considérées comme étant inutilisables, mais plutôt comme une source d'eau pouvant être recyclée à des fins d'applications industrielles, d'irrigation, d'augmentation des réservoirs d'eau et même de production d'eau potable. Sans eau, les pays et les gouvernements ne peuvent assurer leur sécurité alimentaire et leur autonomie énergétique. Même si l'eau n'a pas de prix sur le plan mondial, il est clair qu'elle est en train de devenir une ressource des plus précieuses. Nous ne pouvons pas nous permettre de la gaspiller davantage : nous devons la traiter et la réutiliser.

Notre entreprise a été en mesure de générer une croissance impressionnante, et ce, en dépit de la pandémie actuelle et des frais découlant des conflits géopolitiques et de la guerre en Ukraine, qui entraînent des répercussions sur la logistique et la chaîne d'approvisionnement mondiales. Parmi les principales réussites commerciales de l'exercice 2022, on compte le renouvellement et l'extension de notre plus grand contrat d'exploitation, de maintenance et de gestion (O&M), ajoutant 56 M\$ à notre carnet de commandes combiné, qui s'élevait à 163 M\$ en date du 30 juin 2022. Ce carnet de commandes combiné est composé de contrats O&M à long terme et de projets de systèmes de traitement d'eau. Grâce à ce carnet de commandes, nous savons ce qui nous attend pour les trimestres à venir, et la Société est en excellente position pour continuer à générer une croissance organique.

Le bouleversement de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique, combiné à un marché du travail difficile, a provoqué une forte inflation des matériaux, des transports, de l'essence et des salaires. Assurer le recrutement et la fidélisation des employés, tout en mobilisant l'équipe, en augmentant les revenus et en améliorant la rentabilité, est devenu un véritable casse-tête à résoudre. Ainsi, dans le but de créer un environnement de travail sécuritaire et attrayant pour notre personnel, et afin de créer de la valeur pour nos clients en leur offrant une équipe talentueuse, nous avons décidé d'établir un salaire minimum de 15 \$ US par heure pour tous. Nous avons également ajouté des journées de bien-être personnel à nos avantages sociaux afin de démontrer notre engagement envers la santé mentale et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Dans le même ordre d'idées, nous avons élargi notre équipe de santé et de sécurité (SSE) en recrutant des professionnels qualifiés qui contribueront à l'atteinte de nos objectifs ambitieux en matière de SSE. Chez H2O Innovation, nous prenons notre plan et nos objectifs ESG au sérieux, pour vrai. Nous joignons le geste à la

---

<sup>1</sup> Environmental, social et gouvernance

parole, et nous ne pensons pas qu'à court terme. Il est certain que ces investissements et initiatives ont un impact temporaire sur notre structure de coûts. Toutefois, c'est en minimisant le roulement de personnel et en améliorant nos taux d'accidents que nous gagnerons en efficacité et serons en mesure de mieux servir nos clients, ce qui fera d'H<sub>2</sub>O Innovation le partenaire de choix en matière d'opération des services publics liés à l'eau. Tout cela aura un impact positif sur notre rentabilité et sur notre capacité de croissance à long terme.

Par ailleurs, les investissements que nous avons réalisés devraient également porter leurs fruits dans les années à venir. Nous avons agrandi notre usine de fabrication de produits chimiques de spécialité à Cheshire, au Royaume-Uni, afin de répondre à la demande croissante pour les nettoyeurs en poudre pour membranes Genesys et PWT. La compacité des nettoyeurs en poudre réduit les frais de transport et entraîne moins d'émissions de CO<sub>2</sub> que les produits équivalents vendus sous forme liquide. Nous avons également réaménagé le bureau de Vista, en Californie, en agrandissant l'entrepôt et l'usine de fabrication de produits chimiques de spécialité et en modernisant le laboratoire. Enfin, nous avons recruté sept personnes afin de soutenir la croissance des ventes provenant de notre réseau international de distribution de produits de spécialité et d'augmenter le niveau des ventes de notre pilier d'affaires des technologies de traitement d'eau et services (WTS) aux clients industriels.

Au cours du dernier exercice, nous avons réalisé trois acquisitions. En décembre 2021, nous avons fait l'acquisition de JCO Inc. et d'Environmental Consultants L.L.C., deux entreprises offrant des services d'opération et de maintenance dans l'État de New York, aux États-Unis. Ces acquisitions ont permis de créer d'importantes synergies de vente avec notre division WTS. En juin 2022, nous avons annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Leader Evaporator Co. Inc., une entreprise du Vermont, aux États-Unis, spécialisée dans le matériel acéricole. Cette acquisition nous a permis non seulement de renforcer notre offre de produits et notre présence sur le marché de distribution dans le nord-est des États-Unis, mais aussi d'acquérir une grande usine de fabrication. Ces investissements, combinés à la demande constante pour nos produits et solutions, devraient favoriser la croissance organique au cours des prochains trimestres.

Enfin, conformément à notre plan stratégique triennal, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre nos objectifs en matière de revenus et de BAIIDA pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023. Nous continuons à déployer tous les efforts nécessaires afin de réaliser nos 10 objectifs stratégiques clés, que nous avons annoncés en décembre 2021. De plus, nous continuons à bien intégrer les entreprises que nous avons acquises afin de gagner en efficacité opérationnelle et de tirer parti des différentes synergies commerciales. Nous restons fidèles à notre stratégie de fusions et d'acquisitions, qui repose sur une approche disciplinée, des multiples de valorisation raisonnables et des synergies commerciales à fort potentiel.

H<sub>2</sub>O Innovation devient rapidement un acteur dominant de l'industrie mondiale de l'eau, dans un contexte où le monde entier est à la recherche de solutions durables pour faire face aux enjeux liés à l'eau. Notre croissance ne fait que commencer.

Nous vous remercions de votre confiance renouvelée.



Frédéric Dugré  
Président et chef de la direction

## DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ



En tant que fournisseur de solutions complètes, H<sub>2</sub>O Innovation conçoit, fabrique et met en service des systèmes de traitement d'eau à membrane personnalisés et fournit des services d'exploitation et de maintenance ainsi qu'une gamme complète de Produits de spécialité tels que produits chimiques, consommables, raccords, raccords flexibles en acier inoxydable et filtres à cartouches pour plusieurs marchés. De plus, H<sub>2</sub>O Innovation fournit une gamme complète d'équipements et de produits de l'érable aux producteurs acéricoles.

Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H<sub>2</sub>O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancées. Fiables, respectueuses de l'environnement et à la fine pointe de la technologie, les solutions offertes par la Société sont ciblées vers les besoins des clients et visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le processus du traitement d'eau et maximiser l'efficacité, le rendement et la durée de vie des services publics de traitement d'eau et d'eaux usées.

Grâce à ses solutions intégrées combinant l'expertise de la filtration membranaire, les produits de spécialité et l'opération et maintenance, H<sub>2</sub>O Innovation est bien positionnée pour répondre aux besoins des clients et pour **maximiser leur fidélisation**.

Dans le cadre de notre plan stratégique triennal, nous avons défini les objectifs stratégiques clés de la Société selon quatre (4) thèmes, comme indiqué sur l'image ci-dessous, pour lesquels nous rivaliserons avec enthousiasme, dans l'intérêt de nos clients, dans la recherche de nouveaux talents et dans le but de satisfaire nos actionnaires.



Premièrement, nous devons **ravir nos clients**, en recherchant continuellement une plus grande satisfaction de la clientèle, en établissant des relations à long terme et en augmentant les revenus récurrents. Nous fidéliserons nos clients et en acquerrons de nouveaux en **favorisant l'innovation**, en remettant en question le statu quo et en fournissant des solutions haut de gamme grâce à nos produits et nos services. En nous réinventant et en cherchant constamment à **améliorer nos processus d'affaires**, nous visons sans relâche l'excellence opérationnelle qui nous permettra de devenir mieux intégrés. Les améliorations opérationnelles maximisent les synergies, en tirant le meilleur parti de notre structure de coûts et de notre organisation commerciale. Pour exécuter ce plan et ces objectifs ambitieux, **l'engagement des équipes** est essentiel : nous devons créer un environnement de travail inspirant et significatif où les gens se sentent en sécurité et ont la possibilité de développer des talents tout au long du cheminement de carrière qu'ils ont choisi.

L'eau est vitale et complexe. Nous simplifions le traitement d'eau en intégrant des technologies de pointe et une équipe d'experts de confiance à des solutions intelligentes, afin de résoudre les défis liés à l'eau pour de bon. Grâce à l'innovation et à l'excellence opérationnelle, nous outillons notre équipe afin de ravir nos clients et de transformer notre industrie tout en protégeant une ressource vitale: L'eau.

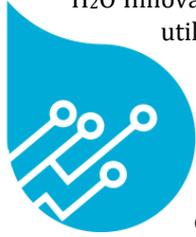
Nombre d'employés  
**≈1,000**  
(comparativement à  
**+700 au 30 juin 2022)**

Systèmes installés en  
Amérique du Nord  
**+750**

Pays dans lesquels nous  
exportons nos Produits de  
spécialité  
**+75**

Usines que nous opérons  
**+600**  
(comparativement à  
**+275 au 30 juin 2022)**

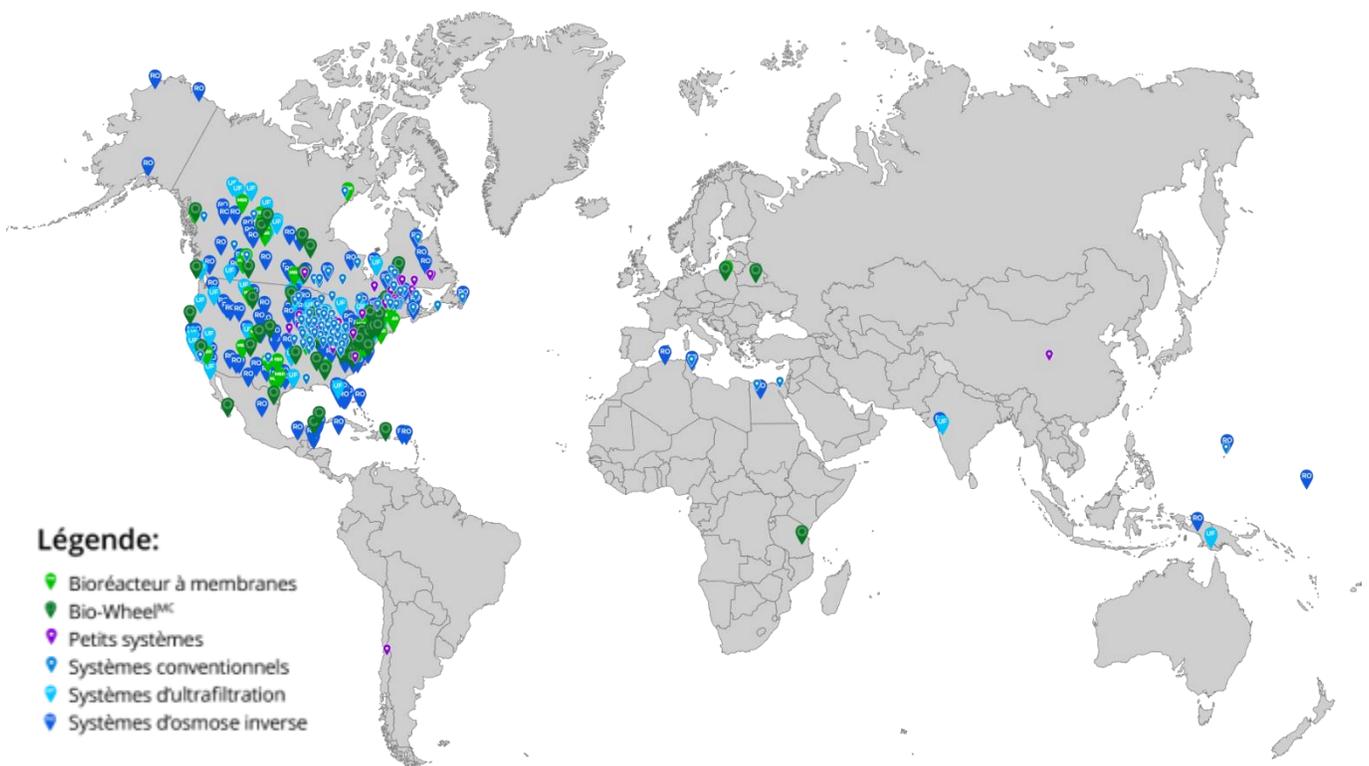
## TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DE L'EAU ET SERVICES (« WTS »)



H2O Innovation conçoit et fournit des systèmes sur mesure ainsi que des solutions intégrées de traitement d'eau utilisant les technologies de filtration membranaire pour les marchés municipaux, industriels, de l'énergie et des ressources naturelles, des services après-vente ainsi que des solutions digitales intelligentes (Intelogx<sup>MC</sup>) pour contrôler et optimiser la performance des systèmes de traitement d'eau.

H2O Innovation compte maintenant plus de 750 systèmes installés en Amérique du Nord, comprenant toutes les sortes d'applications (eau potable, eaux usées, dessalement d'eau de mer, recyclage d'eau, etc.). La Société a également développé ses propres technologies à plateforme ouverte pour les systèmes de traitement d'eau, le FiberFlex<sup>MC</sup>, et pour les systèmes de traitement d'eaux usées, le flexMBR<sup>MC</sup> et le SILO<sup>MC</sup> (Simple\*Independant\*Level-Base\*Operation).

## CARTE DE RÉFÉRENCE



## FAITS SAILLANTS 1<sup>ER</sup> PILIER

- Le pilier d'affaires WTS a poursuivi sa diversification industrielle tout au long de l'exercice financier 2022 en réalisant de nombreux projets industriels, notamment pour le plus grand fabricant de véhicules électriques aux États-Unis, ainsi que divers projets de système de traitement de l'eau potable, des eaux usées et de réutilisation de l'eau. Au 30 juin 2022, les projets de systèmes de traitement d'eau destinés aux clients industriels représentaient 32 % du carnet de commandes, tandis que 68 % des projets étaient destinés aux clients municipaux.
- Au cours de l'année, l'équipe WTS a obtenu plus de **15** nouveaux projets de réutilisation de l'eau, d'eaux usées, de dessalement et de traitement de l'eau, pour un total de 26,7 M\$, ce qui a porté le carnet de commandes des projets et des équipements à 36,6 M\$ au 30 juin 2022.
- En novembre 2021, l'équipe de WTS a terminé la **modernisation de l'usine** d'un client spécialisé dans l'éthanol, situé dans l'Iowa, aux États-Unis. Ce projet, l'un des premiers du genre en Amérique du Nord, démontre que la Société possède l'expertise technique et l'accès au marché nécessaires pour livrer une solution de remplacement direct. L'expérience acquise dans le cadre de ce projet devrait placer H2O Innovation en bonne position pour répondre à la demande future du marché.
- En décembre 2021, le projet phare de **réutilisation d'eau** de San Diego, qui avait été temporairement suspendu, reprend son cours. La valeur du contrat est passée de 8,8 M\$ en 2017 à 11,2 M\$ en raison des ordres de modification et des ajustements de prix liés à l'inflation du coût des matières premières.

## MISE À JOUR SUR L'EXÉCUTION DES PROJETS

### INGÉNIERIE

**36** (+2)

### FABRICATION

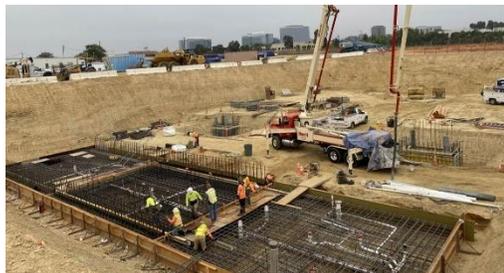
**13** (+9)

### MISE EN SERVICE

**9** (-2)

### PILOTAGE

**2** (-2)



## PRODUITS DE SPÉCIALITÉ (« SP »)

H<sub>2</sub>O Innovation offre une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, des produits chimiques de spécialité, des consommables et produits de spécialité pour l'industrie du traitement d'eau, par l'entremise d'H<sub>2</sub>O Innovation Érablière, PWT, Genesys et Piedmont. La Société exporte désormais ses produits de spécialité dans plus de 75 pays.



PWT et Genesys, notre groupe de produits chimiques, se concentre sur la fabrication et la fourniture de produits chimiques pour l'industrie de la filtration membranaire, avec une ligne de produits développée autour d'un antitartre unique à base de dendrimère sans phosphate pour le contrôle du tartre et de l'encrassement, ainsi que la fabrication de sa propre gamme de produits chimiques de spécialité pour les membranes d'osmose inverse, incluant des antitartres, des floculants, des biocides et des produits nettoyants.

Piedmont est un leader mondial dans l'équipement anticorrosif pour les usines de dessalement d'eau de mer et offre des raccords flexibles en acier inoxydable, des filtres à cartouches faits de fibre de verre renforcé (FRP), des filtres autonettoyants à disques et à tamis, des sacs filtrants, des cartouches et des crépines.

H<sub>2</sub>O Innovation Érablière et Leader Evaporator propose une gamme complète d'équipements dédiés à l'acériculture afin de maximiser la production de sirop d'érable des producteurs tout en réduisant leur consommation d'énergie.

## RÉSEAU DE DISTRIBUTION



## FAITS SAILLANTS 2<sup>e</sup> PILIER

- Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, PWT<sup>MC</sup> et Genesys®, les deux lignes d'affaires de produits chimiques de spécialité, ont été regroupées pour former le groupe Produits chimiques de spécialité d'H<sub>2</sub>O Innovation. Bien que les deux entités aient continué d'exister sans changement à leurs gammes de produits, la nouvelle structure de gestion a su tirer parti des forces de la direction de Genesys et de PWT. Puis, le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la ligne d'affaires Piedmont a rejoint PWT et Genesys pour créer une ligne d'affaires H<sub>2</sub>O Innovation dédiée aux produits chimiques de spécialité, aux consommables et aux composants.
- En septembre 2021, les antitartes de PWT et Genesys ont été sélectionnés par la plus grande usine de dessalement par RO d'eau de mer au monde, située aux Émirats arabes unis. Exploitée par ACWA Power, un important développeur, investisseur et opérateur de contrats à long terme pour des projets de production d'électricité et d'eau dessalée dans le monde entier, l'usine de Taweelah est conçue pour le traitement de 240 MGD (909 000 m<sup>3</sup>/jour) d'eau.
- En novembre 2021, Piedmont a lancé un nouveau produit, le connecteur de perméat PiPerLink, au Aquatech Amsterdam International Tradeshow. Le Piedmont Permeate Link est un connecteur de perméat intégré permettant de remplacer les assemblages complexes à composants multiples et s'adaptant à toutes les marques de cuves de RO et d'ultrafiltration (UF), à tous les types de raccords et à toutes les tailles de raccords. Grâce à ce produit, il est possible de réaliser des économies au niveau de la conception, de la fabrication et de l'installation, et de réduire le nombre de raccordements entre la cuve et le collecteur de perméat ou de filtrat, diminuant ainsi le risque de fuites.
- Piedmont a connu son année la plus productive, au cours de laquelle elle a réalisé plus de projets de grande envergure que jamais. Au total, plus de 20 projets ont été exécutés pour des boîtiers de filtres à cartouches renforcés de fibres de verre (« FRP ») et des raccords en acier inoxydable duplex. La plupart de ces projets étaient destinés à des clients situés au Moyen-Orient. Au total, au cours de l'année qui s'est terminée le 30 juin 2022, Piedmont a livré 1 099 commandes à 175 clients différents dans 45 pays.
- L'équipe de Piedmont a signé de nouveaux accords de distribution en Amérique latine et en Europe, portant son réseau à plus de 30 distributeurs et agents dans le monde. L'expansion de son réseau de distribution a entraîné une augmentation de plus de 125 % des ventes provenant des distributeurs au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2022.
- En mars 2022, le groupe Produits de spécialités a doublé la superficie de son usine à Cheshire, au Royaume-Uni, afin de permettre à la Société de répondre à la demande actuelle du marché et d'augmenter la production de nettoyants membranaires en poudre de Genesys et PWT. La grande cérémonie d'ouverture de cette nouvelle usine de produits nettoyants pour RO a eu lieu le mardi 15 mars 2022.
- Le 20 juin 2022, H<sub>2</sub>O Innovation a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Leader Evaporator Co., inc. (Leader) dans l'optique de renforcer sa position au sein de l'industrie acéricole. Depuis plus de 130 ans, Leader conçoit, fabrique et vend des équipements et des produits acéricoles aux producteurs de sirop d'érable situés principalement aux États-Unis. Les produits et équipements acéricoles d'H<sub>2</sub>O Innovation et de Leader sont désormais offerts par le biais d'un plus vaste réseau de distribution aux États-Unis, avec près de 80 distributeurs dans 10 États.



## OPÉRATION ET MAINTENANCE (« O&M »)



H<sub>2</sub>O Innovation opère, entretient et répare les systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, l'équipement de distribution et les actifs connexes pour tous ses clients, et s'assure que la qualité de l'eau respecte les exigences réglementaires. Ses trois piliers d'affaires dédiés à l'opération et maintenance, Utility Partners, Hays Utility South Corporation et Gulf Utility Services ont fusionné pour devenir H<sub>2</sub>O Innovation Operation & Maintenance, LLC.

Ensemble, ils opèrent plus de 600 services publics dans deux provinces canadiennes et treize états américains, principalement sur la côte du Golfe du Mexique, le Sud-Est, le Nord-Est (Nouvelle-Angleterre) et la côte ouest.

## CARTE DE RÉFÉRENCE



### FAITS SAILLANTS 3<sup>e</sup> PILIER

- Le 4 avril 2022, l'équipe O&M a renouvelé son contrat avec le plus gros client O&M de la Société, la Ville de Gulfport, dans le Mississippi. Ce renouvellement, estimé à 13,9 M\$ par année, comprend un élargissement du champ d'application pour la collecte des ordures et la gestion de la flotte, ainsi que des ajustements annuels en fonction de l'indice des prix à la consommation. Ce contrat de quatre ans est évalué à 55 M\$ et porte le carnet de commandes des projets O&M de la Société à 126,4 M\$. La Ville de Gulfport peut également choisir de le prolonger de quatre périodes supplémentaires de deux ans chacune, ce qui pourrait porter la durée totale du contrat à 12 ans.
- Au cours du dernier exercice financier, cinq contrats ont été renouvelés dans les États du Mississippi, de la Géorgie, New York et du Nouveau-Mexique et la province de l'Alberta, et trois nouveaux contrats ont été remportés au Mississippi, Vermont et Rhode Island pour un montant total de 25,7 M\$.
- En décembre 2021, H2O Innovation a finalisé l'acquisition de JCO et EC en vue de renforcer sa position dans le marché nord-américain des services d'O&M. Les deux entreprises offrent des services complets d'opération, de maintenance et de gestion à des clients municipaux et industriels du secteur de l'eau et des eaux usées de la région de la Hudson Valley, dans l'État de New York, aux États-Unis. Fortes de plus de 70 ans d'expérience combinée, H2O Innovation, JCO et EC se positionnent comme des acteurs importants du secteur de l'O&M dans l'État de New York avec près de 200 clients au total.



## FAITS MARQUANTS DE LA SOCIÉTÉ

- Cotation des actions ordinaires d'H<sub>2</sub>O Innovation à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole HEO, le 22 mars 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. Les actions ordinaires de la Société ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX (TSX-V) au même moment.
- Présentation, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 9 décembre 2021, du premier plan Environnement, social et gouvernance (ESG) de la Société, qui représente l'engagement de la Société à s'attaquer aux problèmes environnementaux relatifs à l'eau, et ce, dans un milieu de travail où le personnel se sent accompli et soutenu par une gouvernance forte et des politiques judicieuses dans un monde en perpétuel changement. La Société a défini, dans le cadre du plan ESG, plusieurs objectifs destinés à susciter des changements positifs pour ses parties prenantes et à créer de la valeur pour ses actionnaires, comme le précise la section 5.6 de la Notice annuelle de la Société, datée du 27 septembre 2022.
- Le 3 décembre 2021, signature d'une troisième convention de crédit modifiée et mise à jour auprès de l'institution financière de la Société dans le but d'augmenter la facilité de crédit de la Société à 55 M\$.





## **RAPPORT DE GESTION**

Pour l'exercice financier clos le  
30 juin 2022

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSX : HEO  
Growth Paris: MNEMO: ALHEO  
OTCQX: HEOFF

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse  
sont disponibles sur notre site Web [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est conçu afin de fournir au lecteur une meilleure compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, en plus de le renseigner sur la gestion des risques et des ressources. Conformément au règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, les commentaires ci-après ont pour objet de présenter un examen et une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de H<sub>2</sub>O Innovation Inc. pour les exercices financiers et les trimestres clos les 30 juin 2022 et 2021. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes de l'exercice financier clos le 30 juin 2022.

Dans ce rapport de gestion, "H<sub>2</sub>O Innovation", la "Société", ou les termes "nous" et "notre" font référence à H<sub>2</sub>O Innovation Inc. en tant que groupe ou à chacun des piliers d'affaires, selon le contexte.

Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Des informations additionnelles sur H<sub>2</sub>O Innovation, y compris la notice annuelle 2022, sont disponibles sur notre site web à l'adresse [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur le site SEDAR [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion relatif aux activités de H<sub>2</sub>O Innovation ainsi que dans d'autres communications publiées par la Société décrivant de manière plus générale les objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions de la direction peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation des termes tels que « prévoir », « si », « croire », « continuer », « pourrait », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait » ou « devoir » et d'autres expressions similaires ainsi que ceux habituellement utilisés au futur et au conditionnel. Les énoncés prospectifs concernent l'analyse et d'autres informations basées sur les résultats futurs prévus et l'estimation des montants qui ne peuvent pas encore être déterminés, et sont basés sur les estimations et les opinions de la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites.

Dans ce rapport de gestion, ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant la capacité de la Société à développer ses activités et à atteindre des objectifs financiers spécifiques et impliquent plusieurs risques et incertitudes. Ces risques et incertitudes incluent, sans s'y limiter, la capacité d'H<sub>2</sub>O Innovation à maintenir sa performance financière, à poursuivre les améliorations continues de ses activités et à compléter, livrer et exécuter les projets et livraisons, à l'intérieur des échéanciers proposés et selon les attentes des clients, et ce, malgré les enjeux mondiaux en lien avec la pandémie de COVID-19. D'autres facteurs de risque sont décrits dans la notice annuelle de la Société datée du 27 septembre 2022 disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans l'information présentée. À moins que la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, H<sub>2</sub>O Innovation décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion ou dans toute autre communication par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de tout autre changement.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET MESURES IFRS ADDITIONNELLES

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société utilise des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS, tel qu'indiqué ci-dessous. Ces mesures non conformes aux IFRS sont présentées à titre d'information supplémentaire et doivent être utilisées conjointement avec les mesures financières IFRS présentées dans ce rapport. Bien que ces mesures soient des mesures non conformes aux IFRS, la direction les utilise pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. Fournir ces informations aux parties prenantes, en plus des mesures définies par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), leur permet de voir les résultats de la Société du point de vue de la direction et de mieux comprendre la performance financière, malgré l'impact des mesures définies par les PCGR. La direction utilise les indicateurs non conformes aux IFRS suivants pour mesurer la performance et les liquidités disponibles de la Société:

- Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)
- Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté »)
- Ratio du BAIIA ajusté sur les revenus
- Bénéfice avant les frais administratifs (« EBAC »)
- Ratio de l'EBAC sur les revenus
- Bénéfice net ajusté
- Bénéfice net ajusté par action (« BPA ajusté »)
- Dette nette incluant et excluant les contreparties conditionnelles
- Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté
- Revenus récurrents
- Revenus organiques
- Croissance des revenus organiques
- Taux de renouvellement des contrats d'O&M (%)
- Carnet de commandes

La définition de toutes les mesures non conformes aux IFRS et des mesures supplémentaires selon les IFRS est présentée à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. De plus, la Société présente un rapprochement de la mesure non conforme aux IFRS à la mesure comparable, calculée conformément aux IFRS, si applicable. Veuillez-vous reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 du présent rapport de gestion pour une présentation détaillée et un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022  
Comparativement à l'exercice financier clos le 30 juin 2021

Revenus	Revenus récurrents <sup>(3)(4)</sup>	Croissance organique <sup>(3)(4)</sup> (%)	Carnet de commandes consolidé
<b>184,4 M\$</b>	<b>84,9 %</b>	<b>17,7 %</b>	<b>163,0 M\$</b>
↑ 40,0 M\$ ou 27,7 %	↓ comparé à 87,3 %	↑ comparé à (0,1%)	↑ 59,4 % comparé à 102,3 M\$
Marge bénéficiaire brute <sup>(1)</sup>	SG&A <sup>(2)</sup>	BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>	BAIIA ajusté <sup>(3)</sup> (%)
<b>26,9 %</b>	<b>18,1 %</b>	<b>18,1 M\$</b>	<b>9,8 %</b>
↓ comparé à 27,7 %	↑ comparé à 17,7 %	↑ 23,6 % comparé à 14,6 M\$	↓ comparé à 10,1 %
Bénéfice (perte) net	Bénéfice net ajusté <sup>(3)</sup>	Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	Dette nette <sup>(3)(6)</sup>
<b>5,1 M\$</b> Ou 0,058 par action <sup>(5)</sup>	<b>8,8 M\$</b> Ou 0,100 par action <sup>(3)(5)</sup>	<b>(6,3 M\$)</b>	<b>40,3 M\$</b> Ratio dette nette/BAIIA ajusté de 2,23
↑ comparé à 3,1 M\$	↑ 36,7 % comparé à 6,5 M\$	↓ comparé à 7,3 M\$	↑ comparé à 0,5 M\$

<sup>(1)</sup> Marge bénéficiaire brute avant amortissement.

<sup>(2)</sup> Les SG&A représentent le total des frais généraux d'exploitation, des frais de vente et des frais administratifs.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des mesures non financières non conformes aux IFRS définies ci-dessous et accompagnées d'un rapprochement à la mesure financière conforme aux IFRS le plus directement comparable. Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37.

<sup>(4)</sup> % sur les revenus totaux.

<sup>(5)</sup> Calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base.

<sup>(6)</sup> Comparé au 30 juin 2021, avant l'acquisition de JCO et EC, complétée le 15 décembre 2021.

## MISE À JOUR SUR LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET AUTRES IMPACTS MACROÉCONOMIQUES

Compte tenu de l'ampleur et de la durée de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences économiques, il est difficile de déterminer quels aspects de notre performance opérationnelle et financière sont directement liés à la pandémie et lesquels sont plus généralement liés aux dynamiques macroéconomiques, du marché et de l'industrie qui peuvent, à des degrés divers, être liées à la pandémie et à ses conséquences.

Dernièrement, le climat macroéconomique est devenu plus complexe en raison de la forte inflation, de la hausse des taux d'intérêt et de l'instabilité géopolitique résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pour contrer les impacts actuels sur notre chaîne d'approvisionnement, nous prenons diverses mesures, comme l'accumulation des stocks en vue d'assurer l'exécution des commandes se trouvant dans le carnet de commandes et la sélection de différents fournisseurs. Le niveau d'inflation mondial pourrait avoir un effet important sur les activités, la situation financière ou les résultats des opérations de la Société.

Pour chaque catégorie de coûts comprise dans le coût des marchandises vendues, environ 32,0 % subissent l'impact de la forte inflation des coûts des matières premières en ce qui concerne les lignes d'affaires Produits de spécialité et WTS de la Société. Certains autres coûts peuvent être répercutés sur les clients ou sont liés à la main-d'œuvre. Diverses mesures sont prises afin d'atténuer les effets de l'augmentation des coûts, comme l'ajout, dans nos contrats, de clauses d'ajustement des prix en fonction des indices d'inflation, la renégociation des contrats des fournisseurs et la réévaluation de notre chaîne d'approvisionnement afin de réduire les coûts de fabrication et de transport.

L'inflation et la pénurie de personnel exercent une pression à la hausse sur les salaires, ce qui entraîne une augmentation des dépenses qui ne peut être abordée immédiatement auprès de nos clients. La plupart de nos contrats O&M nous permettent d'augmenter les frais annuels en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Par conséquent, ces augmentations de frais annuels seront abordées avec nos clients dans les mois à venir, au moment où chaque contrat atteindra sa date de révision annuelle.

Dans le cas où nos coûts seraient soumis à une pression inflationniste significative, nous pourrions être dans l'incapacité de compenser entièrement ces coûts plus élevés par des augmentations de prix. Bien que nous ne soyons pas exposés de manière significative au conflit entre la Russie et l'Ukraine, d'autres risques géopolitiques et macroéconomiques hors de notre contrôle pourraient avoir un impact sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous référer à la section « Facteurs de risques et incertitudes » pour plus de détails sur les conséquences que ces événements pourraient avoir sur nos résultats à venir.

## INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE SÉLECTIONNÉE

(en milliers de dollars canadiens, excepté pour les données par action)

État des résultats	Périodes de trois mois terminées les				Exercice financiers clos les			
	2022		30 juin 2021		2022		30 juin 2021	
	\$	% <sup>(1)</sup>	\$	% <sup>(1)</sup>	\$	% <sup>(1)</sup>	\$	% <sup>(1)</sup>
<b>Revenus par pilier d'affaires</b>								
WTS	12 997	25,0	7 074	20,1	42 440	23,0	30 355	21,0
Produits de spécialité	13 360	25,7	10 334	29,4	54 397	29,5	43 920	30,4
O&M	25 689	59,4	17 796	50,5	87 519	47,5	70 049	48,6
<b>Revenus totaux</b>	<b>52 046</b>	<b>100,0</b>	<b>35 204</b>	<b>100,0</b>	<b>184 356</b>	<b>100,0</b>	<b>144 324</b>	<b>100,0</b>
<b>Revenus par secteur géographique</b>								
Canada	5 181	10,0	3 824	10,9	21 533	11,7	19 249	13,3
États-Unis	36 809	70,7	23 414	66,5	127 616	69,2	96 634	67,0
Autres	10 056	19,3	7 966	22,6	35 207	19,1	28 441	19,7
<b>Revenus totaux</b>	<b>52 046</b>	<b>100,0</b>	<b>35 204</b>	<b>100,0</b>	<b>184 356</b>	<b>100,0</b>	<b>144 324</b>	<b>100,0</b>
Revenus récurrents <sup>(2)</sup>	43 543	83,7	30 980	88,0	156 511	84,9	126 050	87,3
Marge bénéficiaire brute <sup>(3)</sup>	13 464	25,9	10 002	28,4	49 607	26,9	39 945	27,7
Bénéfice net (perte nette) pour la période	2 445	4,7	(195)	(0,6)	5 107	2,8	3 119	2,2
Bénéfice net (perte nette) par action :								
De base	0,028	-	(0,002)	-	0,058	-	0,039	-
Dilué(e)	0,027	-	(0,002)	-	0,054	-	0,034	-
BAIIA <sup>(2)</sup>	1 999	3,8	3 206	9,1	13 079	7,1	14 485	10,0
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	4 754	9,1	3 089	8,8	18 101	9,8	14 646	10,1
Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>	1 627	3,1	457	1,3	8 848	4,8	6 471	4,5
Bénéfice net ajusté par action <sup>(2)</sup> :								
Ajusté de base par action <sup>(2)</sup>	0,018	-	0,005	-	0,100	-	0,081	-
Ajusté dilué par action <sup>(2)</sup>	0,018	-	0,005	-	0,094	-	0,071	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(6 390)	(12,3)	(2 916)	(8,3)	(6 250)	(3,4)	7 284	5,0
<b>Situation financière et flux de trésorerie</b>								
				<b>30 juin 2022</b>		<b>30 juin 2021</b>		<b>Variation</b>
				\$		\$		\$ %
Trésorerie				7 382		15 409		(8 027) (52,1)
Inventaires				20 171		8 486		11 685 137,7
Actifs sur contrats				11 591		7 574		4 017 53,0
Dette nette excluant les contreparties conditionnelles <sup>(2)</sup>				40 253		507		39 746 -
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>				2,23		0,03		- -
Carnet de commandes consolidé				163 036		102 300		60 736 59,4

<sup>(1)</sup> % sur les revenus totaux.

<sup>(2)</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour de l'information détaillée sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

<sup>(3)</sup> La marge bénéficiaire brute est présentée avant amortissement.

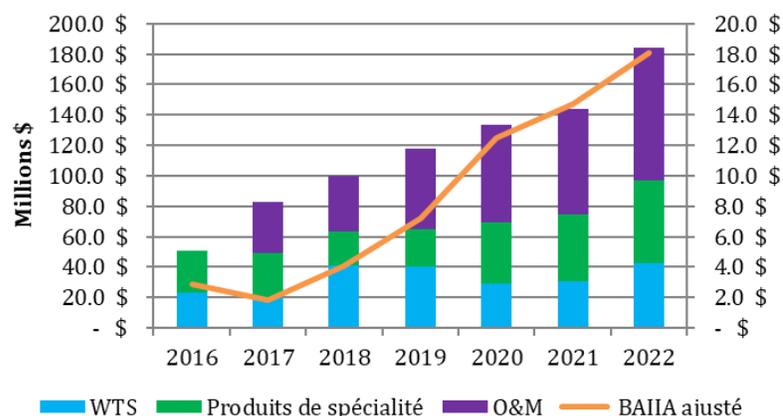
## SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations sur les actions)	Périodes de trois mois closes les				Exercice financier clos le 30 juin 2022
	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021	
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	52 046	51 917	42 009	38 384	184 356
BAIIA <sup>(2)</sup>	1 999	4 382	3 423	3 275	13 079
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	4 754	5 530	3 799	4 018	18 101
BAIIA ajusté sur les revenus <sup>(2)</sup>	9,1 %	10,7 %	9,0 %	10,5 %	9,8 %
Bénéfice net (perte nette)	2 445	1 282	762	618	5 107
Bénéfice (perte) net(te) de base par action <sup>(1)</sup>	0,028	0,015	0,009	0,007	0,058
Bénéfice (perte) net(te) dilué(e) par action <sup>(1)</sup>	0,027	0,014	0,008	0,007	0,054
Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>	1 627	3 330	1 759	2 132	8 848
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>(1) (2)</sup>	0,018	0,038	0,020	0,025	0,100
Bénéfice net ajusté dilué par action <sup>(1) (2)</sup>	0,018	0,037	0,019	0,023	0,094
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(6 390)	4 976	(3 343)	(1 493)	(6 250)

(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations sur les actions)	Périodes de trois mois closes les				Exercice financier clos le 30 juin 2021
	30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020	
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	35 204	39 155	34 969	34 996	144 324
BAIIA <sup>(2)</sup>	3 206	5 347	2 827	3 105	14 485
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	3 089	4 513	3 562	3 482	14 646
BAIIA ajusté sur les revenus <sup>(2)</sup>	8,8 %	11,5 %	10,2 %	9,9 %	10,1 %
Bénéfice (perte) net(te)	(195)	2 062	268	984	3 119
Bénéfice (perte) net(te) de base par action <sup>(1)</sup>	(0,002)	0,026	0,003	0,013	0,034
Bénéfice (perte) net(te) dilué(e) par action <sup>(1)</sup>	(0,002)	0,023	0,003	0,013	0,034
Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>	457	2 181	1 714	2 119	6 471
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>(1) (2)</sup>	0,005	0,027	0,022	0,029	0,081
Bénéfice net ajusté dilué par action <sup>(1) (2)</sup>	0,005	0,024	0,019	0,028	0,071
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2 916)	9 729	(666)	1 137	7 284

<sup>(1)</sup> Le bénéfice net (perte nette) par action trimestriel ne s'additionne pas et peut ne pas évaluer le bénéfice net (perte nette) par action déclaré. Ceci est dû à l'impact des actions émises sur le nombre moyen pondéré d'actions, ainsi que de l'impact des options dilutives et des bons de souscription.

<sup>(2)</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour de l'information détaillée sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.



## DOUZE DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations sur les actions)	Exercice financier clos le 30 juin 2022	Exercice financier clos le 30 juin 2021	Variation	
	\$	\$	\$	%
Revenus	184 356	144 324	40 032	27,7
BAlIA <sup>(1)</sup>	13 079	14 485	(1 406)	(9,7)
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	18 101	14 646	3 455	23,6
BAlIA ajusté sur les revenus <sup>(1)</sup>	9,8 %	10,1 %	-	-
Bénéfice net	5 107	3 119	1 988	63,7
Bénéfice (perte) net(te) de base par action	0,058	0,034	0,024	69,7
Bénéfice (perte) net(te) dilué(e) par action	0,054	0,034	0,020	58,0
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	8 848	6 471	2 377	36,7
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>(1)</sup>	0,100	0,081	0,019	23,5
Bénéfice net ajusté dilué par action <sup>(1)</sup>	0,094	0,071	0,023	32,4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(6 250)	7 284	(13 534)	(185,8)

<sup>(1)</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour de l'information détaillée sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

La société a enregistré une croissance soutenue dans tous ses piliers d'affaires au cours du dernier exercice financier. Les revenus des douze derniers mois ont augmenté de 27,7 % par rapport à l'exercice financier précédent, grâce à la croissance organique et aux acquisitions.

Les efforts déployés au cours des douze derniers mois pour se concentrer sur l'augmentation des revenus organiques ont conduit à une augmentation de la croissance organique des revenus de (0,1) % à 17,7 %. Nous pensons que l'augmentation de la demande de solutions de traitement de l'eau, l'adoption continue de nos produits de spécialité, le niveau élevé des ventes et l'exécution efficace de la stratégie de marketing ont permis d'augmenter la contribution aux revenus des nouveaux clients et d'élargir la gamme de services offerts de nos clients existants. Nous avons également investi dans diverses initiatives de croissance afin de rester alignés sur les objectifs de notre plan stratégique triennal, dont l'un est de générer 10,0 % de croissance organique des revenus entre 2023 et 2024. Pour atteindre cet objectif, la société a embauché des employés stratégiques aux ventes et a investi dans les frais généraux et administratifs pour générer et soutenir cette croissance.

Le tableau ci-dessous compare l'effet de la croissance organique, de la croissance par acquisition et des variations du taux de change du dollar US sur la croissance des revenus de la Société au cours des douze derniers mois.

Croissance des revenus (en milliers de dollars)	Exercice financier clos le 30 juin 2022		Exercice financier clos le 30 juin 2021	
	\$	%	\$	%
Croissance organique	25 595	17,7	(178)	(0,1)
Croissance par acquisition	15 762	10,9	12 802	9,6
Impact du taux de change américain	(1 325)	(0,9)	(1 974)	(1,5)
Variation nette	40 032	27,7	10 650	8,0

Le BAlIA ajusté a atteint 18,1 millions de dollars, comparativement à 14,6 millions de dollars au cours des douze derniers mois, ce qui représente une augmentation de 3,5 millions de dollars, soit 23,6 % de plus que l'année précédente. Le ratio du BAlIA ajusté sur les revenus est plus bas à 9,8% comparativement à 10,1% l'an dernier, ce qui représente une diminution de 0,3% sur une période de douze mois. La variation s'explique par une diminution de la marge brute et par les investissements en SG&A pour générer une croissance organique. Le contexte actuel de la pandémie a affecté la marge brute de la Société principalement en raison des défis de la chaîne d'approvisionnement, de l'augmentation des coûts des matériaux en plus de la pression sur les salaires des employés en raison du manque de personnel et de l'inflation.

La force de H2O Innovation réside dans le fait qu'elle peut compter sur différentes sources de revenus provenant de ses trois piliers d'affaires, et sur un niveau élevé de revenus récurrents qui réduisent le risque de volatilité sur le BAIIA. La reprise graduelle des activités économiques malgré la pandémie actuelle, combinée à la synergie continue entre nos piliers d'affaires, ont permis un niveau élevé de croissance des revenus pour l'année se terminant le 30 juin 2022.

## REVENUS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
<b>Revenus par piliers d'affaires</b>								
WTS	<b>12 997</b>	7 074	5 923	83,7	<b>42 440</b>	30 355	12 085	39,8
Produits de spécialité	<b>13 360</b>	10 334	3 026	29,3	<b>54 397</b>	43 920	10 477	23,9
O&M	<b>25 689</b>	17 796	7 893	44,4	<b>87 519</b>	70 049	17 470	24,9
Revenus totaux	<b>52 046</b>	35 204	16 842	47,8	<b>184 356</b>	144 324	40 032	27,7

Malgré l'environnement difficile créé par la pandémie et d'autres impacts macroéconomiques, la Société a été en mesure de générer une importante croissance des revenus de 27,7 % pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, dont 17,7 % de croissance exclusivement organique. Cette augmentation globale de la croissance organique des revenus provient des synergies générées par l'intégration des acquisitions réalisées au cours des quatre dernières années, de l'investissement réalisé avec l'ajout de nouveaux employés en vente et des ventes de nouveaux produits innovants lancés au cours des dernières années. Au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2022, tous nos piliers d'affaires ont généré une croissance organique significative des revenus.

Les revenus consolidés des trois piliers d'affaires de la Société, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022, ont augmenté de 40,0 M\$, soit 27,7 %, pour atteindre 184,4 M\$ comparativement à 144,3 M\$ pour la période comparable de l'exercice financier précédent. Cette augmentation provient principalement de la croissance organique des revenus de 25,6 M \$, soit 17,7 %, et de la croissance des acquisitions de 15,7 M \$, soit 10,9 %, suite aux acquisitions de JCO et EC en décembre 2021 et de Genesys Membrane Products, S.L.U. (" GMP "), acquise le 1er février 2021, compensées par un impact défavorable du taux de change du dollar américain de 1,3 M \$, soit 0,9 %.

Les revenus consolidés des trois piliers d'affaires de la Société, pour la période de trois mois terminés le 30 juin 2022, ont augmenté de 16,8 M\$, soit 47,8 %, pour atteindre 52,0 M\$, comparativement à 35,2 M\$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent. Ces résultats sont dus à une croissance organique des revenus de 11,1 M\$, soit 31,7 %, et à une croissance par acquisition de 4,5 M\$, soit 13,0 %, provenant de JCO et EC.

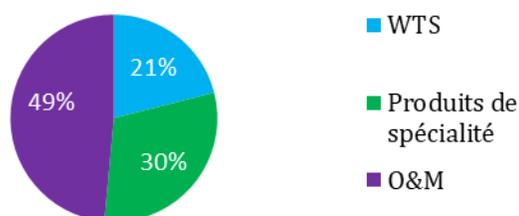
Les revenus de WTS pour l'année fiscale clos le 30 juin 2022 ont augmenté de 12,0 millions de dollars ou 39,8% par rapport à l'année fiscale précédente. Pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, ses revenus ont augmenté de 5,9 millions de dollars, soit 83,7 %, par rapport au même trimestre de l'exercice financier précédent. Cette croissance s'explique par une augmentation des revenus organiques dans les projets de systèmes de traitement de l'eau et une augmentation de nos ventes provenant du groupe de services. Le plan stratégique triennal de la société consiste à donner la priorité aux projets de systèmes de traitement de l'eau ayant des marges bénéficiaires brutes plus élevées, ou aux projets qui peuvent alimenter des opportunités pour d'autres piliers commerciaux, et à étendre les activités de service.

Les revenus du pilier O&M pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022 ont augmenté de 17,5 millions de dollars, soit 24,9 %, par rapport à l'exercice financier précédent, pour atteindre 87,5 millions de dollars contre 70 millions de dollars. Cette augmentation est due à une croissance organique des revenus de 8,6 millions de dollars, soit 6,0 %, et à une croissance par acquisition de 9,8 millions de dollars résultant de l'acquisition de JCO et EC. Pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, l'augmentation a été de 7,9 millions de dollars, soit 44,4 %, par rapport au même trimestre de l'exercice financier précédent, 2,5 millions de dollars, soit 7,1 %, provenant de la croissance organique des revenus, et 4,5 millions de dollars de l'acquisition de JCO et EC.

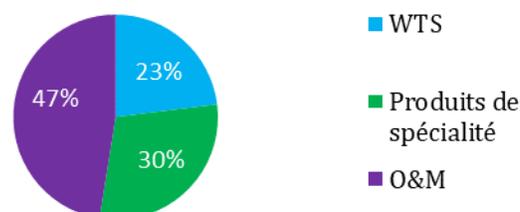
Notre modèle économique nous permet d'améliorer la prévisibilité et, grâce à notre offre intégrée combinant la conception et la fabrication de systèmes de traitement de l'eau et de produits d'exploitation et de spécialité, nous entretenons des relations à long terme avec nos clients. Pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, les revenus récurrents ont représenté 84,9 % du total des revenus de la Société, contre 87,3 % pour l'exercice financier précédent. La diminution des revenus non récurrents en pourcentage provient d'une augmentation des revenus WTS. Le pilier commercial WTS établit des relations à long terme avec ses clients grâce à l'offre de pilier de Produits de spécialité et de services O&M, ce qui soutient la décision d'investir dans le développement commercial et la croissance de ces piliers commerciaux. Les trois piliers d'affaires de la société s'alimentent mutuellement en permettant la vente croisée de produits et de services pour mieux servir nos clients.

Avec trois piliers d'affaires forts et complémentaires, la société est bien équilibrée et ne dépend pas d'une seule source de revenus.

### Exercice financier 2021 - Revenus



### Exercice financier 2022 - Revenus



### MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE AVANT AMORTISSEMENT

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Marge bénéficiaire brute <sup>(1)</sup>	13 464	10 002	3 462	34,6	49 607	39 945	9 662	24,2
Marge bénéficiaire brute (%) <sup>(1)</sup>	25,9 %	28,4 %	-	-	26,9 %	27,7 %	-	-

<sup>(1)</sup> La marge bénéficiaire brute est présentée avant amortissement.

La marge bénéficiaire brute avant amortissement de la Société s'est élevée à 13,5 millions de dollars, soit 25,9 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 10,0 millions de dollars, soit 28,4 %, pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 3,5 millions de dollars, soit 34,6 %. La diminution du pourcentage est principalement due à la forte inflation des coûts des matériaux, à la pression sur les salaires et au pourcentage plus élevé de revenus provenant des piliers d'affaires WTS et O&M par rapport à l'exercice financier précédent. Le modèle d'affaires de H2O Innovation repose sur trois piliers d'affaires différents, ce qui lui permet de réduire la volatilité de la rentabilité de la Société par la diversification.

La marge bénéficiaire brute avant amortissement de la Société s'est établie à 49,6 M\$, ou 26,9 %, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022, comparativement à 39,9 M\$, ou 27,7 %, pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 9,7 M\$, ou 24,2 %. La marge bénéficiaire brute globale a légèrement diminué en % pour les mêmes raisons que celles expliquées ci-dessus. Néanmoins, tous les piliers d'affaires de l'entreprise ont contribué à une augmentation de la marge brute en dollars, par rapport à la même période de l'exercice financier précédent.

## FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS (« SG&A »)

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Total des frais d'exploitation	<b>9 667</b>	6 947	2 720	39,2	<b>33 376</b>	25 493	7 883	30,9
Total des frais d'exploitation sur les revenus	<b>18,6 %</b>	19,7 %	-	-	<b>18,1 %</b>	17,7 %	-	-

Les SG&A de la Société ont totalisé 9,7 M \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 6,9 M \$ pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 2,7 M \$, soit 39,2 %, alors que les revenus de la Société ont augmenté de 47,8 %. L'acquisition de JCO et d'EC le 15 décembre 2021 a contribué pour 0,4 M\$ de cette augmentation. Le reste de l'augmentation est attribuable à la pression sur les salaires, à l'embauche de ressources supplémentaires, à la reprise des activités de déplacements ainsi qu'à l'augmentation des coûts de rémunération à base d'actions.

Les SG&A de la Société ont atteint 33,4 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 25,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 7,9 millions de dollars, soit 30,9 %, alors que les revenus de la Société ont augmenté de 27,7 %. L'augmentation des SG&A est principalement attribuable à des facteurs similaires à ceux décrits ci-dessus. La société a également encouru des frais d'inscription de 0,2 M\$ à la suite de l'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto en mars 2022.

## CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022		2021		2022		2021	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produits financiers	<b>(7)</b>	(11)	4	(36,4)	<b>(33)</b>	(41)	8	(19,5)
Charges financières	<b>760</b>	371	389	104,9	<b>2 392</b>	2 376	16	0,7
Charges financières, montant net	<b>753</b>	360	393	109,2	<b>2 359</b>	2 335	24	1,0

Les frais financiers nets s'élèvent à 0,8 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, contre 0,4 million de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent. Les coûts financiers nets s'élèvent à 2,4 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 2,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent.

Le 3 décembre 2021, la Société a conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour pour augmenter sa facilité de crédit renouvelable à 55,0 M \$. Par conséquent, les coûts de financement restants de 0,2 M \$ ont été radiés et les swaps de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture ont été résiliés. De plus, le gain réalisé enregistré dans les autres éléments du résultat global de 0,2 M \$ a été reclassé de l'état consolidé du résultat global à l'état consolidé des résultats inclus dans les frais de financement à titre d'ajustement. La restructuration n'a eu aucun impact au net sur les charges financières de la Société.

Afin d'atténuer son risque de crédit et d'augmenter sa capacité d'emprunt, la Société assure une partie de ses comptes débiteurs au moyen de la couverture d'assurance d'EDC, aux termes de laquelle elle a donné l'ordre de verser tout le produit de l'assurance à la banque. Les primes d'assurance sont comptabilisées dans les charges financières.

## FRAIS D'ACQUISITION ET D'INTÉGRATION

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les				Exercices financiers clos les			
	30 juin				30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Frais d'acquisition et d'intégration	677	(7)	684	(9771,4)	1 135	489	646	132,1

Les coûts d'acquisition et d'intégration ont atteint 0,7 M\$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à aucun pour la même période de l'exercice financier précédent. Les coûts d'acquisition et d'intégration ont augmenté à 1,1 million de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 0,5 million de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent. Au cours de l'exercice financier 2022, les coûts d'acquisition et d'intégration étaient principalement liés à l'acquisition de JCO, EC et Leader, alors qu'ils étaient liés à l'acquisition de GUS et GMP pour l'exercice financier 2021.

## AUTRES (GAINS) PERTES, MONTANT NET

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les				Exercices financiers clos les			
	30 juin				30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Autres (gains) pertes, montant net	1 621	(140)	1 761	(1257,9)	2 517	2 012	505	15 376,9

Les autres (gains) et pertes - nets se sont élevés à 1,6 M \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à (0,1 M \$) pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une diminution de 1,7 M \$ par rapport au même trimestre de l'exercice financier précédent. L'augmentation est principalement due à une perte de change non réalisée, et à une réévaluation plus élevée de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

Les autres (gains) et pertes - nets se sont élevés à 2,5 M \$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 2,0 M \$ pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 0,5 M \$ par rapport à la même période de l'exercice financier précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la réévaluation plus élevée de la juste valeur des contreparties conditionnelles.

## BAIIA AJUSTÉ

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les				Exercices financiers clos les			
	30 juin				30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
BAIIA <sup>1</sup>	1 999	3 206	(1 207)	(37,6)	13 079	14 485	(1 406)	(9,7)
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	4 754	3 089	1 665	53,9	18 101	14 646	3 455	23,6
BAIIA ajusté (%) <sup>1</sup>	9,1 %	8,8 %	-	-	9,8 %	10,1 %	-	-

Le BAIIA ajusté de la Société a augmenté de 1,7 million de dollars, soit 53,9 %, pour atteindre 4,8 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 3,1 millions de dollars pour la période comparable de l'exercice financier 2021. Le ratio du BAIIA ajusté sur les revenus a augmenté à 9,1% pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement 8,8% pour le même trimestre de l'exercice financier précédent. Cette amélioration s'explique par un crédit d'impôt remboursable de 0,5 M \$ applicable sur nos dépenses d'exploitation.

<sup>1</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour de l'information détaillée sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

Sans ce crédit, le pourcentage du BAIIA ajusté aurait été de 8,2 %. Cette variation négative s'explique par une diminution de la marge brute consolidée de la Société et par l'augmentation du ratio SG&A dans le but d'accroître les revenus de la Société dans les années à venir, conformément à son plan stratégique triennal. La rentabilité de la Société a été affectée par les conséquences économiques prolongées de la pandémie COVID 19, les tendances macroéconomiques actuelles sur la chaîne d'approvisionnement, l'inflation plus élevée, l'augmentation des salaires et des coûts de transport et de logistique.

Le BAIIA ajusté de la Société a augmenté de 3,5 M\$, soit 23,6 %, pour atteindre 18,1 M\$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 14,6 M\$ pour la période comparable de l'exercice financier 2021. Le ratio de BAIIA ajusté sur les revenus a diminué à 9,8 % pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, par rapport à 10,1 % pour la même période de l'exercice financier précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution de la marge brute consolidée de la Société et l'augmentation du ratio SG&A tel que décrit ci-dessus.

## BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

(En milliers de dollars canadiens, excepté pour les données par action)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin			Exercices financiers clos les 30 juin		
	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	2 445	(195)	2 640	5 107	3 119	1 988
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,028	(0,002)	0,030	0,058	0,039	0,019
Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action	0,027	(0,002)	0,029	0,054	0,034	0,020
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	1 627	457	1 170	8 848	6 471	2 377
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1</sup>	0,018	0,005	0,013	0,100	0,081	0,019
Bénéfice net ajusté dilué par action <sup>1</sup>	0,018	0,005	0,013	0,094	0,071	0,023

Le bénéfice net s'est élevé à 2,4 M \$ et 0,027 \$ par action pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, contre une perte nette de (0,2 M \$) et (0,002 \$) par action pour le trimestre comparable de l'exercice financier 2021. La variation s'explique par la réduction de la marge brute, l'augmentation des amortissements, l'augmentation des coûts d'acquisition et la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle- nette, la baisse des charges fiscales et le recouvrement d'impôt différé. En outre, le ratio SG&A a diminué de 19,7 % à 18,6 %.

Le bénéfice net s'élève à 5,1 M\$ et 0,058 \$ par action pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre un bénéfice net de 3,1 M\$ et 0,039 \$ par action pour la période comparable de l'exercice financier 2021. La variation a été expliquée par les mêmes raisons que celles décrites au paragraphe précédent. En outre, le ratio SG&A a augmenté de 17,7 % à 18,1 %.

<sup>1</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour de l'information détaillée sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

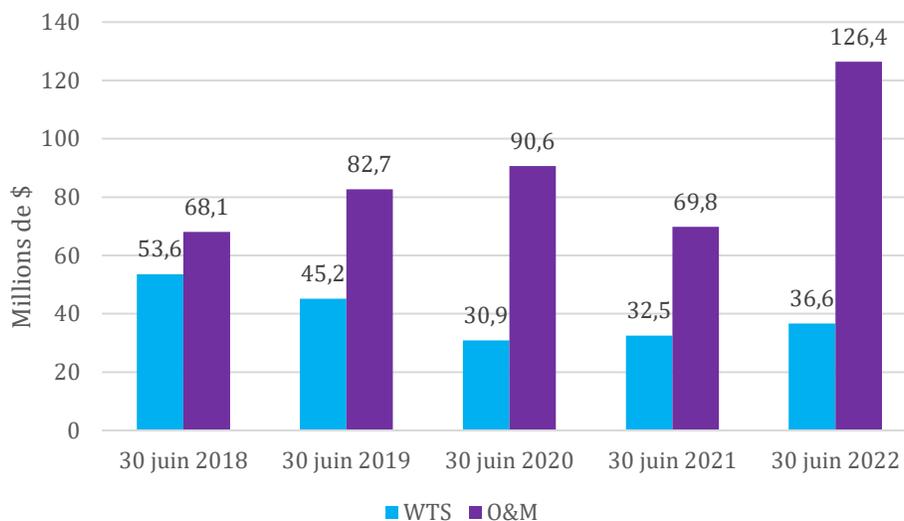
## CARNET DE COMMANDES (OBLIGATIONS DE PRESTATION RESTANT À REMPLIR)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prospectif des revenus prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux revenus qui seront tirés de certains contrats.

Au 30 juin 2022, le carnet de commandes combiné de WTS et d'O&M s'élevait à 163,0 M\$, contre 102,3 M\$ au 30 juin 2021. Ce carnet de commandes combiné donne une excellente visibilité sur les revenus des prochains trimestres de l'année financière 2022.

(en milliers de dollars canadiens)	Aux 30 juin,		Variation	
	2022	2021	\$	%
WTS	\$ 36 603	\$ 32 500	4 103	12,6
O&M <sup>(1)</sup>	126 433	69 800	56 633	81,1
<b>Carnet de commandes combiné</b>	<b>163 036</b>	<b>102 300</b>	<b>60 736</b>	<b>59,4</b>

<sup>(1)</sup> Le carnet de commandes provenant du pilier O&M ne comprend pas les services O&M "evergreen" fournis aux MUDs et autres services publics privés situés au Texas ainsi que les services fournis par JCO et EC aux clients municipaux et industriels, puisque ces contrats sont "evergreen" et ne seraient pas qualifiés pour la définition de l'obligation de performance restante.



### Carnet de commandes WTS

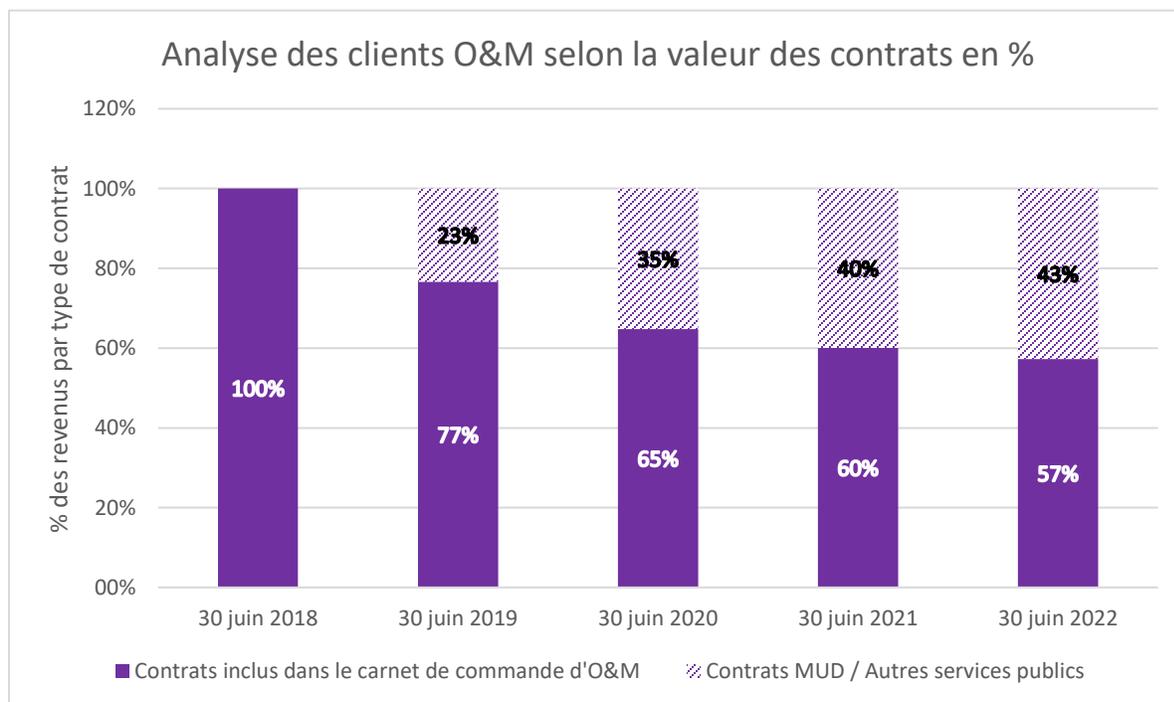
Le pilier d'affaires WTS affiche une augmentation de 12,6 %, tout en conservant un carnet de commandes de qualité avec une meilleure diversification des projets. L'objectif de ce pilier d'affaires est d'améliorer la marge bénéficiaire brute avant amortissement avant d'accroître les revenus. Le carnet de commandes de WTS est bien équilibré, avec une diversification du portefeuille entre les projets industriels et les projets municipaux : les projets industriels représentant 32,0 % des projets au 30 juin 2022, contre 26,3 % au 30 juin 2021. Les projets industriels se caractérisent généralement par une meilleure marge bénéficiaire brute, en plus de réduire le risque lié à la concentration sur un marché unique.

### Carnet de commandes O&M

Le carnet de commandes pour le pilier d'affaires O&M s'élevait à 126,4 millions de dollars au 30 juin 2022, soit une augmentation de 81,1 % par rapport au carnet de commandes de 69,8 millions de dollars au 30 juin 2021, et se compose de contrats à long terme, principalement avec des municipalités, incluant des options de renouvellement pluriannuelles.

Le carnet de commandes du pilier d'affaires O&M n'inclut pas les services « toujours verts » aux districts de services publics municipaux (communément appelés MUD) et aux autres services publics privés situés au Texas, ainsi que les services fournis par JCO et EC aux clients municipaux et industriels.

Le modèle d'affaires du volet commercial d'O&M doit également être analysé en % de clients retenus. Les clients à long terme inclus dans le carnet de commandes O&M et les contrats "à durée indéterminée" montrent comment la société a préservé ses relations avec ses clients et peut compter sur des revenus récurrents. Les acquisitions antérieures au Texas, combinées aux deux nouvelles acquisitions dans l'État de New York, JCO et EC, ont ajouté des contrats O&M "à durée indéterminée" et la Société a été en mesure de conserver ces clients et même d'en ajouter de nouveaux. Le tableau ci-dessous montre la répartition entre les contrats à long terme et les contrats "permanents".



Les contrats à long terme d'O&M ont une durée typique de 3 à 5 ans et ont des dates d'anniversaire différentes de renouvellement. Un contrat "evergreen" est un contrat qui se renouvelle automatiquement et indéfiniment jusqu'à ce qu'une partie donne à l'autre un avis de résiliation. Par le passé, la Société a connu un taux élevé de renouvellement des contrats. Au cours de l'exercice financier clos le 20 juin 2022, la Société a renouvelé 95,6 % (94,9 %) des contrats d'exploitation et d'entretien et a obtenu deux nouveaux contrats.

## INFORMATION SECTORIELLE

Tel que mentionné dans la section « Description de la société », la direction analyse les résultats de la Société par pilier d'affaires. La Société évalue la performance financière de ses piliers d'affaires en utilisant le bénéfice avant les frais administratifs (« EBAC »). L'EBAC est une mesure non définie par les IFRS. Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 du présent rapport de gestion.

Les tableaux suivants résument les revenus de la Société et l'EBAC par pilier d'affaires pour les périodes de trois mois et les exercices financiers clos les 30 juin 2022 et 2021.

### TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT D'EAU ET DE SERVICES (« WTS »)

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus provenant de WTS	12 997	7 074	5 923	83,7	42 440	30 355	12 085	39,8
Coût des marchandises vendues	10 440	5 429	5 011	92,3	33 468	23 663	9 805	41,4
Marge bénéficiaire brute <sup>1</sup>	2 557	1 645	912	55,4	8 972	6 692	2 280	34,1
Marge bénéficiaire brute (%) <sup>1</sup>	19,7 %	23,3 %	-	-	21,1 %	22,0 %	-	-
Frais de vente et généraux	1 579	1 048	531	50,7	5 072	3 608	1 464	40,6
EBAC <sup>2</sup> provenant de WTS	978	597	381	63,8	3 900	3 084	816	26,5
EBAC <sup>2</sup> sur les revenus de WTS	7,5 %	8,4 %	-	-	9,2 %	10,2 %	-	-

Les performances financières de WTS au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2022 s'est nettement améliorées par rapport à l'exercice financier précédent. Les revenus de WTS se sont élevés à 13,0 M \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 7,1 M \$ pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 5,9 M \$, ou 83,7 %. Les revenus de WTS se sont élevés à 42,4 M \$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 30,4 M \$ pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 12,0 M \$, ou 39,8 %, grâce à la croissance organique des revenus des activités de service et des projets de WTS.

La marge bénéficiaire brute avant amortissement s'est établie à 2,6 M\$, soit 19,7 % pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 1,6 M\$, soit 23,3 % pour le même trimestre de l'exercice financier précédent. La marge brute avant amortissement s'est établie à 9,0 M\$, ou 21,1 % pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 6,7 M\$, ou 22,0 % pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 2,3 M\$, ou 34,1 %. Pour le quatrième trimestre et pour l'exercice financier, la marge bénéficiaire brute en % est restée assez stable bien que nous ayons une plus grande proportion de revenus provenant de projets de WTS. La marge bénéficiaire brute a été affectée par l'augmentation des coûts des matériaux liés aux projets de WTS, car la plupart de ces projets ont été vendus aux clients ou attribués à la Société il y a plusieurs mois ou années. Pour atténuer l'impact, nos équipes de vente ont inclus des clauses d'ajustement des prix en fonction des indices d'inflation aux contrats de nos clients et ont augmenté les coûts de production.

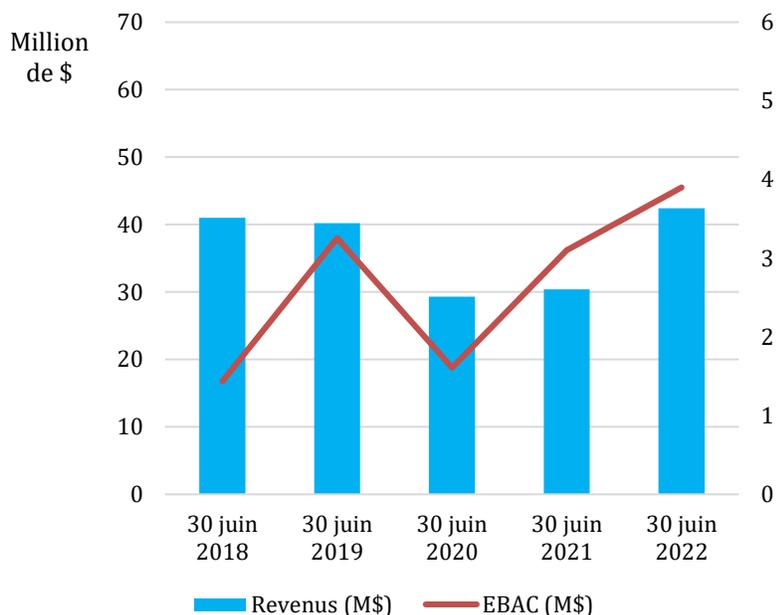
Les frais généraux et de vente de WTS se sont élevés à 1,6 million de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 1,0 million de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,6 million de dollars. L'augmentation des frais de vente et des frais généraux est principalement due à l'embauche de nouvelles ressources, à l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et des

<sup>1</sup> La marge bénéficiaire brute est présentée avant amortissement.

<sup>2</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

commissions ainsi qu'à la reprise des déplacements. Bien qu'elles soient plus élevées que l'année dernière, les déplacements d'affaires sont restés inférieurs à celles d'avant la pandémie.

L'EBAC de WTS s'est élevé à 1,0 million de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, contre 0,6 million de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,4 million de dollars, ou 63,8 %. L'EBAC de WTS s'est élevé à 3,9 M \$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 3,1 M \$ pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 26,5 %. L'augmentation de l'EBAC de WTS en dollars est due à l'augmentation des revenus.



## PRODUITS DE SPÉCIALITÉ

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus provenant de Produits de spécialité	<b>13 360</b>	10 334	3 026	29,3	<b>54 397</b>	43 920	10 477	23,9
Coût des marchandises vendues	<b>7 148</b>	5 445	1 703	31,3	<b>28 779</b>	24 494	4 285	17,5
Marge bénéficiaire brute <sup>1</sup>	<b>6 212</b>	4 889	1 323	27,1	<b>25 618</b>	19 426	6 192	31,9
Marge bénéficiaire brute <sup>1</sup> (%)	<b>46,5 %</b>	47,3 %	-	-	<b>47,1 %</b>	44,2 %	-	-
Frais de vente et généraux	<b>2 784</b>	2 312	472	20,4	<b>10 425</b>	8 809	1 616	18,3
EBAC <sup>2</sup> provenant de Produits de spécialité	<b>3 428</b>	2 577	851	33,0	<b>15 193</b>	10 617	4 576	43,1
EBAC <sup>2</sup> sur les revenus de Produits de spécialité	<b>25,7 %</b>	24,9 %	-	-	<b>27,9 %</b>	24,2 %	-	-

Les revenus du pilier Produits de spécialité incluent les revenus provenant de la vente d'équipement et de produits de l'érable, de produits chimiques spécialisés, de consommables et de composantes spécialisées pour l'industrie du traitement de l'eau.

Les revenus du pilier Produits de spécialité ont atteint 13,4 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier financier 2022, comparativement à 10,3 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier financier précédent, ce qui représente une augmentation de 3,1 millions de dollars, soit 29,3 %, grâce à toutes les lignes commerciales telles que Specialty Chemicals Group, Piedmont et Maple, qui ont toutes connu un quatrième trimestre plus fort. Les revenus du pilier Produits de spécialité a atteint 54,4 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 43,9 millions de dollars pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 10,5 millions de dollars, ou 23,9 %. Cette augmentation est principalement due à l'exécution d'une stratégie de vente et de marketing efficace combinée à des ressources aux ventes stratégiques supplémentaires qui ont conduit à une croissance organique des revenus de toutes les lignes d'affaires. GMP, qui a été acquise le 1er février 2021, a généré 6,0 millions de dollars de croissance par acquisition au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2022. Aucun revenu provenant de l'acquisition de Leader n'est inclus dans les chiffres mentionnés ci-dessus car cette acquisition a été conclue au 30 juin 2022.

La marge brute avant amortissement s'élève à 6,2 M\$, soit 46,5 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 4,9 M\$, soit 47,3 %, pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,3 M\$ en dollars. La marge brute avant amortissement s'élève à 25,6 M\$, soit 47,1 %, pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 19,4 M\$, soit 44,2 %, pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 6,2 M\$ en dollars ainsi qu'une augmentation de la marge brute en %. Cette variation est principalement due à la proportion au sein de ce pilier d'affaires, avec un niveau plus élevé de revenus provenant des produits chimiques spécialisés.

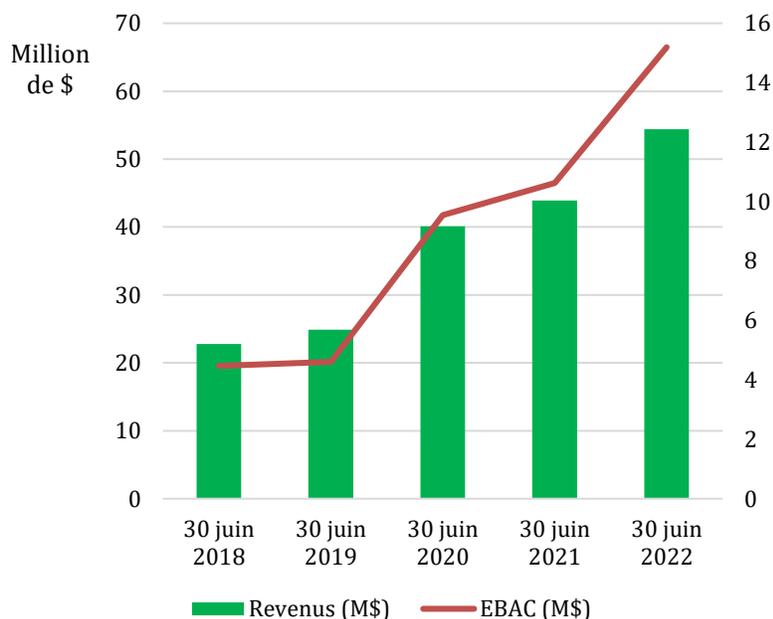
Les frais de vente et les frais généraux de SP se sont élevés à 2,8 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, contre 2,3 millions de dollars au cours du même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,5 million de dollars. Les frais généraux et de vente du pilier des Produits de spécialités ont atteint 10,4 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 8,8 millions de dollars

<sup>1</sup> La marge bénéficiaire brute est présentée avant amortissement.

<sup>2</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS à la page 37 pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,6 million de dollars, attribuable à des facteurs similaires à ceux décrits précédemment.

L'EBAC du pilier des Produits de spécialités ont atteints 3,4 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 2,6 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,8 million de dollars, ou 33,0 %. L'EBAC du pilier des produits de spécialités se sont élevées à 15,2 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, contre 10,6 millions de dollars pour l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 4,6 millions de dollars, ou 43,1 %. L'EBAC du pilier de Produits de spécialité ont été positivement affectés par l'augmentation des revenus provenant des produits chimiques spécialisés.



## O&M

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus provenant d'O&M	<b>25 689</b>	17 796	7 893	44,4	<b>87 519</b>	70 049	17 470	24,9
Coût des marchandises vendues	<b>20 994</b>	14 328	6 666	46,5	<b>72 502</b>	56 222	16 280	29,0
Marge bénéficiaire brute <sup>1</sup>	<b>4 695</b>	3 468	1 227	35,4	<b>15 017</b>	13 827	1 190	8,6
Marge bénéficiaire brute <sup>1</sup> (%)	<b>18,3 %</b>	19,5 %	-	-	<b>17,2 %</b>	19,7 %	-	-
Frais de vente et généraux	<b>1 212</b>	823	389	47,3	<b>4 484</b>	3 402	1 082	31,8
EBAC <sup>2</sup> provenant d'O&M	<b>3 483</b>	2 645	838	31,7	<b>10 533</b>	10 425	108	1,0
EBAC <sup>2</sup> sur les revenus provenant d'O&M	<b>13,6 %</b>	14,9 %	-	-	<b>12,0 %</b>	14,9 %	-	-

Au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2022, les revenus du pilier d'affaires O&M ont été influencés positivement par l'acquisition d'EC et de JCO, par le renouvellement et l'extension de la portée du projet Gulfport, et par le démarrage de deux projets O&M supplémentaires. La marge bénéficiaire brute a subi l'impact négatif de la pression sur les salaires des employés et de l'inflation, de l'augmentation du coût de l'essence, des congés de maladie des employés liés à COVID-19 et de l'augmentation continue des coûts d'assurance. Étant donné que plus de 70,0 % des employés de la Société travaillent pour ce pilier, la marge bénéficiaire brute O&M a été davantage touchée par les facteurs liés à la main-d'œuvre. Dans la plupart des contrats d'O&M, la Société a le droit d'augmenter les frais annuels en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Par conséquent, ces augmentations de frais annuels seront abordées avec nos clients au cours des prochains mois, lorsque chaque contrat atteindra sa date d'ajustement contractuel annuel.

Les revenus d'O&M se sont élevés à 25,7 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 17,8 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 7,9 millions de dollars, ou 44,4 %. Le pilier commercial O&M a affiché une croissance organique des revenus de 2,5 M \$ ce trimestre, et l'acquisition de JCO et EC a contribué à hauteur de 4,6 M \$ aux revenus O&M. Les revenus d'O&M se sont élevés à 87,5 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 70 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 17,5 millions de dollars, ou 24,9 %. L'acquisition de JCO et EC a contribué à la hauteur de 9,8 M \$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022. L'augmentation des revenus est également due à une croissance organique des revenus de 8,6 M \$, soit 6,0 %, partiellement compensée par un impact défavorable du taux de change USD de 1,0 M \$.

La marge bénéficiaire brute avant amortissement s'est établie à 4,7 M \$, soit 18,3 % pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 3,5 M \$, soit 19,5 % pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, ce qui représente une augmentation de 1,2 M \$, soit 35,4 %. La marge bénéficiaire brute avant amortissement a été affectée par les mêmes facteurs que ceux expliqués précédemment. La marge bénéficiaire brute avant amortissement s'est établie à 15,0 M \$, ou 17,2 %, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022, comparativement à 13,8 M \$, ou 19,7 %, pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,2 M \$, ou 8,6 %, principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux expliqués précédemment.

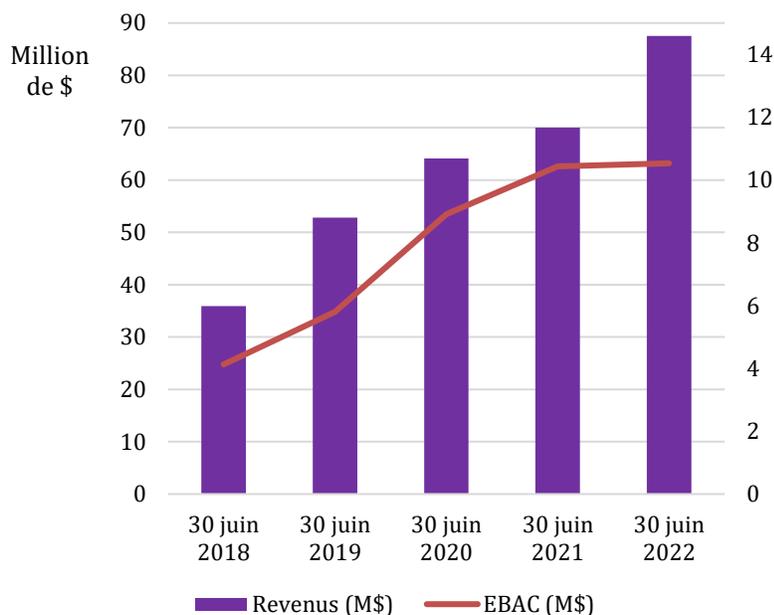
Les frais de vente et les frais généraux se sont élevés à 1,2 million de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, contre 0,8 million de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,4 million de dollars. Les frais généraux et de vente se sont élevés à 4,5 millions de dollars pour

<sup>1</sup> La marge bénéficiaire brute est présentée avant amortissement.

<sup>2</sup> Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 3,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,1 million de dollars.

L'EBAC O&M s'est élevé à 3,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022, comparativement à 2,6 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,9 million de dollars, ou 31,7 %. L'EBAC O&M du quatrième trimestre de l'exercice financier 2022 a été négativement affecté par une pression plus élevée sur les coûts de la main-d'œuvre en raison de la décision de la direction d'augmenter les salaires au cours du trimestre, combinée aux ressources supplémentaires embauchées pour maintenir la croissance de ce pilier d'affaires. L'EBAC O&M s'est établi à 10,5 millions de dollars pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 10,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,1 million de dollars, ou 1,0 %, ce qui est comparable à l'exercice financier.



## LIQUIDITÉ ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société.

### ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des flux de trésorerie de la Société pour les périodes de trois mois et pour les exercices financiers clos les 30 juin 2022 et 30 juin 2021:

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin				Exercices financiers clos les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement	3 157	3 167	(10)	0,3	16 494	11 802	4 692	39,8
Variation des éléments du fonds de roulement	(9 449)	(4 808)	(4 641)	96,5	(21 038)	(3 222)	(17 816)	552,9
	(6 292)	(1 641)	(4 651)	283,4	(4 544)	8 580	(13 124)	(153,0)
Intérêts recus / Impôts sur le bénéfice payés	(98)	(1 275)	1 177	(92,3)	(1 706)	(1 296)	(410)	31,6
Trésorerie nette générée par les (affectée aux) activités opérationnelles	(6 390)	(2 916)	(3 474)	119,1	(6 250)	7 284	(13 534)	(185,8)
Trésorerie nette générée par les (affectée aux) activités d'investissement	(6 246)	603	(6 849)	(1135,8)	(32 647)	(4 768)	(27 879)	584,7
Trésorerie nette générée par les activités de financement	13 504	4 446	9 058	203,7	30 769	2 930	27 839	950,1
Effet des variations des cours de change sur le solde de trésorerie libellé en devises étrangères	16	(54)	70	129,6	101	524	(423)	(80,7)
Variation nette	884	2 079	(1 195)	(57,5)	(8 027)	5 970	(13 997)	(234,5)
Trésorerie – Au début de la période	6 498	13 330	(6 832)	(51,3)	15 409	9 439	5 970	63,2
Trésorerie – à la fin de la période	7 382	15 409	(8 027)	(52,1)	7 382	15 409	(8 027)	(52,1)

La trésorerie a augmenté de 0,9 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice financier financier 2022, comparativement à une augmentation de 2,1 M\$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier financier précédent. Les variations sont expliquées par les éléments suivants :

### **Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles**

Des flux de trésorerie de 6,4 millions de dollars ont été affectés aux activités opérationnelles au cours du trimestre clos le 30 juin 2022, comparativement à 2,9 millions de dollars affectés au cours de la même période de l'exercice financier précédent. La variation s'explique principalement par la variation des éléments du fonds de roulement, combiné à un recouvrement des comptes clients plus faible et un niveau d'inventaire plus élevé, des frais payés d'avance et des comptes fournisseurs plus élevés qu'au cours du trimestre comparable de l'exercice financier précédent. Ces variations sont dues à des mesures proactives visant à atténuer les incertitudes actuelles de la chaîne d'approvisionnement.

Des flux de trésorerie de 6,3 millions de dollars ont été affectés aux activités d'exploitation pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 7,3 millions de dollars de flux de trésorerie générés au cours de la même période de l'exercice financier précédent. La variation s'explique principalement par la variation défavorable des éléments du fonds de roulement, provenant surtout de l'augmentation du niveau d'inventaire et des comptes débiteurs.

### **Trésorerie nette liée aux activités d'investissement**

Des flux de trésorerie de 6,2 M \$ ont été affectés aux activités d'investissements pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, comparativement à 0,6 M \$ de flux de trésorerie générés au cours du trimestre comparable de l'exercice financier précédent. La variation s'explique principalement par un plus grand nombre d'achats d'immobilisations corporelles et par l'achat de la quasi-totalité des actifs de Leader.

Des flux de trésorerie de 32,6 M\$ ont été affectés aux activités d'investissement pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement 4,8 M\$ de flux de trésorerie affectés au cours de la même période de l'exercice financier précédent. Les flux de trésorerie affectés au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2022 résultent principalement des regroupements d'entreprises de JCO, EC et Leader Evaporator pour un montant de 21,2 M\$, des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 9,6 M\$ et du paiement d'une contrepartie conditionnelle de 1,1 M\$. En comparaison, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement au cours de l'année se terminant le 30 juin 2021, résultent principalement des regroupements d'entreprises de GUS et GMP pour 3,2 M \$, des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1,2 M \$, et du paiement d'une contrepartie éventuelle de 2,0 M \$, partiellement contrebalancé par les dividendes reçus d'une entreprise associée de 1,2 M \$.

### **Trésorerie nette liée aux activités de financement**

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 13,5 M \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, comparativement à 4,4 M \$ de flux de trésorerie générés par les activités de financement au cours du trimestre comparable de l'exercice financier précédent. Les flux de trésorerie pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022 résultent principalement de 0,2 M \$ de remboursements de la dette à long terme, 0,6 M \$ d'intérêts payés et 0,6 M \$ de remboursements de passifs de location, partiellement compensés par 14,9 M \$ de produits d'emprunts bancaires, nets des coûts de transaction connexes. En comparaison, les flux de trésorerie pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2021 résultaient principalement de 7,3 millions de dollars de remboursements de la dette à long terme, de 3,9 millions de dollars de remboursements d'emprunts bancaires, de 0,6 million de dollars d'intérêts payés et de 0,5 million de dollars de remboursements d'obligations locatives, partiellement compensés par 6,4 millions de dollars de produits de la dette à long terme contractée, nets des coûts de transaction connexes et 3,7 millions de dollars d'exercice financiers de bons de souscription.

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 30,8 M\$ pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022, comparativement à 2,9 M\$ de flux de trésorerie générés au cours de la même période de l'exercice financier précédent. Les flux de trésorerie pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022 résultent principalement de 45,7 M \$ de produits d'emprunts bancaires contractés, nets des coûts de transaction connexes, et de 5,3 M \$ de bons de souscription exercés, partiellement compensés par 15,9 M \$ de remboursements de la dette à long terme, 1,9 M \$ d'intérêts payés et 2,1 M \$ de remboursements d'obligations locatives. En comparaison, les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour l'année se terminant le 30 juin 2021, résultent principalement de 8,9 millions de dollars de remboursements de la dette à long terme, 5,5 millions de dollars de remboursements d'emprunts bancaires, 1,4 million de dollars d'intérêts payés et 1,4 million de dollars de remboursements de dettes de location, partiellement compensés par 8,4 millions de dollars de produits de la dette à long terme, nets des coûts de transaction connexes, 2,1 millions de dollars de produits d'emprunts bancaires et 5,2 millions de dollars de bons de souscription exercés.

## SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des changements apportés à la situation financière de la Société au 30 juin 2022 et 30 juin 2021 pour les informations sélectionnées:

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2022	30 juin 2021	Variation		Explications
	\$	\$	\$	%	
Débiteurs	35 696	22 148	13 548	61,2	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus (52,0 millions de dollars pour le T4-2022, contre 35,2 millions de dollars pour le T4-2021, soit une augmentation de 47,8 %), à l'acquisition de JCO et EC (augmentation de 6,8 %) et au calendrier des paiements des clients.
Stocks	20 171	8 486	11 685	137,7	L'augmentation significative de l'inventaire est principalement due à des mesures proactives visant à maintenir un niveau d'inventaire permettant à la Société de répondre à la demande accrue des clients, plus particulièrement dans le pilier commercial des produits de spécialités, et d'atténuer les incertitudes actuelles de la chaîne d'approvisionnement. L'augmentation s'explique également par l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Leader, y compris ses inventaires.
Actifs sur contrats	11 591	7 574	4 017	53,0	Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance organique du pilier commercial WTS.
Dépenses payées d'avance et dépôts	4 236	2 868	1 368	47,7	L'augmentation est principalement due à la nécessité de répondre aux problèmes actuels de la chaîne d'approvisionnement et de garantir la ponctualité des livraisons des fournisseurs.
Créditeurs et charges à payer	23 600	15 466	8 134	52,6	L'augmentation est principalement due au calendrier des paiements et des achats et à l'approvisionnement en matériel et en équipement de la Société par rapport au 30 juin 2021, en plus des acquisitions de JCO, EC et Leader, qui représentent 4,5 M \$ au 30 juin 2022.
Passifs sur contrat	6 207	3 283	2 924	89,1	L'augmentation est attribuable à la différence entre les travaux en cours et les échéanciers de facturation des projets.
Contreparties conditionnelles, incluant la portion à court terme	10 017	6 738	3 279	48,7	L'augmentation est due à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles résultant du précédent regroupement d'entreprises de GMP et de la nouvelle acquisition de JCO et EC au cours de l'année

## DETTE NETTE

La définition de la dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie, excluant et/ou incluant les contreparties conditionnelles. La définition de la dette nette utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

(En milliers de dollars canadiens)	30 juin 2022	30 juin 2021	Variation	
	\$	\$	\$	%
Emprunt bancaire	45 562	-	45 562	100,0
Tranche courante de la dette à long terme	1 563	2 975	(1 412)	(47,5)
Dette à long terme	510	12 941	(12 431)	(96,1)
Contreparties conditionnelles	10 017	6 738	3 279	48,7
Moins: Trésorerie	(7 382)	(15 409)	((8 027))	((52,1))
<b>Dette nette incluant les contreparties conditionnelles</b>	<b>50 270</b>	<b>7 245</b>	<b>43 025</b>	<b>593,9</b>
Contreparties conditionnelles	10 017	6 738	3 279	48,7
<b>Dette nette excluant les contreparties conditionnelles (« Dette nette ») <sup>(1)</sup></b>	<b>40 253</b>	<b>507</b>	<b>39 746</b>	<b>7839,4</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>18 101</b>	<b>14 646</b>	<b>2 122</b>	<b>16,9</b>
<b>Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>2,23</b>	<b>0,03</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 37 pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux IFRS utilisées dans ce rapport de gestion.

Au 30 juin 2022, la dette nette a atteint 40,3 millions de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars au 30 juin 2021, soit une augmentation de 39,8 millions de dollars, principalement attribuable au financement des acquisitions de JCO et d'EC le 15 décembre 2021, à l'investissement dans nos usines de fabrication de produits chimiques à Vista, CA, États-Unis et à Cheshire, Royaume-Uni, à l'achat d'équipements nécessaires à l'exécution de certains travaux liés à l'extension du champ d'application des contrats O&M, et à l'investissement dans les éléments du fonds de roulement pour soutenir la croissance organique de la Société.

## GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidités suffisant pour soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et l'intégration de ses activités.

La Société utilise différents ratios tels que ceux requis dans le cadre de sa facilité de crédit et ses conventions d'emprunt à long terme pour surveiller sa performance.

Les facilités de crédit et les conventions d'emprunt à long terme exigent que la Société respecte certains ratios financiers. Les ratios financiers sont, au 30 juin 2022:

Cette convention de crédit actuelle exige que la société respecte les ratios financiers suivants:

- Ratio de la dette totale sur le BAIIA, défini comme la dette totale divisée par le BAIIA ne dépassant pas une certaine limite à tout moment
- Ratio de couverture des charges fixes, comprenant tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts dus et les dépenses en capital ne dépassant pas une certaine limite en tout temps.

La direction examine la conformité à ces clauses restrictives sur une base trimestrielle en conjonction avec les exigences de dépôt en vertu de ses facilités de crédit. Au 30 juin 2022, toutes les clauses restrictives ont été respectées.

## **ARRANGEMENTS HORS BILAN**

Au 30 juin 2022, la Société avait des arrangements hors bilan qui consistaient en des lettres de crédit s'élevant à 3,1 M\$ et venant à échéance à différentes dates jusqu'à l'exercice financier 2025. De ces lettres de crédit, un montant de 3,1 M\$ est garanti par EDC.

## **ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 30 juin 2022, la Société avait 90,007,408 actions ordinaires émises et en circulation et 6,008,334 options sur actions en circulation.

## **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS**

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société utilise des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS. Les mesures présentées ci-dessous ne sont pas des mesures définies par les IFRS et ne peuvent être présentées formellement dans les états financiers consolidés. Ces mesures non conformes aux IFRS sont présentées à titre d'information complémentaire et devraient être utilisées en parallèle avec les mesures financières conformes aux IFRS présentées dans le présent rapport de gestion.

## **BAIIA ET BAIIA AJUSTÉ**

Le BAIIA est défini comme le bénéfice avant charges financières, montant net, impôts sur le bénéfice et amortissements. La définition du BAIIA ajusté exclut les dépenses par ailleurs prises en compte dans le bénéfice (perte) net présenté(e) selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), notamment la (gain) perte de change non réalisé(e), la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles, les charges de rémunération à base d'actions, la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, le gain sur réévaluation de la juste valeur d'une acquisition par étapes, les frais de restructuration et le règlement de litige. Ces éléments n'ont pas d'incidence sur la trésorerie ni sur la performance opérationnelle et financière de la Société. La direction a également choisi d'exclure les frais d'acquisition et d'intégration, étant donné qu'ils ne sont pas directement liés à l'exploitation. Le lecteur peut donc faire le lien entre le BAIIA ajusté et le bénéfice (perte) net à la lumière du rapprochement présenté ci-dessous. La définition du BAIIA ajusté utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres sociétés. Même si le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS, il est utilisé par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. L'information fournie aux actionnaires, en plus des mesures conformes aux PCGR, leur permet de voir les résultats de la Société à travers les yeux de la direction et de mieux comprendre le rendement financier, malgré l'incidence des mesures conformes aux PCGR.

## RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE (PERTE) NET AU BAIIA ET AU BAIIA AJUSTÉ

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Exercices financiers clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	2 445	(195)	5 107	3 119
Charges financières, montant net	753	360	2 359	2 335
Impôts sur le bénéfice (économies)	(3 927)	1 174	(3 618)	1 703
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 122	820	3 812	3 187
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 606	1 047	5 419	4 141
<b>BAIIA</b>	<b>1 999</b>	<b>3 206</b>	<b>13 079</b>	<b>14 485</b>
(Gains) pertes de change non réalisé(e)s	484	15	(181)	654
Charges de rémunération à base d'actions	480	132	1 303	253
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	1 114	(257)	2 565	462
Frais d'acquisition et d'intégration	677	(7)	1 135	489
Frais d'inscription à la bourse	-	-	200	-
Gain sur réévaluation de la juste valeur d'une acquisition par étapes	-	(4)	-	(2 351)
Règlement de litige	-	4	-	654
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>4 754</b>	<b>3 089</b>	<b>18 101</b>	<b>14 646</b>
<b>Revenus</b>	<b>52 046</b>	<b>35 204</b>	<b>184 356</b>	<b>144 324</b>
<b>BAIIA ajusté sur les revenus</b>	<b>9,1 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>10,1 %</b>

### Ratio du BAIIA ajusté sur les revenus

Le BAIIA ajusté sur les revenus est un ratio non conforme aux IFRS utilisé pour analyser la rentabilité de la Société et pour faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, ainsi que la comparaison avec les pairs. Ce ratio est calculé en divisant le montant du BAIIA ajusté pour une période donnée par le montant des revenus pour la même période. Se référer au tableau ci-dessus pour le calcul de ce ratio.

## BÉNÉFICE AVANT LES FRAIS ADMINISTRATIFS (« EBAC »)

La définition du bénéfice avant les dépenses administratives (« EBAC ») représente la marge bénéficiaire brute avant amortissement, diminuée des frais de vente et des frais généraux. L'EBAC est une mesure non définie par les IFRS. Elle est utilisée par la direction pour surveiller la performance financière et prendre des décisions stratégiques. La définition du bénéfice avant les dépenses administratives par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres sociétés.

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Exercices financiers clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant de clients externes :				
Revenus comptabilisés progressivement	34 192	22 020	115 364	88 323
Revenus comptabilisés à un moment précis	17 854	13 184	68 992	56 001
	52 046	35 204	184 356	144 324
Coût des marchandises vendues	38 582	25 202	134 749	104 379
Marge bénéficiaire brute avant amortissement	13 464	10 002	49 607	39 945
Frais de vente et généraux	5 575	4 183	19 981	15 819
<b>Bénéfice avant les frais administratifs (EBAC)</b>	<b>7 889</b>	<b>5 819</b>	<b>29 626</b>	<b>24 126</b>

## BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

La définition du bénéfice net ajusté exclut les frais d'acquisition et d'intégration, les frais de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles provenant des acquisitions, les pertes (gains) de change non réalisé(e)s, la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles, les charges de rémunération à base d'actions, la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, le gain sur réévaluation de la juste valeur d'une acquisition par étapes, le règlement de litige et la perte nette réalisée à la résiliation d'un contrat de couverture. Le lecteur peut donc faire le lien entre le bénéfice net ajusté et le bénéfice net (perte nette) à la lumière du rapprochement présenté ci-dessous. La définition du bénéfice net ajusté utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres sociétés. Même si le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS, il est utilisé par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques.

## BÉNÉFICE NET AJUSTÉ PAR ACTION (BPA ajusté)

Le BAIIA ajusté sur les revenus est un ratio non-IFRS utilisé pour analyser la rentabilité de la Société et pour faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, ainsi que la comparaison avec les pairs. Ce ratio est calculé en divisant le montant de le BAIIA ajusté pour une période donnée par le montant des revenus pour la même période. Se reporter au tableau ci-dessus pour le calcul de ce ratio.

## RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Exercices financiers clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) pour la période	2 445	(195)	5 107	3 119
Frais d'acquisition et d'intégration	677	(7)	1 135	489
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant des acquisitions	1 477	986	5 026	3 839
(Gains) pertes de change non réalisé(e)s	484	15	(181)	654
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	1 114	(257)	2 565	462
Charges de rémunération à base d'actions	480	132	1 303	253
Gain sur réévaluation de la juste valeur d'une acquisition par étapes	-	(4)	-	(2 351)
Règlement de litige	-	4	-	654
Perte nette réalisée à la résiliation d'un instrument de couverture	-	-	(237)	237
Recouvrement d'impôt différé	(4 570)	-	(4 570)	-
Impôt sur le bénéfice relatif aux éléments ci-dessus	(480)	(217)	(1 300)	(885)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>1 627</b>	<b>457</b>	<b>8 848</b>	<b>6 471</b>
<b>Bénéfice net ajusté de base par action</b>	<b>0,018</b>	<b>0,005</b>	<b>0,100</b>	<b>0,081</b>
<b>Bénéfice net ajusté dilué par action</b>	<b>0,018</b>	<b>0,005</b>	<b>0,094</b>	<b>0,071</b>

## DETTE NETTE

La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie, excluant et/ou incluant les contreparties conditionnelles. La définition de la dette nette utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés. Se référer à la page 36 du présent rapport pour le rapprochement. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté constitue une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. La dette nette sur le BAIIA ajusté consiste en la dette nette excluant les contreparties conditionnelles divisée par le BAIIA ajusté. La Société utilise ce ratio comme mesure de son levier financier, et il est calculé en fonction du BAIIA ajusté sur 12 mois continus, comme mesure de son levier financier. Veuillez vous reporter à la rubrique « Sommaire de l'information financière trimestrielle » à la page 18 du présent rapport de gestion pour le BAIIA ajusté des douze derniers mois.

## REVENUS DE NATURE RÉCURRENTE

Comme il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS, la Société définit les revenus récurrents comme étant des revenus de nature récurrente provenant des clients avec lesquels la Société a établi une relation à long terme et/ou provenant d'une entreprise dont le modèle de vente aux clients est récurrent. Toutefois, rien ne garantit que les revenus récurrents vont durer indéfiniment. Les revenus récurrents de la Société proviennent des piliers d'affaires dédiés aux Produits de spécialité et à l'O&M ainsi qu'aux activités de service du pilier d'affaires WTS. Cette mesure non définie par les IFRS est utilisée par la direction pour évaluer la stabilité des revenus d'une année à l'autre. La définition des revenus de nature récurrente utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres sociétés.

(En milliers de dollars canadiens)	Période de trois mois clos le 30 juin 2022			
	WTS	Produits de spécialité	O&M	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	12 997	13 360	25 689	52 046
<b>Revenus récurrents</b>	<b>4 494</b>	<b>13 360</b>	<b>25 689</b>	<b>43 543</b>

(En milliers de dollars canadiens)	Exercice financier clos le 30 juin 2022			
	WTS	Produits de spécialité	O&M	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	42 440	54 397	87 519	184 356
<b>Revenus récurrents</b>	<b>14 595</b>	<b>54 397</b>	<b>87 519</b>	<b>156 511</b>

(En milliers de dollars canadiens)	Période de trois mois clos le 30 juin 2021			
	WTS	Produits de spécialité	O&M	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	7 074	10 334	17 796	35 204
<b>Revenus récurrents</b>	<b>2 850</b>	<b>10 334</b>	<b>17 796</b>	<b>30 980</b>

(En milliers de dollars canadiens)	Exercice financier clos le 30 juin 2021			
	WTS	Produits de spécialité	O&M	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	30 355	43 920	70 049	144 324
<b>Revenus récurrents</b>	<b>12 081</b>	<b>43 920</b>	<b>70 049</b>	<b>126 050</b>

## CROISSANCE ORGANIQUE

Les revenus organiques sont une mesure financière non conforme aux IFRS correspondant aux revenus d'une période donnée, compte non tenu de l'incidence des acquisitions et du taux de change pour la même période. Cette mesure non conforme aux IFRS est utilisée pour analyser le niveau d'activité de la Société, en excluant l'incidence de certaines transactions ainsi que des fluctuations du taux de change afin de faciliter la comparaison d'une période à l'autre et la comparaison par rapport aux pairs. La croissance des revenus organiques est un ratio non conforme aux IFRS calculé en comparant le montant de revenus organiques d'une période donnée avec le montant de revenus organiques de la période comparative. Ni les revenus organiques ni la croissance des revenus organiques n'ont de définition normalisée selon les IFRS et d'autres émetteurs pourraient définir ces mesures différemment; de ce fait, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

### Période de trois mois terminée le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

	2022	2021		Impact du taux de change		Impact des acquisitions		Croissance organique		
	Revenus	Revenus	Variation		change		acquisitions		organique	
	\$	\$	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
WTS	12 997	7 074	5 923	83,7	-	-	-	-	5 923	16,8
Produits de spécialité	13 360	10 334	3 026	29,3	283	0,8	-	-	2 741	7,8
O&M	25 689	17 796	7 893	44,4	808	2,3	4 593	13,0	2 494	7,1
Revenus totaux	52 046	35 204	16 842	47,8	1 091	3,1	4 593	13,0	11 158	31,7

### Exercice financier clos le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

	2022	2021		Impact du taux de change		Impact des acquisitions		Croissance organique		
	Revenus	Revenus	Variation		change		acquisitions		organique	
	\$	\$	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
WTS	42 440	30 355	12 085	39,8	-	-	-	-	12 085	39,8
Produits de spécialité	54 397	43 920	10 477	23,9	(308)	(0,2)	5 966	4,1	4 820	3,3
O&M	87 519	70 049	17 470	24,9	(1 019)	(0,7)	9 796	6,8	8 692	6,0
Revenus totaux	184 356	144 324	40 032	27,7	(1 327)	(0,9)	15 762	10,9	25 597	17,7

## TAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS O&M

Le taux de rétention des contrats d'O&M est calculé en fonction du nombre de clients O&M ayant des contrats à long terme ou des contrats à durée indéterminée à la fin de l'exercice financier 2022 par rapport au nombre total de clients. La définition du taux de rétention des contrats O&M utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

## RÉCLAMATIONS ET LITIGES

À l'exception de la provision pour litige spécifique discuté dans la section « Autres (gains) pertes, montant net », diverses réclamations et procédures judiciaires ont été intentées contre la Société dans le cours normal de ses activités d'opération. Bien que l'issue des procédures ne puisse être déterminée avec certitude, la direction estime que les paiements résultant de leur résultat ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société. La Société limite son exposition à certains risques de réclamations liées à ses activités en adhérant à des polices d'assurance.

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est sujette à un certain nombre de risques et d'incertitudes et est affectée par un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir un effet négatif important sur les affaires, la situation financière, les résultats d'exploitation ou la réalisation du plan stratégique triennal de la Société. Les risques sont abordés dans la section " Facteurs de risque " de la plus récente notice annuelle de la société, disponible sous notre profil sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Veillez vous référer à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022 pour un résumé de la gestion des risques financiers.

## MÉTHODES COMPTABLES

Nous invitons le lecteur à se référer au résumé des principales méthodes comptables présenté à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022.

## ESTIMATIONS, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants présentés par la Société, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les méthodes comptables de la Société, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle conformément aux IFRS.

Les estimations et jugements comptables critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats qui sont par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Le résumé des estimations, hypothèses et jugements comptables critiques est décrit dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 30 juin 2022

## NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Le résumé des normes et amendements comptables publiés mais non encore adoptés est décrit dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), la Société a déposé des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents de la Société visés par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont tiré la conclusion que les contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces, selon les critères établis par le Règlement 52-109.

### **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers de la Société ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission 2013 (COSO 2013). Le travail accompli au cours de l'exercice financier leur permet de conclure que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022.

### **Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucune modification des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière survenue au cours de la plus récente période intermédiaire et de l'exercice financier clos le 30 juin 2022 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière, autres que les changements résultant des acquisitions de JCO et EC décrits ci-dessous.

### **Limitation de la portée de la conception des contrôles de divulgation (CPCI) et des procédures et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)**

L'évaluation et la conclusion de la direction sur la conception des CPCI de la Société et CIIF au 30 juin 2022 n'incluaient pas les contrôles et les procédures régissant les activités de JCO et EC à la suite de l'acquisition de ces compagnies le 15 décembre 2021. La Société s'est prévalu de la disposition 3.3(1)(b) du Règlement 52-109, qui permet d'exclure ces acquisitions dans l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle des CPCI et CIIF pendant une période maximale de 365 jours à compter de la date d'acquisition. La note 5, Regroupement d'entreprises, des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022, présente des informations sommaires concernant JCO et EC.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de H<sub>2</sub>O Innovation, ainsi que toute l'information contenue dans le rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des autorités en valeurs mobilières. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion renferment certains montants fondés sur les meilleures estimations et les jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le rapport de gestion sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers consolidés.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de H<sub>2</sub>O Innovation ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et des procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur a été communiquée et que l'information à fournir dans les documents de H<sub>2</sub>O Innovation est comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de H<sub>2</sub>O Innovation ont également évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information au 30 juin 2021. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à cette date. Sur la base de cette appréciation, ils ont déterminé que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société ne présentaient aucune faiblesse importante, selon la définition de faiblesse importante énoncée dans le Règlement 52-109. Conformément au Règlement 52-109, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de H<sub>2</sub>O Innovation ont fourni aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières une attestation à l'égard des documents d'information annuels de H<sub>2</sub>O Innovation, y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquiesce de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs internes et indépendants, afin d'examiner les états financiers consolidés, le rapport des auditeurs indépendants et le rapport de gestion, de discuter de questions d'audit et de questions de présentation de l'information financière, de discuter de contrôles internes à l'égard de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie s'acquiesce correctement de ses responsabilités. En outre, le comité d'audit est chargé d'examiner la pertinence des conventions comptables ainsi que les estimations et jugements importants qui sous-tendent les états financiers consolidés établis par la direction, et également d'examiner les honoraires versés aux auditeurs indépendants et de faire des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés et du rapport de gestion à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux IFRS. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.

Le président et chef de la direction,



Frédéric Dugré

Le 27 septembre 2022

Le chef de la direction financière,



Marc Blanchet

Le 27 septembre 2022



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2022 et 2021

Pour plus d'informations :  
Relations avec les investisseurs  
[investisseur@h2oinnovation.com](mailto:investisseur@h2oinnovation.com)

Symboles boursiers :  
Bourse de croissance TSXV : HEO  
Growth Paris: MNEMO : ALHEO  
OTCQX : HEOFF

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur notre site web : [www.h2oinnovation.com](http://www.h2oinnovation.com) et sur SEDAR.

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
**H2O Innovation Inc.**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **H2O Innovation Inc.** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2022 et 2021, et les états consolidés des variations des capitaux propres, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 30 juin 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont les questions ci-après ont été traitées dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à ces questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Questions clés de l'audit	Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit
<i>Regroupement d'entreprises – Évaluation des relations clients de JCO, Inc. (« JCO ») et Environmental Consultants, L.L.C. (« EC »)</i>	<p>Nos procédures d'audit ont compris, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses importantes, y compris le taux de croissance des revenus et la marge du BAIIA, en comparant les hypothèses utilisées aux données historiques des entités acquises, ainsi qu'aux tendances actuelles du secteur d'activité et à la conjoncture économique;</li></ul>

## Questions clés de l'audit

## Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

### *Regroupement d'entreprises – Évaluation des relations clients de JCO, Inc. (« JCO ») et Environmental Consultants, L.L.C. (« EC ») (suite)*

La répartition des prix d'acquisition liée à ces acquisitions d'entreprises est présentée à la note 3 des états financiers consolidés.

Nous avons déterminé que l'évaluation de la juste valeur à la date d'acquisition des relations clients acquises dans le cadre de ces acquisitions d'entreprises constitue une question clé de l'audit. La juste valeur des relations clients acquises est déterminée à partir de données d'évaluation qui comprennent les estimations relatives aux flux de trésorerie prévus, notamment le taux de croissance des revenus et la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »), ainsi que les taux d'attrition de la clientèle et d'actualisation. Ces hypothèses clés utilisées pour établir la juste valeur des relations clients acquises nécessitent que l'auditeur porte des jugements importants et requièrent la participation de spécialistes en évaluation en raison de la sensibilité de la détermination de la juste valeur à ces hypothèses importantes.

- l'évaluation de la capacité de la direction à prévoir avec exactitude les informations en comparant les prévisions historiques des entités acquises par le passé aux résultats réels;
- la participation de nos spécialistes en évaluation pour nous aider à tester l'exactitude arithmétique du modèle, à apprécier le caractère raisonnable des taux d'attrition de la clientèle au moyen de l'examen des tendances relatives aux données historiques de l'entité acquise et des taux d'actualisation en les comparant aux données de marché actuellement disponibles pour des entités comparables;
- la réalisation d'analyses de sensibilité par rapport aux hypothèses clés pour évaluer les variations de la juste valeur des relations clients qui résulteraient de modifications des données sous-jacentes;
- l'évaluation du caractère approprié des informations fournies dans les états financiers consolidés.

### *Test de dépréciation – Évaluation de la valeur recouvrable du secteur Opération et maintenance (O&M)*

Au 30 juin 2022, le goodwill attribué au secteur O&M s'est élevé à 18,8 M\$. La direction évalue s'il y a eu une perte de valeur de la valeur comptable du goodwill au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Lors de l'exécution du test de dépréciation, la valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle est calculée en utilisant les projections des flux de trésorerie avant impôts actualisés. Le Groupe présente les jugements, les estimations et les hypothèses importants relativement à la dépréciation à la note 11 des états financiers consolidés.

L'audit du test de dépréciation annuel du goodwill lié au secteur O&M de la direction a été complexe, compte tenu du degré de jugement et de subjectivité requis pour l'évaluation des estimations et hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du secteur O&M en date du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres :

- la participation de nos spécialistes en évaluation pour nous aider à apprécier la méthodologie d'évaluation retenue par le Groupe, l'exactitude arithmétique du modèle et le taux d'actualisation en les comparant aux données du marché actuellement disponibles pour des entités comparables;
- la comparaison des hypothèses importantes utilisées par la direction dans le calcul, notamment le taux de croissance des revenus et la marge du BAIIA, avec le plan d'affaires du Groupe, les rapports sectoriels accessibles au public et les données de marché actuellement disponibles pour des entités comparables;
- l'évaluation de la capacité de la direction à prévoir avec exactitude les informations en comparant les prévisions historiques du secteur aux résultats réels;
- la réalisation d'une analyse de sensibilité par rapport aux hypothèses clés pour évaluer les variations de la valeur recouvrable qui résulterait de modifications des données sous-jacentes;

Questions clés de l'audit	Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit
<i>Test de dépréciation – Évaluation de la valeur recouvrable du secteur Opération et maintenance (O&amp;M) (suite)</i>	
<p>Les hypothèses importantes comprennent le taux de croissance des revenus, la marge du BAIIA et le taux d'actualisation, qui sont tributaires des prévisions concernant les conditions économiques et de marché futures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'évaluation du caractère approprié des informations fournies dans les états financiers consolidés.</li> </ul>
<i>Comptabilisation des revenus – Estimation du coût total attendu à l'achèvement des contrats de projets</i>	
<p>Comme il est décrit à la note 2, le Groupe comptabilise les revenus résultant des contrats de projets, essentiellement des projets de conception et de construction personnalisée de systèmes de traitement d'eau intégrés, progressivement en fonction d'une méthode fondée sur les intrants, sur la base des coûts engagés à ce jour par rapport au coût total estimatif à l'achèvement, pour évaluer l'avancement à mesure qu'elle remplit ces obligations de prestation. Pour l'exercice clos le 30 juin 2022, le Groupe a comptabilisé des revenus résultant de contrats de projets de 27,8 M\$.</p> <p>Nous avons déterminé que l'évaluation du coût estimatif à l'achèvement des contrats de projets en cours à la clôture de l'exercice était une question clé de l'audit en raison du jugement important porté par la direction pour estimer le coût à l'achèvement, qui se répercute sur le calendrier de la comptabilisation des revenus. Les variations des estimations du coût à l'achèvement peuvent avoir une incidence importante sur le montant des revenus comptabilisés. Parmi les jugements importants figurent ceux qui se rapportent aux coûts estimatifs futurs liés à la main-d'œuvre et aux matériaux. Ces estimations sont subjectives et complexes en raison de la nature unique et à long terme de nombreux projets et dépendent de l'état d'avancement de chaque projet à la date de clôture.</p>	<p>Nos procédures d'audit ont compris, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'examen, à partir d'un échantillon, des contrats et, le cas échéant, des ordres de modification, afin de comprendre l'étendue du contrat et les principales modalités contractuelles et d'évaluer l'incidence sur le coût estimatif à l'achèvement;</li> <li>• la participation à des entrevues, à partir d'un échantillon, avec le personnel opérationnel du Groupe afin d'apprécier le caractère raisonnable des progrès réalisés à ce jour et les coûts estimés devant être engagés pour achever le projet, ainsi que de comprendre les facteurs ayant une incidence sur le temps et les coûts nécessaires pour achever le projet;</li> <li>• le test, à partir d'un échantillon, des coûts estimés devant être engagés en relevant les éléments probants sous-jacents, notamment les devis des fournisseurs, les bons de commande, les taux de main-d'œuvre ou les coûts historiques ajustés de façon appropriée en fonction de l'inflation pour des projets similaires achevés;</li> <li>• la comparaison, à partir d'un échantillon, des coûts engagés et du coût estimatif à l'achèvement avec le coût total estimatif initial;</li> <li>• l'évaluation de la capacité de prédiction de la direction en comparant le coût total estimatif initial au total des coûts engagés pour les contrats achevés au cours de l'exercice et en vérifiant s'il correspond aux résultats d'exploitation récents.</li> </ul>

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Guillaume Pinard-Beaudoin.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Québec, Canada  
Le 27 septembre 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A133737

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 30 juin	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF (notes 14)</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	7 382	15 409
Débiteurs (notes 6 et 23)	35 696	22 148
Stocks (note 7)	20 171	8 486
Impôts sur le bénéfice à recevoir (note 17)	982	-
Actifs sur contrats (note 20)	11 591	7 574
Frais payés d'avance et dépôts	4 236	2 868
	<b>80 058</b>	<b>56 485</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 8)	15 632	5 657
Immobilisations incorporelles (note 9)	47 993	33 131
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	16 012	10 094
Autres actifs	157	200
Prêts à des parties liées (note 27 a)	1 250	1 250
Goodwill (notes 5 et 11)	37 672	30 209
Actifs d'impôts différés (note 17)	6 889	76
	<b>205 663</b>	<b>137 102</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 12)	23 600	15 466
Impôts sur le bénéfice à payer (note 17)	-	508
Provisions (notes 13 et 21 c)	159	644
Passifs sur contrats (note 20)	6 207	3 283
Contreparties conditionnelles (notes 5 et 16)	10 017	4 026
Tranche courante de la dette à long terme (note 15)	1 563	2 975
Tranche courante des obligations locatives (note 18)	1 898	1 636
	<b>43 444</b>	<b>28 538</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunt bancaire (note 14)	45 562	-
Dette à long terme (note 15)	510	12 941
Autres passifs financiers non courants	173	261
Contrepartie conditionnelle (notes 5 et 16)	-	2 712
Passifs d'impôts différés (note 17)	4 519	3 937
Obligations locatives (note 18)	15 027	9 318
	<b>109 235</b>	<b>57 707</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social (note 19)	130 027	119 780
Réserve pour les options d'achats d'actions (note 19)	5 029	3 726
Réserve pour les bons de souscription (note 19)	-	679
Déficit	(40 085)	(45 192)
Cumul des autres éléments du résultat global	1 457	402
	<b>96 428</b>	<b>79 395</b>
	<b>205 663</b>	<b>137 102</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Frédéric Dugré



Président et chef de la direction

Lisa Henthorne



Présidente du conseil d'administration

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
 (en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations sur les actions)

	Actions ordinaires (Nombre) (note 19)	Capital social (note 19)	Réserve pour les options d'achat d'actions (note 19)	Réserve pour les bons de souscription (note 19)	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2020</b>	76 872 608	106 872	3 473	2 706	(48 311)	3 873	68 613
Charge de rémunération à base d'actions (note 19)	-	-	253	-	-	-	253
Bénéfice net	-	-	-	-	3 119	-	3 119
Actions émises par suite de l'exercice de bons de souscription	8 264 596	12 908	-	(2 027)	-	-	10 881
Autres éléments du résultat global - Écarts de conversion	-	-	-	-	-	(3 876)	(3 876)
Autres éléments du résultat global - Gains (pertes) nets survenus au cours de l'exercice sur les couvertures de flux de trésorerie (nets d'impôt)	-	-	-	-	-	168	168
Autres éléments du résultat global - Gain net sur les couvertures de flux de trésorerie reclassé à l'état consolidé des résultats	-	-	-	-	-	237	237
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>85 137 204</b>	<b>119 780</b>	<b>3 726</b>	<b>679</b>	<b>(45 192)</b>	<b>402</b>	<b>79 395</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>	<b>85 137 204</b>	<b>119 780</b>	<b>3 726</b>	<b>679</b>	<b>(45 192)</b>	<b>402</b>	<b>79 395</b>
Charge de rémunération à base d'actions (note 19)	-	-	1 303	-	-	-	1 303
Bénéfice net	-	-	-	-	5 107	-	5 107
Émission d'actions ordinaires (note 5)	1 107 733	2 641	-	-	-	-	2 641
Actions émises par suite de l'exercice de bons de souscription	3 762 471	5 939	-	(679)	-	-	5 260
Frais d'émission d'actions	-	(22)	-	-	-	-	(22)
Recouvrement d'impôts différés	-	1,689	-	-	-	-	1,689
Autres éléments du résultat global - Écarts de conversion	-	-	-	-	-	1 089	1 089
Autres éléments du résultat global - Gains (pertes) nets survenus au cours de l'exercice sur les couvertures de flux de trésorerie (nets d'impôt)	-	-	-	-	-	203	203
Autres éléments du résultat global - Gain net sur les couvertures de flux de trésorerie reclassé à l'état consolidé des résultats (note 15)	-	-	-	-	-	(237)	(237)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>90 007 408</b>	<b>130 027</b>	<b>5 029</b>	<b>-</b>	<b>(40 085)</b>	<b>1 457</b>	<b>96 428</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
 (en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Revenus (notes 20 et 26)	<b>184 356</b>	144 324
Coût des marchandises vendues (note 21 a)	<b>134 749</b>	104 379
<b>Bénéfice brut avant amortissement</b>	<b>49 607</b>	39 945
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs (note 21 a)	<b>33 376</b>	25 493
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (notes 8, 10 et 21 b)	<b>3 812</b>	3 187
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 9 et 21 b)	<b>5 419</b>	4 141
Autres pertes, montant net (note 21 c)	<b>2 517</b>	2 012
Crédit d'impôt gouvernemental (note 17)	<b>(500)</b>	-
Frais d'acquisition et d'intégration (note 5)	<b>1 135</b>	489
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>45 759</b>	35 322
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>3 848</b>	4 623
Produits financiers (note 27 a)	<b>(33)</b>	(41)
Charges financières	<b>2 392</b>	2 376
Charges financières, montant net	<b>2 359</b>	2 335
Quote-part dans les bénéfices d'une entreprise associée	-	183
Gain de réévaluation à la juste valeur d'une acquisition par étapes (note 5)	-	2 351
<b>Bénéfice net avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>1 489</b>	4 822
Charge d'impôts exigibles (note 17)	<b>952</b>	1 515
Charge (économie) d'impôts différés (note 17)	<b>(4 570)</b>	188
	<b>(3 618)</b>	1 703
<b>Bénéfice net pour l'exercice</b>	<b>5 107</b>	3 119
<b>Bénéfice net de base par action (note 22)</b>	<b>0,058</b>	0,039
<b>Bénéfice net dilué par action (note 22)</b>	<b>0,054</b>	0,039
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base (note 22)	<b>88 189 057</b>	79 469 345
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué (note 22)	<b>93 900 881</b>	91 233 758

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**  
**(en milliers de dollars canadiens)**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	<b>5 107</b>	3 119
Autres éléments du résultat global – Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement au bénéfice net		
Écarts de conversion	<b>1 089</b>	(3 876)
Gains survenus au cours de l'exercice sur les couvertures de flux de trésorerie (nets d'impôt)	<b>203</b>	168
Perte nette (gain) sur les couvertures de flux de trésorerie reclassée à l'état consolidé des résultats (note 15)	<b>(237)</b>	237
<b>Résultat global</b>	<b>6 162</b>	<b>(352)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**(en milliers de dollars canadiens)**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>		
Bénéfice net avant impôts sur le bénéfice	1 489	4 822
Éléments hors caisse		
Charges financières, montant net	2 359	2 335
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (notes 8, 10 et 21 b)	3 812	3 187
Amortissement des immobilisations incorporelles (notes 9 et 21 b)	5 419	4 141
Gain sur achat (note 5)	-	(2 351)
Gain sur transaction de cession-bail (note 10)	-	(68)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles (note 16)	2 565	462
Autres	186	(4)
Variation nette de crédits d'impôts	(500)	-
Écarts de change non réalisés, montant net	(139)	(792)
Charges de rémunération à base d'actions	1 303	253
Quote-part dans les bénéfices d'une entreprise associée	-	(183)
	<b>16 494</b>	<b>11 802</b>
Variation des éléments du fonds de roulement	<b>(21 038)</b>	<b>(3 222)</b>
Intérêts reçus	33	41
Impôts sur le bénéfice payés	<b>(1 739)</b>	<b>(1 337)</b>
Trésorerie nette affectée aux activités opérationnelles	<b>(6 250)</b>	<b>7 284</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des autres actifs	43	200
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 8)	<b>(9 658)</b>	<b>(1 186)</b>
Produit de la transaction de cession-bail (note 10)	-	2 572
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	<b>(806)</b>	<b>(370)</b>
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 5)	<b>(21 133)</b>	<b>(4 319)</b>
Paiement d'une contrepartie conditionnelle (note 16)	<b>(1 093)</b>	<b>(2 860)</b>
Dividendes reçus d'une entreprise associée	-	1 195
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	<b>(32 647)</b>	<b>(4 768)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit des emprunts bancaires	45 767	2 035
Remboursement des emprunts bancaires	-	(5 450)
Produit net de la dette à long terme contractée (note 15)	64	8 510
Remboursement de la dette à long terme (note 15)	<b>(15 953)</b>	<b>(9 637)</b>
Remboursement des obligations locatives (note 18)	<b>(2 171)</b>	<b>(1 838)</b>
Intérêts payés	<b>(1 972)</b>	<b>(1 445)</b>
Frais de financement	<b>(204)</b>	<b>(126)</b>
Exercice de bons de souscription	5 260	10 881
Frais d'émission d'actions (note 5)	<b>(22)</b>	-
Trésorerie nette générée par les activités de financement	<b>30 769</b>	<b>2 930</b>
Variation nette de la trésorerie	<b>(8 128)</b>	<b>5 446</b>
<b>Effet des variations des cours de change sur le solde de trésorerie libellée en devises étrangères</b>	<b>101</b>	<b>524</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(8 027)</b>	<b>5 970</b>
Trésorerie – Début de l'exercice	<b>15 409</b>	<b>9 439</b>
<b>Trésorerie – Fin de l'exercice</b>	<b>7 382</b>	<b>15 409</b>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)

## 1. Description de l'entreprise

H<sub>2</sub>O Innovation inc. (« H<sub>2</sub>O Innovation » ou la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. H<sub>2</sub>O Innovation conçoit et fournit sur mesure des solutions de traitement d'eau intégrées de pointe qui utilisent la technologie de filtration membranaire pour les marchés municipaux, industriels, de l'énergie et des ressources naturelles. Les activités de la Société sont centrées sur trois piliers : i) les technologies de traitement d'eau et services (« WTS »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, de produits chimiques de spécialité, consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »). Le siège social de la Société est situé au 330, rue Saint-Vallier Est, suite 340, Québec (Québec), G1K 9C5, Canada.

Le 22 mars 2022, les actions ordinaires de la Société ont été inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole HEO. Les actions ordinaires de la Société ont été retirées de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») au même moment.

## 2. Base de préparation

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la méthode du coût historique, à l'exception de la contrepartie conditionnelle qui est évaluée à la juste valeur.

Le 27 septembre 2022, le conseil d'administration de la Société a révisé et approuvé les présents états financiers consolidés et autorisé leur publication.

### Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien. Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près. Chaque transaction étrangère détermine sa monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers de chaque activité à l'étranger sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de chaque entité détenue à 100% par le groupe est la suivante :

H <sub>2</sub> O Innovation Inc.	Dollar canadien
H <sub>2</sub> O Innovation USA Inc.	Dollar américain
Professional Water Technologies, L.L.C	Dollar américain
Piedmont Pacific Corporation	Dollar américain
Piedmont Pacific Inc.	Dollar canadien
Piedmont Hong Kong Limited	Dollar américain
H <sub>2</sub> O Innovation Operation & Maintenance, L.L.C	Dollar américain
JCO, Inc.	Dollar américain
Environmental Consultants, L.L.C	Dollar américain
Genesys International Limited	Livre sterling
Genesys Membrane Products, S.L.U.	Euro
Genesys Membrane Products Latinoamericana Limitada	Peso chilien

### Périmètre de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela s'est avéré nécessaire pour les aligner sur les méthodes adoptées par la Société.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Filiales

Les filiales désignent toutes les entités à l'égard desquelles la Société a le contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société dispose des trois éléments suivants : le pouvoir de diriger les activités pertinentes de la filiale, l'exposition ou le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale, et la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Société réévalue si elle contrôle ou non une entité détenue lorsque les faits et circonstances indiquent un changement affectant l'un ou l'autre ou la totalité des trois éléments mentionnés ci-dessus. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date du transfert de contrôle à la Société et ne sont plus consolidées à compter de la date où ce contrôle cesse.

Les opérations intersociétés, les soldes et les gains et pertes non réalisés sur les transactions entre sociétés d'un groupe sont éliminés. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales ont été modifiées pour s'harmoniser à celles adoptées par le groupe.

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, mais ne constitue pas un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces processus décisionnels. Les considérations prises pour déterminer l'influence notable sont similaires à celles nécessaires pour déterminer le contrôle des filiales. La participation de la Société dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de la mise en équivalence, l'investissement dans une entreprise associée est initialement comptabilisé au coût. La valeur comptable de l'investissement est ajustée pour comptabiliser les variations de la quote-part de la société dans l'actif net de l'entreprise associée depuis la date d'acquisition. Le goodwill relatif à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de l'investissement et n'est pas soumis à un test de dépréciation séparément.

L'état consolidé des résultats reflète la quote-part de la société dans les résultats de l'entreprise associée. Tout changement dans les autres éléments du résultat global (« AERG ») de ces sociétés est présenté dans les AERE de la Société. De plus, lorsqu'un changement est comptabilisé directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part de tout changement, le cas échéant, dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Les gains et les pertes non réalisés résultant de transactions entre la Société et l'entreprise associée sont éliminés dans la mesure de la participation dans l'entreprise associée. La quote-part de la Société dans le bénéfice ou la perte d'une entreprise associée est présentée directement à l'état consolidé des résultats, hors du bénéfice d'exploitation et représente le bénéfice ou la perte après impôts et les participations sans contrôle dans les filiales de l'entreprise associée. Au besoin, des ajustements sont apportés pour aligner les conventions comptables sur celles de la Société.

Après application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de constater une perte de valeur sur sa participation dans l'entreprise associée. À chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication objective que l'investissement dans l'entreprise associée s'est déprécié. S'il existe une telle indication, la Société calcule le montant de la dépréciation comme étant la différence entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, puis comptabilise la perte dans la « quote-part des résultats d'une entreprise associée » dans l'état consolidé des résultats. En cas de perte d'influence notable sur l'entreprise associée, la Société évalue et comptabilise tout placement conservé à sa juste valeur. Toute différence entre la valeur comptable de l'entreprise associée en cas de perte d'influence notable et la juste valeur de l'investissement conservé et du produit de la cession est comptabilisée en résultat.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la somme de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les frais d'acquisition et d'intégration sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats à mesure qu'ils sont engagés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

À la date d'acquisition, les actifs acquis et les passifs repris identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, avec les exceptions suivantes :

- Les actifs ou passifs d'impôt différé et les passifs ou actifs liés aux régimes d'avantages sociaux sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et IAS 19, *Avantages du personnel* respectivement;
- Les actifs (ou groupes destinés à être cédés) classés comme étant détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, sont évalués conformément à cette norme.

Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, soit l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs repris identifiables. Si, par suite de la réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs repris identifiables excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé des résultats à titre de gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Si la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou passifs résultant d'une entente de contrepartie conditionnelle, la contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors du regroupement d'entreprises.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle qui ne constituent pas des ajustements de période d'évaluation dépend de la façon dont la contrepartie conditionnelle est classée. Une contrepartie conditionnelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure et son règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres. Toute contrepartie conditionnelle classée dans les actifs ou passifs est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*, le gain ou la perte correspondants étant comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

Les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle qui constituent des ajustements de période d'évaluation donnent lieu à des ajustements rétroactifs, moyennant des ajustements correspondants du goodwill. Les ajustements de période d'évaluation sont des ajustements qui résultent d'informations complémentaires obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) relativement à des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement est survenu, la Société présente des montants provisoires pour les éléments dont la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou bien des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés afin de refléter les nouvelles informations obtenues relativement aux faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté les montants comptabilisés à cette date.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, déduction faite des pertes de valeur cumulées.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'acquéreur doit réévaluer les titres de capitaux propres qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le cas. Il se peut que lors de périodes de présentation de l'information financière antérieures, l'acquéreur ait comptabilisé les variations de valeur de ses titres de capitaux propres dans l'entreprise acquise dans les autres éléments du résultat global. Dans ce cas, le montant qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global doit être comptabilisé de la même façon que si l'acquéreur avait directement vendu les titres de capitaux propres détenus antérieurement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Conversion des devises**

Les actifs et passifs monétaires des entités canadiennes libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, tandis que les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des revenus et charges liés aux actifs et passifs non monétaires, lesquels sont convertis au taux historique. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les états consolidés des résultats.

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change fluctuent de manière significative durant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des opérations sont utilisés. Les écarts de conversion qui en résultent, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

Le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger et sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

**Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des participants au marché à la date d'évaluation.

La direction passe en revue régulièrement les données non observables et les ajustements d'évaluation significatifs. Si des informations d'un tiers sont utilisées pour évaluer les justes valeurs, la direction évalue les données obtenues de ce tiers pour étayer la conclusion que ces évaluations respectent les exigences des IFRS, y compris le niveau de la hiérarchie des justes valeurs dans lequel ces évaluations doivent être classées.

Lorsque la juste valeur d'un actif ou passif est évaluée, la Société utilise des données de marché observables dans la mesure du possible. Les justes valeurs sont catégorisées entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sur la base des données utilisées dans les techniques d'évaluation comme suit :

- Niveau 1 – Les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 – Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La Société comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le changement est survenu.

Des informations additionnelles sur les hypothèses faites dans l'évaluation de la juste valeur sont incluses dans les notes complémentaires des états financiers consolidés.

**Trésorerie**

La trésorerie inclut l'encaisse et les dépôts à vue.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pour les matières premières et les produits finis, à l'exception de la main-d'œuvre et des frais généraux pour lesquels le coût est déterminé selon la méthode du prix de revient complet. La méthode du prix de revient complet utilisée par la Société inclut les coûts liés à la main-d'œuvre et une part des frais généraux de fabrication basée sur la capacité opérationnelle normale mais à l'exclusion des coûts d'emprunt. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts d'achèvement estimés nécessaires pour réaliser la vente.

**Contrats de location**

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est fondé sur le montant initial de l'obligation locative ajusté, le cas échéant, en fonction des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date et auquel s'ajoutent les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faite des avantages incitatifs reçus, le cas échéant.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est périodiquement diminué de la charge d'amortissement et des pertes de valeurs, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte, étant donné que ce mode reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les durées des contrats de location s'échelonnent de 1 à 15 ans pour les bâtiments, de 1 an à 5 ans pour le matériel roulant et de 3 à 10 ans pour la machinerie et équipement.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent principalement les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est majoré pour refléter l'accumulation des intérêts et réduit en fonction des paiements de loyers versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si le bien sous-jacent sera acheté.

Contrats de location à court terme et contrats de location de faible valeur

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification pour les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter de la date effective et qui ne comportent pas d'option d'achat comme des contrats de location à court terme. La Société applique également les mesures de simplification pour les contrats de location qui sont considérés comme de faible valeur. Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur sont comptabilisés comme une dépense sur une base linéaire au cours de la durée du bail.

Détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ou les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)

Après la date de début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer ou non l'option de renouvellement (p.ex., un changement de la stratégie d'affaires).

### Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses attribuables à l'acquisition des biens. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire qui répartit le coût de chaque actif moins sa valeur résiduelle sur sa durée de vie utile estimative. Le terrain n'est pas amorti. Pour les bâtiments, le calcul de l'amortissement par composante est également utilisé pour les composantes ayant des durées de vie utiles différentes. L'amortissement est calculé en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments	10-26 ans
Machinerie et équipement	2-15 ans
Mobilier, matériel de bureau et équipement informatique	2-10 ans
Matériel roulant	2-7 ans
Unités conteneurisées	4-10 ans
Améliorations locatives	Durée restante du contrat de location, entre 1 et 10 ans

La charge d'amortissement est portée à l'état consolidé des résultats au poste « Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation ».

Lorsque des composantes importantes d'immobilisations corporelles doivent être remplacées à intervalles réguliers, la Société les amortit séparément en fonction de leur durée de vie utile spécifique. De même, lorsqu'une inspection majeure est réalisée, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en remplacement si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils sont encourus.

Les durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont passées en revue à chaque période de présentation de l'information financière, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

Le gain ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des frais de développement capitalisés, ne sont pas capitalisées et les dépenses connexes sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique estimative et soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur. La période d'amortissement et la méthode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont passées en revue au moins à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les charges d'amortissement sont portées aux résultats consolidés au poste « Amortissement des immobilisations incorporelles ».

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, soit individuellement ou au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). L'évaluation de la durée d'utilité indéterminée est revue chaque année pour déterminer s'il convient toujours de la considérer ainsi. Dans le cas contraire, la durée d'utilité est changée d'indéterminée à déterminée sur une base prospective.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La Société utilise les méthodes d'amortissement suivantes :

Immobilisations incorporelles acquises séparément

- Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq (5) ou dix (10) ans.

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

- La propriété intellectuelle inclut les brevets, les droits sur les technologies, les technologies et les dessins techniques. La propriété intellectuelle et les brevets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept (7) à quinze (15) ans.
- Les dessins techniques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix (10) ans.
- Les marques de commerce ayant une durée de vie utile déterminée sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) à sept (7) ans.
- Les relations clients sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq (5) et quinze (15) ans.
- Les accords de non-concurrence sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six (6) mois à dix (10) ans.
- Les ententes contractuelles sont amorties sur la durée du contrat connexe.
- Le réseau de distribution est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq (5) ans.

Frais de recherche et développement

Les dépenses relatives aux activités de recherche sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les dépenses de développement liées à un projet sont comptabilisées à titre d'immobilisation incorporelle lorsque la Société peut démontrer :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de le mettre en service ou de le vendre;
- Comment l'actif générera des avantages économiques futurs;
- La disponibilité des ressources pour achever le développement de l'actif;
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Après la comptabilisation initiale des dépenses de développement à titre d'actif, ce dernier est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement commence dès que le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. L'actif est amorti selon la méthode linéaire sur une période maximale de cinq ans.

**Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles excluant le goodwill**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation de ces actifs. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur (le cas échéant). Pour les besoins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des flux de trésorerie isolables (unités génératrices de trésorerie). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si une base raisonnable et cohérente de répartition peut être identifiée, les actifs communs sont affectés aux différentes unités génératrices de trésorerie. Dans le cas contraire, ils sont attribués au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel une base de répartition raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles non encore mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an, et dès qu'il existe une indication que l'actif a subi une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la juste valeur diminuée du coût de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte. Les coûts de la vente sont les coûts marginaux directement attribuables à la cession d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le bénéfice. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées à leur valeur actuelle à l'aide du taux d'actualisation avant impôts qui reflète

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une UGT) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Pour les actifs autres que le goodwill, une perte de valeur précédemment comptabilisée n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur.

Lorsqu'une perte de valeur d'un actif à durée d'utilité déterminée est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

### **Dépréciation du goodwill**

Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement, indépendamment du fait que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités. Les UGT auxquelles le goodwill a été affecté sont soumises à un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment s'il existe une indication qu'une unité soit susceptible d'avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure. Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable est inclus dans la détermination du gain ou de la perte à la cession.

Lorsque le goodwill a été affecté à une UGT et qu'une partie de l'opération au sein de cette unité est cédée, le goodwill associé à l'opération cédée est inclus dans la valeur comptable de l'opération lors de la détermination du profit ou de la perte sur cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives de l'opération cédée et de la part de l'UGT conservée.

La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel le 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

### **Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

#### **Classement et évaluation**

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée, dans le cas des instruments financiers autres qu'à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »), des coûts de transaction.

Les instruments d'emprunt sont ensuite évalués à la JVBRN, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société détermine le classement de ses actifs financiers en fonction de son modèle économique de gestion des actifs financiers et détermine si les flux de trésorerie contractuels des instruments représentent uniquement des paiements de principal et des intérêts sur le principal restant dû. Les dérivés de la Société non désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture admissible sont ensuite évalués à la JVBRN. Les instruments de capitaux propres entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, le cas échéant, sont ultérieurement évalués à la JVBRN ou déterminés irrévocablement comme étant classés à la JVAERG au moment de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ou à la JVBRN. Les passifs financiers sont ensuite évalués à la JVBRN lorsque le passif financier est : (i) la contrepartie conditionnelle d'un acquéreur lors d'un regroupement d'entreprises; (ii) détenus à des fins de transaction; ou (iii) désigné comme étant à la JVBRN, s'il est admissible. Les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Pour les passifs financiers désignés comme JVBRN, le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est attribuable aux variations du risque de crédit de la Société lié à ce passif est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, à moins que la comptabilisation des effets des variations du risque de crédit du passif dans les autres éléments du résultat global ne crée ou ne renforce une asymétrie comptable dans les états consolidés des résultats et du résultat global. Le montant résiduel de la variation de la juste valeur du passif est comptabilisé dans les états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur d'un passif financier attribuables au risque de crédit de la Société qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassées ultérieurement dans les états consolidés des résultats; ils sont plutôt transférés au déficit, lors de la décomptabilisation du passif financier.

Le tableau suivant présente la catégorie d'évaluation des instruments financiers de la Société :

<b>Instrument financier</b>	<b>Catégorie d'évaluation selon IFRS 9</b>
Trésorerie	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti
Autres actifs	Coût amorti
Prêts à des parties liées	Coût amorti
Emprunts bancaires	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti
Contreparties conditionnelles	JVBRN
Autres passifs financiers non courants	Coût amorti ou JVAERG pour les couvertures de flux de trésorerie

Dépréciation

IFRS 9 requiert un modèle de perte de crédit attendue prospective. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir.

Pour les débiteurs et les actifs sur contrats, la Société a choisi l'approche simplifiée et a évalué l'incidence de la norme sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a constitué une provision fondée sur son expérience en matière de pertes de crédit, ajustée en fonction de facteurs prospectifs spécifiques au client et à la conjoncture économique.

Pour les prêts à des parties liées, la provision pour perte de crédit est basée sur les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir, soit la méthode générale selon IFRS 9. Les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir correspondent à la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les douze mois suivant la date de clôture. Toutefois, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la perte de valeur est basée sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société considère qu'un actif financier est en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent que la Société est peu susceptible de recevoir l'intégralité des montants contractuels en cours avant de prendre en compte tout risque de crédit atténué par l'assurance d'Exportation et Développement Canada (« EDC ») pour certains débiteurs.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif ont expiré ou que la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif et soit (a) la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou (b) la Société n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle de l'actif.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est libérée, annulée ou expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre du même prêteur à des conditions substantiellement différentes ou que les conditions d'un passif existant sont substantiellement modifiées, un tel échange ou une telle modification est

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

traité comme une décomptabilisation du passif initial et la reconnaissance d'un nouveau passif. La différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée dans les états consolidés du résultat global.

*Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture*

La Société utilise des instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt, pour couvrir son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu et la juste valeur est réévaluée ultérieurement. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

Les gains ou pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisés au résultat net, à l'exception de la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace qui est comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global et qui est ensuite reclassée au résultat net lorsque l'élément de couverture affecte le résultat net.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les relations de couverture sont classées comme :

- La couverture de juste valeur lors de la couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou un engagement ferme non comptabilisé.
- Les flux de trésorerie couvrent lorsqu'ils couvrent l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à la totalité ou à une composante d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, ou au risque de change dans un engagement ferme non comptabilisé.
- La couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger.

Au début d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif de la Société en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément couvert ou de la transaction, de la nature du risque couvert et de la façon dont la Société évaluera l'efficacité des changements dans la juste valeur de l'instrument de couverture pour compenser l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. On s'attend à ce que ces couvertures soient très efficaces pour compenser les changements de la juste valeur ou des flux de trésorerie et soient évaluées de façon continue afin de déterminer qu'elles ont effectivement été très efficaces tout au long des périodes d'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

La Société a seulement choisi de désigner des relations de couverture en ce qui concerne les contrats de swaps de taux d'intérêt afin d'atténuer la variation du risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme.

*Couvertures de flux de trésorerie*

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, tandis que toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés des résultats. La réserve de couverture de flux de trésorerie est ajustée au moindre du gain ou de la perte cumulée sur l'instrument de couverture et de la variation cumulative de la juste valeur de l'instrument de couverture.

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt pour couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt dans les transactions prévues et les engagements fermes. La partie inefficace relative aux contrats d'échange de taux d'intérêt est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

La Société désigne uniquement l'élément au comptant des contrats à terme comme instrument de couverture. L'élément à terme est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et cumulé dans une composante distincte des capitaux propres sous le coût de la réserve de couverture.

Les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés en fonction de la nature de la transaction couverte sous-jacente. Si l'opération couverte aboutit ultérieurement à la comptabilisation d'un élément non financier, le montant accumulé en capitaux propres est retiré de la composante distincte des capitaux propres et inclus dans le coût initial ou dans une autre valeur comptable de l'actif ou du passif couvert. Il ne s'agit pas d'un ajustement de reclassement et ne sera pas comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour la période. Cela s'applique également lorsque la transaction prévue couverte d'un actif non financier ou d'un passif non financier devient ultérieurement un engagement ferme pour lequel la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Pour toute autre couverture de flux de trésorerie, le montant accumulé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre d'ajustement de reclassement dans la ou les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent l'état consolidé des résultats. Si la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est abandonnée, le montant qui a été accumulé dans les autres éléments du résultat global doit rester dans les autres éléments du résultat global cumulés si les flux de trésorerie futurs couverts sont toujours attendus. Dans le cas contraire, le montant sera immédiatement reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre d'ajustement de reclassement. Après l'arrêt, une fois que le flux de trésorerie couvert se produit, tout montant restant dans les autres éléments du résultat global cumulés doit être comptabilisé en fonction de la nature de la transaction sous-jacente comme décrit ci-dessus.

### **Comptabilisation des revenus**

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés, pour chacune des obligations de prestation, soit progressivement ou à un moment précis, selon la méthode reflétant le transfert du contrôle des biens ou des services qui sous-tendent l'obligation de prestation envers le client.

#### *Contrats liés aux Projets*

Dans la plupart des cas, pour les obligations de prestation remplies progressivement, la Société comptabilise les produits progressivement en fonction d'une méthode fondée sur les intrants, sur la base des coûts engagés à ce jour par rapport au coût total estimatif à l'achèvement, pour évaluer l'avancement à mesure qu'elle remplit ces obligations de prestation. Selon cette méthode, les coûts qui ne contribuent pas à la progression du transfert par la Société du contrôle des biens ou services au client sont exclus de l'évaluation de la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie. Dans certaines autres situations, la Société peut comptabiliser les produits à un moment précis, lorsque les critères de comptabilisation progressive ne sont pas remplis. Si le total des coûts prévus excède le total des produits des activités ordinaires prévus pour un contrat, la perte est entièrement comptabilisée dans la période au cours de laquelle elle devient connue.

La Société comptabilise une modification de contrat, c'est-à-dire un changement qui touche l'étendue et/ou le prix d'un contrat, comme un contrat distinct lorsque les biens ou services devant être fournis à la suite de la modification sont distincts de ceux qui ont été fournis jusqu'à la date de la modification et que le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète le prix de vente spécifique du ou des biens ou services additionnels promis. Lorsque la modification du contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement des produits des activités ordinaires sur une base cumulative à la date de la modification du contrat.

Étant donné qu'une part importante des produits des activités ordinaires de la Société est comptabilisée progressivement, les clauses contractuelles qui déterminent le moment auquel la contrepartie devient due de la part du client, tel que lors de l'atteinte de certains jalons, le fait que la Société atteigne de tels jalons plus tôt ou plus tard que prévu et la capacité d'obtenir des acomptes sur contrats auront une incidence, tout comme d'autres facteurs, sur le solde des créances clients, des actifs sur contrats et des passifs sur contrats.

Un actif sur contrats est initialement comptabilisé pour les produits tirés des services fournis en vertu des contrats de conception et de fabrication, car la réception de la contrepartie est conditionnelle au respect de certaines conditions stipulées dans les contrats. À l'issue de la prestation des services et de l'acceptation par le client, le montant comptabilisé en actifs du contrat est reclassé en créances clients.

Un passif sur contrat est constaté si un paiement est reçu ou si un paiement est dû (selon la première éventualité) d'un client avant que la Société ne transfère les biens ou services connexes. Les passifs relatifs aux contrats sont constatés à titre de produits lorsque la société exécute le contrat (c.-à-d. transfère le contrôle des biens ou services connexes au client).

Si la société a un contrat onéreux, l'obligation actuelle en vertu du contrat est comptabilisée et évaluée comme une provision. Cependant, avant qu'une provision distincte pour un contrat onéreux ne soit établie, la Société comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs attribués à ce contrat.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

*Revenus provenant des Produits de spécialité et des activités de service*

Pour les Produits de spécialité et les activités de service, les revenus sont comptabilisés au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, soit à la livraison, soit à destination. La Société a généralement droit à un paiement au moment de la livraison (ce qui correspond au moment où la Société satisfait à ses obligations de prestation aux termes de l'arrangement), puisqu'une telle créance est comptabilisée car la contrepartie est inconditionnelle et que seul le passage du temps est requis avant que le paiement soit dû.

Les revenus provenant des activités de service comprennent le nombre d'heures de main-d'œuvre nécessaire à la réparation d'un système de traitement de l'eau auquel un taux de facturation par heure est appliqué et sont constatés à un moment précis.

La Société peut offrir à ses clients des rabais et des incitatifs promotionnels sur les ventes, donnant lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est limitée dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisées. L'application de la limitation à l'égard de la contrepartie variable augmente le montant des produits des activités ordinaires qui seront différés. La Société applique la méthode du montant le plus probable pour estimer les remises accordées aux clients à l'aide de taux contractuels et a estimé les remises sur volume accordées aux clients en fonction de l'évolution des dépenses. Par conséquent, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés nets de ces incitatifs promotionnels estimés.

Au cours des périodes ultérieures, la Société surveille le rendement des clients par rapport aux obligations convenues liées aux programmes d'encouragement à la vente et apporte les ajustements nécessaires à la comptabilisation des produits des activités ordinaires et des incitatifs au besoin.

*Revenus provenant d'Opération et maintenance*

Les revenus comprennent les contrats d'opération et de maintenance, qui comprennent la gestion des services publics, les services de maintenance, la gestion des employés et autres services divers spécifiques au contrat. Les contrats sont à long terme et les services sont facturés mensuellement sur la base d'un douzième des frais de service annuels, comme indiqué dans le contrat, et les revenus sont comptabilisés progressivement. Les réparations, installations et autres services ne faisant pas partie de la portée des services, tel qu'indiqué dans le contrat, et les montants supérieurs aux coûts budgétés sont facturés au coût pour le client et comptabilisés au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Le montant des revenus comptabilisés par la Société est fondé sur le prix de transaction attribué à chaque obligation de prestation. Ce prix de transaction correspond au montant de contrepartie que la Société s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de biens ou de services promis à un client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. Le prix de transaction comprend, entre autres, et lorsque cela s'applique, une estimation de la contrepartie variable seulement dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisés. La contrepartie variable est habituellement liée aux incitatifs et aux rabais sur volume.

**Revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la Société et que le montant des revenus peut être calculé de façon fiable selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts sont inclus dans les produits financiers dans l'état consolidé des résultats.

**Capital social**

Les actions ordinaires sont classées à titre de capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, déduction faite de toute incidence fiscale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Paiement fondé sur des actions**

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants dont les services sont retenus par la Société et comptabilise ces attributions conformément à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants sont évaluées à leur juste valeur (excluant l'effet des conditions d'acquisition autres que les conditions du marché) à la date d'attribution. Les renseignements relatifs à la détermination de la juste valeur des transactions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres figurent à la note 19 – Capital-actions.

La juste valeur à la date d'attribution des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes, et est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats à titre de charge de rémunération en fonction du calendrier d'acquisition graduelle des droits sur la durée d'acquisition, en tenant compte de l'estimation par la Société du nombre d'actions dont les droits seront éventuellement acquis. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est portée aux résultats consolidés, moyennant un ajustement correspondant au poste « Réserve pour les options d'achat d'actions », de manière à ce que le cumul de la charge de rémunération reflète l'estimation révisée.

Toute contrepartie reçue par la Société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social, et la composante « Réserve pour les options d'achat d'actions » résultant du paiement fondé sur des actions est reclassée au capital social lors de l'émission des actions.

**Bons de souscription**

Le produit de l'émission des bons de souscription considérés comme des capitaux propres est comptabilisé comme une composante distincte des capitaux propres. Les frais engagés pour l'émission des bons de souscription sont portés en diminution du produit. Les bons de souscription émis avec des actions ordinaires sont évalués à la juste valeur à la date d'émission à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui intègre certaines hypothèses relatives aux données, notamment le prix des bons de souscription, le taux d'intérêt sans risque, la durée de vie prévue des bons de souscription et la volatilité prévue du cours de l'action. La juste valeur est incluse comme composante des capitaux propres et reclassée des bons de souscription aux actions ordinaires lors de l'exercice.

**Impôts**

La charge d'impôts sur le bénéfice représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé aux résultats consolidés, sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est comptabilisé dans les capitaux propres.

Impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible ou les passifs d'impôt exigible représentent les obligations ou réclamations de l'administration fiscale pour les périodes précédentes ou la période considérée qui n'ont pas été reçues ou payées à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable, qui diffère du bénéfice comptable. Les passifs d'impôt exigible sont évalués à l'aide des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode des différences temporaires et représente l'impôt qui devra vraisemblablement être payable ou recouvrable sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs dans l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes en fonction de la manière attendue de réaliser ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour des différences temporaires imposables résultant de participations dans des filiales ou coentreprises, sauf lorsque la date de la résorption de la différence temporaire peut être contrôlée et qu'il est probable que cette différence ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles, le report de crédits d'impôt non utilisés et le report de pertes fiscales non utilisées. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible auquel pourra être imputée la différence temporaire déductible et que le report en avant de crédits d'impôt et de pertes fiscales non utilisés pourra être utilisé, sauf :

- Lorsque l'actif d'impôt différé relatif à la différence temporaire déductible résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable;
- En ce qui concerne les différences temporaires déductibles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et participations dans des partenariats, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible et que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que suffisamment de bénéfices imposables soient disponibles pour permettre de recouvrer tout ou une partie de l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporaires découlant d'un goodwill qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés au regard des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale des actifs et passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le bénéfice prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

### **Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels sont présentés de manière cohérente avec les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels a été désigné comme le président et chef de la direction qui prend les décisions stratégiques.

Tel qu'exigé par le principal décideur opérationnel, la Société exerce ses activités sous trois nouveaux secteurs d'information financière : i) les technologies de traitement d'eau et services (« WTS »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acériques, de produits chimiques de spécialité, de produits consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »).

### **Bénéfice net par action**

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat d'actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés au début de l'exercice ou à la date de leur émission, si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options d'achat d'actions.

### **Provisions**

Des provisions sont constituées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Le montant de la provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Lorsqu'une partie ou la totalité des avantages économiques requis pour éteindre une obligation doit être recouvrée d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant de la créance peut être calculé de façon fiable.

### **Garanties**

La provision pour les réclamations de garantie correspond à la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction des sorties futures de ressources représentatives d'avantages économiques qui seront requises pour satisfaire les obligations de la Société en matière de garanties, tel que requis par la loi. L'estimation a été faite sur la base des tendances historiques et peut varier en fonction de nouveaux matériaux, de la durée des garanties offertes par les fournisseurs, des modifications des procédés de fabrication ou de tout autre événement affectant la qualité du produit. Les provisions pour garantie sont comptabilisées comme passif sous Provisions.

La Société offre à ses clients des garanties de durées variables en fonction de chaque contrat.

### **Nouvelles normes, modifications et interprétations adoptées**

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes à celles suivies pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2021. Depuis le 30 juin 2021, la Société n'a pas adopté de manière anticipée des normes, interprétations ou modifications.

#### *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16*

Les modifications prévoient des allègements temporaires concernant l'incidence sur l'information financière que pourrait avoir le remplacement d'un taux interbancaire par un taux de référence alternatif sans risque. Les modifications comprennent les mesures de simplification suivantes :

- une mesure de simplification consistant à exiger que les changements contractuels, ou les changements dans les flux de trésorerie requis en conséquence directe de la réforme, soient traités comme des modifications d'un taux d'intérêt variable, équivalentes aux modifications d'un taux d'intérêt ayant cours sur le marché;
- une mesure de simplification permettant que les changements requis en raison de la réforme des taux interbancaires soient apportés à la désignation de couverture et à la documentation liée à la couverture sans mettre fin à la relation de couverture;
- un allègement temporaire à l'égard de l'obligation de satisfaire à l'exigence relative au caractère isolable lorsqu'un instrument indexé sur un taux d'intérêt sans risque est désigné comme couverture d'une composante de risque.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### **3. Estimations, hypothèses et jugements comptables critiques**

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants présentés par la Société, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les méthodes comptables de la Société, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle conformément aux IFRS.

Les estimations et jugements comptables critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats qui sont par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Selon la direction, voici les secteurs où les principales méthodes comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

**Incidence de la COVID-19**

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022, la Société a évalué l'incidence des incertitudes entourant la pandémie de COVID-19 sur les valeurs comptables de son bilan. Cette analyse a nécessité l'utilisation de jugements et d'estimations et a permis de conclure qu'il n'y avait pas d'incidence significative.

La Société continuera à surveiller de près l'incidence de la pandémie de COVID-19 dans les périodes futures.

**Estimations et hypothèses**

Comptabilisation des revenus de projets

Le degré d'avancement de tout contrat de projet est évalué par la direction sur la base des informations disponibles à la fin de la période de présentation de l'information financière et jusqu'au jour précédant la date de publication des états financiers. Dans le cadre de ce processus, la direction se fonde en grande partie sur des estimations relativement au pourcentage d'avancement, aux travaux exécutés et aux coûts estimés devant être engagés pour effectuer le travail.

Dépréciation du goodwill

La Société effectue un test de dépréciation du goodwill chaque année, ou plus fréquemment si la Société a une indication que les actifs peuvent être dépréciés. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La détermination de la dépréciation du goodwill nécessite une estimation de la valeur d'utilité de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été affecté. Le calcul de la valeur d'utilité nécessite que la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus actualisés avant impôts de l'UGT ou du groupe d'UGT et un taux d'actualisation approprié afin de calculer la valeur actualisée. Les hypothèses clés requises pour l'estimation de la valeur d'utilité sont le taux de croissance annuelle des revenus, la marge du BAIIA et le taux d'actualisation. Les flux de trésorerie pour chaque UGT sont calculés à partir du budget préparé par la direction et approuvé chaque année par les membres du conseil d'administration; il s'agit des principales sources de détermination de la valeur d'utilité.

Aux fins de la dépréciation, les UGT sont déterminées sur la base de la meilleure estimation, par la direction, du plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie. La Société doit également déterminer si le goodwill peut être attribué à une ou à plus d'une UGT. Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées et décrites à la note 11. Ces estimations, y compris la méthode utilisée pour évaluer l'UGT et la détermination de la répartition du goodwill, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs et ultimement sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

Juste valeur des relations clients et du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises

En vertu de la méthode d'acquisition, à la date d'obtention du contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués à la juste valeur. La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées pour estimer leur juste valeur des immobilisations incorporelles acquises à la date d'acquisition et leur durée d'utilité. Ces évaluations se fondent généralement sur une projection du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus et sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, lequel correspond au taux présumé qu'utiliserait un intervenant sur le marché. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris nécessite du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si modifiées, peuvent affecter l'état consolidé des résultats et les états consolidés de la situation financière.

Actis d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales inutilisées et les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable auquel ces pertes et différences temporaires déductibles pourront être imputées. La direction exerce son jugement pour évaluer la probabilité dans laquelle les actifs d'impôt différé pourront être réalisés. Pour établir les estimations qui sous-tendent le jugement appliqué, la direction évalue les prévisions basées sur le budget approuvé le plus récent. La direction exerce son jugement pour évaluer les faits et circonstances spécifiques afin d'évaluer les incertitudes juridiques, économiques et autres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

#### **4. Normes et modifications comptables publiées, mais qui n'ont pas encore été adoptées**

Les modifications suivantes aux normes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, et l'application anticipée est permise :

*Modifications à l'IAS 1 : Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications aux paragraphes 69 à 76 de l'IAS 1 pour clarifier les exigences de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications précisent :

- ce que l'on entend par droit de différer le règlement;
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- que la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'a pas d'incidence sur le classement;
- que ce n'est que lorsqu'un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les modalités d'un passif n'ont pas d'incidence sur son classement.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et elles doivent être appliquées de manière rétrospective.

*Modifications à l'IFRS 3 : Référence au Cadre conceptuel*

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, relativement à la référence au Cadre conceptuel. Ces modifications visent à remplacer la mention du *Cadre de préparation et de présentation des états financiers*, publié en 1989, par la mention du *Cadre conceptuel de l'information financière*, publié en mars 2019, sans changer la substance des dispositions de la norme. L'IASB a également ajouté une exception au principe de comptabilisation de l'IFRS 3 afin d'écartier la possibilité de comptabiliser des gains ou pertes « au jour 2 » découlant de passifs et passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37 ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Parallèlement, l'IASB a décidé de préciser les indications existantes dans IFRS 3 visant les actifs éventuels qui ne seraient pas touchés par le fait de remplacer la mention du *Cadre de préparation et de présentation des états financiers*. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et elles s'appliquent de manière prospective.

*Modifications à l'IAS 16 : Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue*

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue*, qui interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits pendant que l'immobilisation est amenée à l'endroit et dans l'état nécessaires pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser le produit de la vente de ces éléments, et tous les coûts pour produire ces éléments, en résultat net. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et elles doivent être appliquées de manière rétrospective aux immobilisations corporelles rendues disponibles à l'utilisation à compter de l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers dans lesquels l'entité applique les modifications pour la première fois.

*Modifications à l'IAS 37 : Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat*

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 37 pour préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte pour évaluer si un contrat est déficitaire. Les modifications appliquent le « principe des coûts directement liés ». Les coûts directement liés à un contrat de fourniture de biens ou de services comprennent les coûts marginaux et les affectations de coûts directement liés aux activités contractuelles. Les frais généraux et administratifs ne sont pas directement liés à un contrat et ils sont exclus, sauf s'ils sont explicitement facturables à la contrepartie aux termes du contrat. Ces modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La Société appliquera ces modifications aux contrats pour lesquels elle ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à la date d'ouverture de l'exercice pour lequel elle applique les modifications pour la première fois.

*Modifications à l'IFRS 9 : Instruments financiers – Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers*

Dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9. La modification précise les honoraires dont une entité doit tenir compte lorsqu'elle évalue si les conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial. Ces honoraires ne tiennent compte que des honoraires payés au prêteur ou reçus de celui-ci, y compris ceux qui ont été versés ou reçus par l'une ou l'autre de ces parties pour le compte de l'autre partie. Une entité applique ces

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

modifications aux passifs financiers qui ont été modifiés ou échangés à l'ouverture ou après l'ouverture de l'exercice pour lequel elle applique ces modifications pour la première fois. Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La Société appliquera les modifications aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à l'ouverture ou après l'ouverture de l'exercice pour lequel elle applique ces modifications pour la première fois.

*Modifications à l'IAS 8 : Définition des estimations comptables*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 qui contiennent une nouvelle définition des « estimations comptables ». Les modifications clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. En outre, ces modifications clarifient la manière dont les entités utilisent les techniques d'évaluation et les données pour développer des estimations comptables. Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et s'appliquent aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à compter du début de cette période. Une application anticipée est permise. L'entité qui choisit l'application anticipée doit l'indiquer.

*Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, dans lesquelles des indications et des exemples sont fournis pour aider les entités à appliquer des jugements d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables qui sont plus utiles en remplaçant l'exigence de fournir des informations sur leurs « principales » méthodes comptables par celle de fournir des informations sur leurs méthodes comptables « significatives » et en ajoutant des indications sur la façon dont les entités appliquent le concept d'importance relative dans la prise de décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications à l'IAS 1 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Étant donné que les modifications apportées à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 fournissent des indications ne faisant pas autorité quant à l'application de la définition de significatif pour l'information sur les méthodes comptables, une date d'entrée en vigueur pour ces modifications n'est pas nécessaire.

*Modifications d'IAS-12: Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 « Impôts sur les résultats » pour limiter la portée de l'exemption à la comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles. Les modifications entrent le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'application anticipée est permise.

## 5. Regroupement d'entreprises

### A. Acquisition de Leader Evaporator Co., Inc.

Le 30 juin 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actifs avec Leader Evaporator Co., Inc. (« Leader ») pour acheter la quasi-totalité des actifs de Leader. Leader vend de l'équipement et des produits acéricoles depuis plus de 130 ans à des acériculteurs situés principalement aux États-Unis. La marque se positionne comme la combinaison parfaite entre la tradition et la qualité. Cette transaction devrait permettre à H2O Innovation d'augmenter sa part de marché dans l'industrie acéricole, principalement aux États-Unis, de solidifier sa position de manufacturier d'équipements et de produits de l'éclaircie et d'étendre ses capacités de production avec une installation additionnelle de 103 780 pi<sup>2</sup>, située dans la ville de Swanton, Vermont. La date effective de l'acquisition est le 30 juin 2022.

La transaction a été financée à même les liquidités disponibles de la Société et/ou les facilités de crédit existantes.

La Société a terminé son évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris en charge. Les immobilisations incorporelles ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.

Les estimations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition de Leader sur la base de la juste valeur estimée à la date d'acquisition et des informations disponibles à la date de publication des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Justes valeurs estimatives comptabilisées à la date de l'acquisition (30 juin 2022)

**Répartition finale**

(en milliers de dollars canadiens)

	\$
<b>Actifs acquis</b>	
Trésorerie	135
Débiteurs <sup>(1)</sup>	237
Stocks	3 914
Actifs sur contrats	243
Frais payés d'avance	21
Immobilisations corporelles	1 664
Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>(2)</sup>	2 855
<b>Passifs repris</b>	
Dette à long terme	(1 346)
Créditeurs et charges à payer	(4 646)
Obligations locatives <sup>(2)</sup>	(1 609)
Passifs sur contrats	(2 855)
<b>Immobilisations corporelles nettes identifiables acquises</b>	<b>(1 387)</b>
Immobilisations incorporelles acquises	
Marques de commerce	759
Relations clients	682
Propriété intellectuelle	103
<b>Juste valeur des actifs nets identifiables acquis</b>	<b>157</b>
<b>Contrepartie</b>	
Trésorerie	116
<b>Contrepartie totale transférée</b>	<b>116</b>
<b>Gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses</b>	<b>41</b>
Contrepartie en trésorerie versée	116
Moins : trésorerie acquise	(135)
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>	<b>(19)</b>

(1) La juste valeur des débiteurs acquis correspond au montant contractuel brut des débiteurs, sans montant estimatif non recouvrable.

(2) La Société a évalué les obligations locatives acquises à partir de la valeur actualisée des paiements de loyers restants à la date de l'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Frais liés à l'acquisition**

Les frais de transaction de 192 \$ ont été passés en charges et sont inclus dans les frais d'acquisition et d'intégration aux états consolidés des résultats.

**Détermination de la juste valeur**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles par la Société a permis d'identifier des marques de commerce, des relations clients et une propriété intellectuelle. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes annuelle, le taux d'actualisation, le taux d'attrition et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement.

Selon les calculs de la direction, la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dépasse le montant de la contrepartie transférée, ce qui entraîne un gain de 41 \$ comptabilisé dans les autres gains et pertes dans les états consolidés des résultats à la date d'acquisition.

**B. Acquisition de JCO, Inc. et Environmental Consultants, L.L.C.**

**Description du regroupement d'entreprises**

La Société a conclu deux conventions d'achat d'actions, la première relative à l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulations de JCO, Inc. (« JCO ») et la deuxième, de la totalité des parts de Environmental Consultants, L.L.C. (« EC »), les deux sociétés offrant des services complets d'opération, de maintenance (« O&M ») et de gestion d'infrastructures d'eau et d'eaux usées pour différents types de clients tels que des municipalités et des industries de traitement des eaux de la même région, la vallée de l'Hudson dans l'État de New York. L'acquisition de JCO et EC, qui étaient détenues et exploitées séparément, complète les activités commerciales actuelles de H<sub>2</sub>O Innovation dans le nord-est des États-Unis et renforce sa position sur le marché nord-américain de l'O&M. La date effective de l'acquisition est le 15 décembre 2021.

Le prix d'achat pour ces acquisitions a été satisfait à même l'encaisse, la facilité de crédit récemment modifiée et l'émission d'un total de 1 107 733 actions ordinaires de H<sub>2</sub>O Innovation, au prix de 2,375 \$ l'action. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, qui repose sur un niveau de revenu spécifique à atteindre sur une période de 12 mois, a été estimée à 1,7 M\$ (1,4 M \$ US) selon la meilleure estimation de la Société à la date d'acquisition, réévaluée à chaque date de présentation de l'information financière. Le prix d'achat est assujéti à des ajustements usuels liés au fonds de roulement à la date de clôture. Les ajustements liés au fonds de roulement, s'élevant à 0,3 M \$ (0,2 M \$ US), ont été finalisés et réglés par la Société au 30 juin 2022.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Répartition du prix d'achat à la date d'acquisition (15 décembre 2021)**

(en milliers de dollars canadiens)	Répartition initiale	Ajustements	Répartition finale - JCO	Répartition finale - EC	Répartition finale
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs acquis</b>					
Trésorerie	729	-	487	242	729
Débiteurs <sup>(1)</sup>	1 720	(7)	787	926	1 713
Actifs sur contrats	244	(5)	62	177	239
Frais payés d'avance	137	-	14	123	137
Immobilisations corporelles	726	(136)	506	84	590
Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>(2)</sup>	166	-	74	92	166
<b>Passifs repris</b>					
Créditeurs et charges à payer	(597)	(86)	(332)	(351)	(683)
Obligations locatives <sup>(2)</sup>	(166)	-	(74)	(92)	(166)
Passifs sur contrats	(438)	(21)	(399)	(60)	(459)
Dette à long terme	(480)	-	(480)	-	(480)
Passifs d'impôt différé	(1 609)	1 609	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles nettes identifiables acquises</b>	<b>432</b>	<b>1 354</b>	<b>645</b>	<b>1 141</b>	<b>1 786</b>
Immobilisations incorporelles acquises					
Relations clients	16 722	645	11 036	6 331	17 367
Accords de non-concurrence	161	(20)	141	-	141
Goodwill résultant de l'acquisition	8 923	(1 950)	5 599	1 374	6 973
<b>Juste valeur des actifs nets identifiables acquis</b>	<b>26 238</b>	<b>29</b>	<b>17 421</b>	<b>8 846</b>	<b>26 267</b>
<b>Contrepartie</b>					
Trésorerie	22 195	-			22 195
Contrepartie conditionnelle	1 745	-			1 745
Émission d'actions ordinaires	2 641	-			2 641
Ajustements liés au fonds de roulement	(343)	29			(314)
<b>Contrepartie totale à payer</b>	<b>26 238</b>	<b>29</b>			<b>26 267</b>
Contrepartie en trésorerie versée					22 195
Ajustements liés au fonds de roulement					(314)
Moins : trésorerie acquise					(729)
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>					<b>21 152</b>

(1) La juste valeur des débiteurs acquis correspond au montant contractuel brut des débiteurs, sans montant estimatif non recouvrable.

(2) La Société a évalué les obligations locatives à partir de la valeur actualisée des paiements de loyers restants à la date de l'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La répartition du prix d'achat présentée ci-dessus est définitive et constitue un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie payée à la juste valeur à la date d'acquisition. Elle a été finalisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022. La transaction initiale a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Depuis la répartition initiale, qui a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2021, la Société a déterminé le fonds de roulement final de l'entreprise acquise et a également obtenu de nouvelles informations pour évaluer la juste valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles acquises.

Les immobilisations incorporelles et le goodwill acquis ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.

**Frais liés à l'acquisition**

Les frais de transaction de 252 \$ ont été passés en charges et sont inclus dans les frais d'acquisition et d'intégration aux états consolidés des résultats. Les coûts attribuables à l'émission d'actions ordinaires de 117 \$ ont été imputés directement dans les capitaux propres en réduction du capital social.

**Détermination de la juste valeur**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles par la Société a permis d'identifier des relations clients. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes annuelle, le taux d'actualisation, le taux d'attrition et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement.

**Goodwill résultant du regroupement d'entreprises**

Selon l'évaluation de la direction, un montant de goodwill de 6 972 \$ a été attribué à la transaction et découle principalement des éléments suivants : i) des synergies avec les autres activités de la Société, ii) de la valeur économique de la main-d'œuvre acquise et iii) des immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation distincte.

**Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société**

Le bénéfice net de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 comprend des revenus de 9 803 \$, et un bénéfice net de 395 \$ attribuables aux activités de JCO et EC.

Si le regroupement d'entreprise avait été réalisé le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les revenus consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 auraient atteint 192 063 \$ et le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 juin 2022 aurait été de 4 780 \$.

La Société considère les données pro forma comme une mesure approximative de la performance financière du regroupement d'entreprises sur une période de douze mois. Toutefois, les données pro forma ne tiennent pas compte des synergies ou des modifications apportées aux transactions historiques et ne représentent pas nécessairement les bénéfices de la Société si l'acquisition avait eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021, ni les bénéfices pouvant être réalisés dans l'avenir.

Pour déterminer les revenus et le bénéfice net consolidés pro forma de la Société si JCO et EC avaient été acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Société a :

- calculé l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles acquises sur la base de la juste valeur résultant de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises plutôt que de la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;
- ajusté les résultats financiers de la Société des dépenses non récurrentes afférentes au vendeur; et
- calculé une charge d'impôt supplémentaire reflétant les ajustements pro forma décrits ci-dessus.

### C. Acquisition de Genesys Membrane Products, S.L.U.

#### Description du regroupement d'entreprises

Le 14 novembre 2019, la Société a acquis une participation de 24 % dans les actions émises et en circulation de Genesys Membrane Products, S.L.U. (« GMP »), située à Madrid, en Espagne. Le 1<sup>er</sup> février 2021, la Société a annoncé l'acquisition de la participation résiduelle de 76 % dans les actions émises et en circulation de GMP et a obtenu le contrôle de GMP. Avant cette transaction, le placement était comptabilisé à titre de participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

GMP a commencé en tant que partenaire de service technique de Genesys, et au fil des ans, elle a développé une expertise spécialisée en autopsie de membranes dans son laboratoire de Madrid, en Espagne. Ses activités se sont également développées par la vente de produits chimiques de spécialité, de filtres et de produits complémentaires destinés à l'industrie de la filtration membranaire. Cette expertise unique devrait faciliter les ventes techniques et la stratégie commerciale liées aux comptes clés des lignes d'affaires de produits chimiques de la Société, Genesys® et PWT<sup>MC</sup>. La présence locale de GMP à Santiago, au Chili, par le biais de sa filiale en propriété exclusive Genesys Membrane Products Latinoamerica Limitada, permet également à la Société de mieux accéder au marché de produits chimiques pour filtration membranaire d'Amérique latine, plus particulièrement à l'industrie minière, qui représente une cible stratégique pour la gamme de produits Genmine<sup>MC</sup> de la Société.

L'évaluation de GMP est fondée sur un multiple de six fois le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »). Le prix d'achat sera payé sur une période de trois (3) ans et sera calculé en fonction d'un multiple de deux fois le BAIIA de GMP après avoir atteint un seuil minimum pour chaque année civile de 2020, 2021 et 2022, multiplié par 76 %. À la clôture, la Société a versé à partir de son fonds de roulement un montant de 2,4 M \$ (1,5 M €), lequel était assujéti à certains ajustements sur réception des états financiers audités pour l'exercice 2020. La première contrepartie conditionnelle à payer d'un montant de 0,9 M \$ (0,6 M €) a été finalisée et versée par la Société au 30 juin 2021. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements usuels liés au fonds de roulement à la date de clôture. Les ajustements liés au fonds de roulement, s'élevant à 1,1 M \$ (0,7 M €), ont été finalisés et réglés par la Société au 30 juin 2021.

La contrepartie conditionnelle à payer pour 2021 et 2022 sera calculée et versée en utilisant la même formule, une fois que les états financiers audités pour chacun de ces exercices seront disponibles. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été estimée à 6,9 M \$ (4,5 M €) selon la meilleure estimation de la Société à la date d'acquisition et a été réévaluée aux dates de clôture ultérieures.

La Société a comptabilisé un gain de 2,4 M \$, à la date d'acquisition, découlant de l'évaluation à la juste valeur de sa participation de 24 % dans GMP détenue avant le regroupement d'entreprises.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Répartition du prix d'achat à la date d'acquisition (1<sup>er</sup> février 2021)**

(en milliers de dollars canadiens)	<b>Répartition finale</b>
	<b>\$</b>
<b>Actifs acquis</b>	
Trésorerie	2 775
Débiteurs <sup>(1)</sup>	2 256
Stocks	878
Immobilisations corporelles	369
Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>(2)</sup>	1 142
<b>Passifs repris</b>	
Emprunts bancaires	(929)
Créditeurs et charges à payer	(1 765)
Obligations locatives <sup>(2)</sup>	(1 142)
Passifs d'impôt différé	(1 719)
<b>Immobilisations corporelles nettes identifiables acquises</b>	<b>1 865</b>
Immobilisations incorporelles acquises	
Relations clients	6 700
Accords de non-concurrence	176
Goodwill résultant de l'acquisition	4 699
<b>Juste valeur des actifs nets identifiables acquis</b>	<b>13 440</b>
<b>Contrepartie</b>	
Trésorerie	2 417
Contrepartie conditionnelle	6 920
Ajustements liés au fonds de roulement	1 125
<b>Contrepartie totale transférée</b>	<b>10 462</b>
<b>Juste valeur de la participation de la Société dans GMP détenue avant le regroupement d'entreprises</b>	<b>2 978</b>
	<b>13 440</b>
Contrepartie en trésorerie versée	2 417
Ajustements liés au fonds de roulement réglés	1 125
Moins : trésorerie acquise	(1 846)
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>	<b>1 696</b>

(3) La juste valeur des débiteurs acquis correspond au montant contractuel brut des débiteurs, compte tenu d'un montant estimatif non recouvrable de 0,1 M \$.

(4) La Société a évalué les obligations locatives acquises à partir de la valeur actualisée des paiements de loyers restants à la date de l'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La répartition du prix d'achat présentée ci-dessus est définitive et constitue un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie payée à la juste valeur à la date d'acquisition. Elle a été finalisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021. La transaction initiale a été effectuée en euros et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Depuis la répartition initiale, qui a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021, la Société a déterminé le fonds de roulement final de l'entreprise acquise et a également obtenu de nouvelles informations pour évaluer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises.

Les immobilisations incorporelles et le goodwill acquis ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.

**Frais liés à l'acquisition**

Le total des frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de GMP s'est élevé à 279 \$ et a été comptabilisé pour l'exercice 2021.

**Détermination de la juste valeur**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles par la Société a permis d'identifier des relations clients et des accords de non-concurrence. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des revenus annuelle, le taux d'actualisation, le taux d'attrition et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement.

**Goodwill résultant du regroupement d'entreprises**

Selon l'évaluation de la direction, un montant de goodwill de 4 699 \$ a été attribué à la transaction et découle principalement des éléments suivants : i) des synergies avec les autres activités de la Société, ii) de la valeur économique de la main-d'œuvre acquise et iii) des immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation distincte.

**D. Acquisition de Gulf Utility Service, Inc.**

**Description du regroupement d'entreprises**

Le 30 juin 2020, la Société a conclu une convention d'achat d'actions portant sur l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Gulf Utility Service, Inc. (« GUS »), une société à capital fermé offrant des services complets d'opération, de maintenance et de gestion d'infrastructures d'eau et d'eaux usées pour différents types de clients tels que des municipalités, des districts de services publics municipaux (communément appelés MUD) et des systèmes publics d'eau dans l'État du Texas (États-Unis). La date effective de l'acquisition est le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

H<sub>2</sub>O Innovation a acquis GUS pour une contrepartie initiale en espèces de 2,5 M \$ (1,9 M \$ US), un ajustement lié au fonds de roulement de 0,2 M \$ (0,1 M \$ US), plus une contrepartie conditionnelle. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, qui repose sur un niveau de revenu spécifique à atteindre sur une période de 18 mois, a été estimée à 1,0 M \$ (0,7 M \$ US) selon la meilleure estimation de la Société à la date d'acquisition et a été réévaluée aux dates de clôture ultérieures. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements usuels liés au fonds de roulement à la date de clôture. Les ajustements liés au fonds de roulement, s'élevant à 0,2 M \$ (0,1 M \$ US), ont été finalisés et réglés par la Société au 30 juin 2021.

La Société a obtenu une nouvelle dette à long terme de 2,1 M \$ afin de réaliser cette acquisition. La tranche résiduelle du prix d'achat est financée par le fonds de roulement de la Société.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Répartition du prix d'achat à la date d'acquisition (1<sup>er</sup> juillet 2020)**

(en milliers de dollars canadiens)	<b>Répartition finale</b>
	<b>\$</b>
<b>Actifs acquis</b>	
Trésorerie	121
Débiteurs <sup>(1)</sup>	467
Stocks	146
Actifs sur contrats	253
Frais payés d'avance et dépôts	19
Immobilisations corporelles	503
Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>(2)</sup>	151
Autres actifs	119
<b>Passifs repris</b>	
Créditeurs et charges à payer	(329)
Obligations locatives <sup>(2)</sup>	(151)
Passifs d'impôt différé	(524)
<b>Immobilisations corporelles nettes identifiables acquises</b>	<b>775</b>
Immobilisations incorporelles acquises	
Relations clients	2 362
Goodwill résultant de l'acquisition	571
<b>Juste valeur des actifs nets identifiables acquis</b>	<b>3 708</b>
<b>Contrepartie</b>	
Trésorerie	2 546
Contrepartie conditionnelle	964
Ajustements liés au fonds de roulement	198
<b>Contrepartie totale à payer</b>	<b>3 708</b>
Contrepartie en trésorerie payée	2 546
Ajustements liés au fonds de roulement réglés	198
Moins : trésorerie acquise	(121)
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>	<b>2 623</b>

(1) La juste valeur des débiteurs acquis correspond au montant contractuel brut des débiteurs, sans montant estimatif non recouvrable.

(2) La Société a évalué les obligations locatives acquises à partir de la valeur actualisée des paiements de loyers restants à la date de l'acquisition. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à un montant égal aux obligations locatives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La répartition du prix d'achat présentée ci-dessus est finale et constitue un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie payée à la juste valeur à la date d'acquisition. Elle a été finalisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021. La transaction initiale a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et le goodwill acquis ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.

**Frais liés à l'acquisition**

Le total des frais d'acquisition et d'intégration relatifs à l'acquisition de GUS s'est élevé à 105 \$ et a été comptabilisé pour l'exercice 2021.

**Détermination de la juste valeur**

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles par la Société a permis d'identifier des relations clients. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des revenus annuelle, le taux d'actualisation, le taux d'attrition et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement.

**Goodwill résultant du regroupement d'entreprises**

Selon l'évaluation de la direction, un montant de goodwill de 571 \$ a été attribué à la transaction et découle principalement des éléments suivants : i) des synergies avec les autres activités de la Société, ii) de la valeur économique de la main-d'œuvre acquise et iii) des immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation distincte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 6. Débiteurs

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Créances clients	31 902	19 281
Retenues effectuées par des clients dans le cadre de contrats de fabrication	3 806	2 818
Provision pour pertes de crédit attendues	(196)	(220)
	35 512	21 879
Autres créances	184	269
	35 696	22 148

Les créances clients figurant ci-dessus incluent les montants échus à la fin de la période de présentation de l'information financière pour lesquels la Société n'a pas comptabilisé de provision pour pertes de crédit attendues, car aucun changement significatif dans la qualité du crédit n'est survenu et les montants sont toujours considérés comme recouvrables. Dans certains cas, la Société a un droit juridique de rétention sur les projets de construction lorsque certaines parties contractantes ne paient pas leur solde au cours d'une période de temps spécifiée. Le montant brut des créances clients pour lesquelles une provision pour pertes de crédit attendues a été comptabilisée est de 196 \$ (220 \$ au 30 juin 2021).

(a) Variations de la provision pour pertes de crédit attendues

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(220)	(171)
Pertes de valeur comptabilisées sur les créances	(27)	(177)
Montants irrécouvrables radiés au cours de l'exercice	38	124
Incidences des fluctuations du taux de change	13	4
Solde à la fin de l'exercice	(196)	(220)

Il n'y a aucune perte de valeur ni aucun montant en souffrance autre que ceux liés aux créances clients.

## 7. Stocks

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Matières premières	5 362	1 297
Travaux en cours	525	412
Produits finis	14 284	6 777
	20 171	8 486

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks de matières premières détenus, la Société a comptabilisé une provision pour stocks obsolètes de 176 \$ (225 \$ pour l'exercice 2021).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 (en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)

**8. Immobilisations corporelles**

Coût	Mobilier, matériel de bureau et équipement informatique						Total
	Terrain et bâtiments	Machinerie et équipement	Matériel roulant	Unités conteneurisées	Améliorations locatives		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2020	3,539	2 494	854	2 429	1 640	775	<b>11 731</b>
Ajouts <sup>(a)</sup>	17	363	154	550	371	81	<b>1 536</b>
Regroupement d'entreprises (note 5)	93	50	31	698	-	-	<b>872</b>
Cessions et radiation d'actifs	(1 899)	-	(7)	(115)	-	-	<b>(2 021)</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	43	(166)	(12)	(243)	(115)	(28)	<b>(521)</b>
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>1 793</b>	<b>2 741</b>	<b>1 020</b>	<b>3 319</b>	<b>1 896</b>	<b>828</b>	<b>11 597</b>
Ajouts <sup>(a)</sup>	-	5 655	353	2 721	83	846	<b>9 658</b>
Regroupement d'entreprises (note 5)	-	1 177	330	747	-	-	<b>2 254</b>
Cessions et radiation d'actifs	-	-	(2)	(111)	-	-	<b>(113)</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	(11)	28	14	148	54	23	<b>256</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>1 782</b>	<b>9 601</b>	<b>1 715</b>	<b>6 824</b>	<b>2 033</b>	<b>1 697</b>	<b>23 652</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2020	(642)	(1 130)	(422)	(1 143)	(971)	(500)	<b>(4 808)</b>
Charge d'amortissement	(145)	(360)	(191)	(682)	(185)	(56)	<b>(1 619)</b>
Cessions et radiation d'actifs	107	-	7	87	-	-	<b>201</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	(1)	82	5	94	82	24	<b>286</b>
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>(681)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>(601)</b>	<b>(1 644)</b>	<b>(1 074)</b>	<b>(532)</b>	<b>(5 940)</b>
Charge d'amortissement	(81)	(469)	(236)	(885)	(232)	(75)	<b>(1 978)</b>
Cessions et radiation d'actifs	-	-	-	78	-	-	<b>78</b>
Incidences des fluctuations du taux de change	(1)	(42)	(16)	(74)	(38)	(9)	<b>(180)</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>(763)</b>	<b>(1 919)</b>	<b>(853)</b>	<b>(2 525)</b>	<b>(1 344)</b>	<b>(616)</b>	<b>(8 020)</b>
<b>Montant net au 30 juin 2021</b>	<b>1 112</b>	<b>1 333</b>	<b>419</b>	<b>1 675</b>	<b>822</b>	<b>296</b>	<b>5 657</b>
<b>Montant net au 30 juin 2022</b>	<b>1 019</b>	<b>7 682</b>	<b>862</b>	<b>4 299</b>	<b>689</b>	<b>1 081</b>	<b>15 632</b>

(a) Les ajouts d'immobilisations corporelles hors trésorerie se sont élevés à 0,2 M \$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 (0,4 M \$ au 30 juin 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)

## 9. Immobilisations incorporelles

Coût	Logiciels	Propriété intellectuelle	Marques de commerce	Relations clients et réseau de distribution	Ententes contractuelles	Frais de développement différés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2020	3 143	10 905	2 891	34 532	7 488	1 048	60 007
Ajouts	123	-	-	-	-	247	370
Regroupement d'entreprises (note 5)	-	-	-	9 062	176	-	9 238
Incidence des fluctuations du taux de change	(14)	(401)	(174)	(1 706)	(610)	(15)	(2 920)
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>3 252</b>	<b>10 504</b>	<b>2 717</b>	<b>41 888</b>	<b>7 054</b>	<b>1 280</b>	<b>66 695</b>
Ajouts	234	16	-	-	-	556	806
Regroupement d'entreprises (note 5)	-	103	759	18 049	141	-	19 052
Incidence des fluctuations du taux de change	-	113	70	660	246	7	1 096
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>3 486</b>	<b>10 736</b>	<b>3 546</b>	<b>60 597</b>	<b>7 441</b>	<b>1 843</b>	<b>87 649</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 30 juin 2020	(1 680)	(10 021)	(1 633)	(12 626)	(4 394)	(574)	(30 928)
Charge d'amortissement	(234)	(205)	(214)	(2 662)	(703)	(123)	(4 141)
Incidence des fluctuations du taux de change	10	336	96	669	390	4	1 505
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(9 890)</b>	<b>(1 751)</b>	<b>(14 619)</b>	<b>(4 707)</b>	<b>(693)</b>	<b>(33 564)</b>
Charge d'amortissement	(262)	(202)	(265)	(3 890)	(645)	(155)	(5 419)
Incidence des fluctuations du taux de change	(5)	(93)	(43)	(352)	(177)	(3)	(673)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>(2 171)</b>	<b>(10 185)</b>	<b>(2 059)</b>	<b>(18 861)</b>	<b>(5 529)</b>	<b>(851)</b>	<b>39 656</b>
<b>Montant net au 30 juin 2021</b>	<b>1 348</b>	<b>614</b>	<b>966</b>	<b>27 269</b>	<b>2 347</b>	<b>587</b>	<b>33 131</b>
<b>Montant net au 30 juin 2022</b>	<b>1 315</b>	<b>551</b>	<b>1 487</b>	<b>41 736</b>	<b>1 912</b>	<b>992</b>	<b>47 993</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**10. Actifs au titre de droits d'utilisation**

Le tableau qui suit présente le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société au 30 juin 2022 :

	Bâtiments	Matériel roulant	Machinerie et équipements	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>				
Solde au 30 juin 2020	8 818	715	806	10 339
Ajouts	2 083	34	-	2 117
Regroupement d'entreprises (note 5)	1 293	-	-	1 293
Cessions et radiation d'actifs	(11)	-	-	(11)
Incidence des variations des taux de change	(725)	(41)	(5)	(771)
Solde au 30 juin 2021	11 458	708	801	12 967
<b>Ajouts</b>	<b>4 523</b>	<b>250</b>	<b>32</b>	<b>4 805</b>
<b>Regroupement d'entreprises (note 5)</b>	<b>3 021</b>	-	-	<b>3 021</b>
<b>Cessions et radiation d'actifs</b>	-	<b>(46)</b>	-	<b>(46)</b>
<b>Incidence des variations des taux de change</b>	<b>(29)</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>(24)</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>18 973</b>	<b>914</b>	<b>836</b>	<b>20 723</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 30 juin 2020	(1 120)	(201)	(100)	(1 421)
Charge d'amortissement	(1 280)	(188)	(100)	(1 568)
Cessions et radiation d'actifs	-	-	-	-
Incidence des variations des taux de change	102	12	2	116
Solde au 30 juin 2021	(2 298)	(201)	(198)	(2 873)
<b>Charge d'amortissement</b>	<b>(1 571)</b>	<b>(165)</b>	<b>(98)</b>	<b>(1 834)</b>
<b>Cessions et radiation d'actifs</b>	-	<b>46</b>	-	<b>46</b>
<b>Incidence des variations des taux de change</b>	<b>(52)</b>	<b>4</b>	<b>(2)</b>	<b>(50)</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>(3 921)</b>	<b>(492)</b>	<b>(298)</b>	<b>(4 711)</b>
Montant net au 30 juin 2021	9 160	331	603	10 094
<b>Montant net au 30 juin 2022</b>	<b>15 052</b>	<b>422</b>	<b>538</b>	<b>16 012</b>

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la Société a conclu une transaction de cession-bail sur un bâtiment détenu par la Société au Royaume-Uni pour un produit net de 2,6 M \$. La valeur comptable du bâtiment était de 1,8 M \$. La transaction de cession-bail a entraîné un ajustement hors trésorerie des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,3 M \$ et une augmentation hors trésorerie des obligations locatives de 2,0 M \$. Par conséquent, la Société a comptabilisé un gain sur la transaction de cession-bail de 0,1 M \$ qui est compris dans les autres (gains) pertes, montant net aux états consolidés des résultats.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 11. Goodwill

La variation de la valeur comptable se résume comme suit :

	<b>Total</b>
	<b>\$</b>
Solde au 30 juin 2020	26 185
Plus : Regroupement d'entreprises – GUS (note 5 d)	571
Plus : Regroupement d'entreprises – GMP (note 5 c)	4 699
Incidence des fluctuations du taux de change	(1 246)
Solde au 30 juin 2021	30 209
<b>Plus : Regroupement d'entreprises – JCO et EC (note 5 b)</b>	<b>6 972</b>
<b>Incidence des fluctuations du taux de change</b>	<b>491</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>37 672</b>

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement, ou groupes d'UGT. Les UGT ou groupes d'UGT sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie allouée à chaque UGT est la suivante:

	WTS		Produits de spécialité		O&M	
<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Goodwill	-	-	20 823	20 690	16 849	9 519
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie	-	-	440	440	-	-

La Société a exécuté le test de dépréciation annuel au 1<sup>er</sup> avril 2022 et au 1<sup>er</sup> avril 2021. La Société tient compte, entre autres, de la relation entre sa capitalisation boursière et sa valeur comptable, lorsqu'elle examine les indicateurs de dépréciation.

### *Groupe d'UGT Produits de spécialité*

La Société a utilisé la valeur d'utilité du groupe d'UGT pour déterminer la valeur recouvrable, qui dépassait la valeur comptable. Le taux d'actualisation avant impôt de 16,6% (16,7 % au 30 juin 2021) a été appliqué aux flux de trésorerie. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans ont été extrapolés à l'aide d'un taux de croissance de 3,0% (3,0 % au 30 juin 2021). À la suite de cette analyse, la direction n'a pas identifié de dépréciation pour ce groupe d'UGT.

### *Groupe d'UGT O&M*

La Société a utilisé la valeur d'utilité du groupe d'UGT pour déterminer la valeur recouvrable, qui dépassait la valeur comptable. Le taux d'actualisation avant impôt de 15,3% (15,0 % au 30 juin 2021) a été appliqué aux flux de trésorerie. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans ont été extrapolés à l'aide d'un taux de croissance de 3,0% (3,0 % au 30 juin 2021). À la suite de cette analyse, il y a une marge de sécurité suffisante de 9,3 M \$ et la direction n'a pas identifié de dépréciation pour ce groupe d'UGT.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT identifiables a été déterminée sur la base du calcul de la valeur d'utilité qui utilise les flux de trésorerie futurs projetés actualisés, lesquels sont déterminés à partir des projections financières approuvées par le conseil d'administration pour une période d'un an et des projections financières à long terme préparées par la direction, qui couvrent une période supplémentaire de 4 ans. Les hypothèses clés sur lesquelles s'appuie l'estimation de la valeur d'utilité comprennent les taux d'actualisation avant impôt, le taux de croissance de revenus et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement. D'autres hypothèses utilisées comprennent les marges brutes futures des piliers d'affaires WTS, Produits de spécialité et Opération et maintenance. Les flux de trésorerie projetés et les marges brutes futures ont été établis sur la base de l'expérience acquise et des résultats opérationnels réels à l'aide de prévisions approuvées par la direction. Les taux d'actualisation avant impôt sont basés sur le coût moyen pondéré du capital de la Société selon une structure de capital standard et reflètent les risques spécifiques liés aux UGT soumis au test.

**Sensibilité aux changements des hypothèses**

Pour le groupe d'UGT O&M, si le taux d'actualisation avant impôt augmentait de 1,6% par rapport à l'hypothèse utilisée par la Société, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur recouvrable de l'UGT serait égale à sa valeur comptable. Si le BAIIA diminuait de 3,5 % en regard de l'hypothèse utilisée par la Société, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur recouvrable de l'UGT serait égale à sa valeur comptable.

**12. Crédoiteurs et charges à payer**

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Créditeurs	<b>13 058</b>	5 356
Autres charges à payer	<b>10 542</b>	10 110
	<b>23 600</b>	15 466

**13. Provisions**

	<b>Garanties</b>	<b>Litiges (a)</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2021	154	490	644
Survenus au cours de l'année	5	-	5
Utilisées	-	(490)	(490)
Montants inutilisés annulés	-	-	-
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>159</b>	<b>-</b>	<b>159</b>

(a) La réclamation a été réglée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021 pour un montant de 654 \$ qui a été comptabilisé dans les autres (gains) pertes, montant net dans les états des résultats et un montant de néant est payable au 30 juin 2022 (490 \$ au 30 juin 2021) et inclus dans les Provisions dans les états consolidés de la situation financière.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 14. Emprunts bancaires

Le 28 octobre 2019, la Société a conclu une convention de crédit modifiée afin de mettre à jour la convention de crédit existante en ce qui concerne sa facilité de crédit et son financement à long terme pour atteindre alors un montant autorisé maximal de 34,0 M \$. Le 30 juin 2020, la Société a conclu une première modification à la convention de crédit modifiée et mise à jour afin de modifier sa convention de crédit existante en augmentant son financement à long terme d'un montant de 2,1 M \$, utilisé pour financer en partie l'acquisition de GUS. Le 29 janvier 2021, la Société a conclu une deuxième modification à la convention de crédit modifiée et mise à jour, modifiant certaines dispositions de l'entente existante et consolidant ses facilités de crédit à long terme. Le 3 décembre 2021, la Société a conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour afin d'augmenter sa facilité de crédit renouvelable à 55,0 M \$. De plus, la durée de cette facilité a été prolongée jusqu'au 3 décembre 2024. Par conséquent, à la suite de la conclusion de la troisième modification à la convention de crédit modifiée et mise à jour, la facilité de crédit et le financement à long terme comprennent maintenant un montant autorisé pouvant atteindre 62,0 M \$.

En vertu de sa convention de crédit actuelle, qui a été modifiée de temps à autre, la Société a accès aux facilités de crédit suivantes :

- (i) Une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 55,0 M \$, dont un montant de 45,6 M \$ était utilisé au 30 juin 2022 (néant au 30 juin 2021). Des coûts de transactions de 0,2 M \$ ont été différés et sont amortis. Les taux d'intérêt sur ces montants sont répartis de la façon suivante :
  - a. 16,3 M \$ (néant au 30 juin 2021) portant intérêt au taux d'Acceptation Bancaire plus 2,50 % (4,34 % au 30 juin 2021);
  - b. 2,3 M \$ (néant au 30 juin 2021) portant intérêt au taux préférentiel canadien plus 1,25 % (4,95 % au 30 juin 2021); et
  - c. 18,2 M \$ US (23,4 M \$ au 30 juin 2022 et néant au 30 juin 2021) portant intérêt au taux Libor en \$ US plus 2,50 % (3,62 % au 30 juin 2021).
  - d. 2,9 M \$ US (3,7 M \$ au 30 juin 2022 et néant au 30 juin 2021) portant intérêt au taux de base américain plus 1,25 % (6,50 % au 30 juin 2022).
- (i) Une facilité pour l'émission de lettres de crédit d'un montant maximal de 7,0 M \$ lui permettant d'émettre des lettres de crédit entièrement garanties par EDC, pour laquelle un montant de 3,1 M \$ (1,9 M \$ au 30 juin 2021) était utilisé sur cette facilité de crédit au 30 juin 2022.

En plus des facilités de crédit mentionnées ci-haut, la Société a accès aux facilités de crédit supplémentaires suivantes :

- (ii) Une facilité de couverture de 3,5 M \$, pour laquelle aucun montant n'est utilisé au 30 juin 2022 (0,3 M \$ au 30 juin 2021); et
- (iii) Une facilité de crédit permettant à la Société d'utiliser un montant maximal de 0,4 M \$ sur les cartes de crédit pour les dépenses connexes de la Société, dont un montant de 0,2 M \$ était utilisé au 30 juin 2022 (0,1 M \$ au 30 juin 2021).

Afin de garantir ces facilités de crédit, la Société (et ses entités affiliées) a octroyé i) une hypothèque mobilière de premier rang sur tous ses actifs actuels et futurs d'un montant de 75,0 M \$ pour chaque constituant, et ii) une hypothèque immobilière de premier rang sur toutes les propriétés détenues par la Société.

### Clauses restrictives

Cette convention de crédit actuelle exige que la Société respecte les ratios financiers suivants:

- Ratio de la dette totale sur le BAIIA, défini comme la dette totale divisée par le BAIIA ne dépassant pas une certaine limite à tout moment
- Ratio de couverture des charges fixes, comprenant tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts et les dépenses en capital ne dépassant pas une certaine limite en tout temps.

La direction examine la conformité à ces clauses restrictives sur une base trimestrielle en conjonction avec les exigences de dépôt en vertu de ses facilités de crédit. Au 30 juin 2022, toutes les clauses restrictives ont été respectées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 15. Dette à long terme

Aux 30 juin	2022	2021
	\$	\$
<b>Au coût amorti</b>		
Emprunts libellés en dollars canadiens (a)(b)(e)(f)	-	14 944
Emprunts libellés en dollars américains (c)	1 960	769
Emprunts libellés en dollars canadiens (d)	113	203
	<b>2 073</b>	15 916
Moins : tranche courante de la dette à long terme	1 563	2 975
Dette à long terme	<b>510</b>	12 941

(a) Emprunts libellés en dollars canadiens

Le 28 octobre 2019, la Société a conclu une convention de crédit modifiée afin de mettre à jour la convention de crédit existante pour ajouter un emprunt à terme d'une valeur maximale de 12 000 \$ visant à financer en partie l'acquisition de Genesys. Le 15 novembre 2019, la Société a effectué un prélèvement de 12 000 \$, comprenant un montant de 11 600 \$ portant intérêt au taux d'Acceptation Bancaire plus 2,25 % (2,66 % au 30 juin 2021) et un montant de 400 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1,00 % (3,45 % au 30 juin 2021). Cet emprunt a été remboursé en totalité le 3 décembre 2021. Le solde des coûts de financement, soit 125 \$, a été radié.

Le 29 janvier 2021, la Société a conclu une deuxième modification à la convention de crédit modifiée et mise à jour, modifiant sa convention de crédit existante pour augmenter son financement à terme d'un montant maximum de 6 410 \$, utilisé exclusivement pour refinancer certains emprunts existants. Le 2 février 2021, la Société a effectué un prélèvement de 6 410 \$, comprenant un montant de 2 400 \$ portant intérêt au taux d'Acceptation Bancaire plus 2,25 % (2,66 % au 30 juin 2021) et un montant de 4 010 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1,00 % (3,45 % au 30 juin 2021). Cet emprunt a été remboursé en totalité le 3 décembre 2021. Le solde des coûts de financement, soit 32 \$, a été radié.

(b) Swap de taux d'intérêt dérivés désignés comme instruments de couverture

Le 26 février 2021, la Société a contracté un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 6 400 \$, échéant le 28 novembre 2023, pour se couvrir contre les fluctuations du taux d'intérêt de son emprunt à taux variable. En vertu d'un swap dégressif, la Société paie un taux d'intérêt fixe de 1,08 % plus une prime de 2,25 % déterminée en fonction d'un ratio financier (3,33 % au 30 juin 2021). Au 30 juin 2022, la juste valeur du swap était de 25 \$. Ce swap a été résilié le 3 décembre 2021 et le gain réalisé de 41 \$ comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été reclassée à l'état consolidé des résultats et incluse dans les frais de financement.

Le 26 février 2021, la Société a contracté un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 10 100 \$, échéant le 28 novembre 2023, pour se couvrir contre les fluctuations du taux d'intérêt de son emprunt à taux variable. En vertu d'un swap dégressif, la Société paie un taux d'intérêt fixe de 1,68 % plus une prime de 2,25 % déterminée en fonction d'un ratio financier (3,93 % au 30 juin 2021). Au 30 juin 2021, la juste valeur du swap était de 150 \$. Ce swap a été résilié le 3 décembre 2021 et le gain réalisé de 196 \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été reclassé à l'état consolidé des résultats et inclus dans les frais de financement.

(c) Emprunts libellés en dollars américains

La Société a conclu des accords de financement totalisant 1 309 \$ (1 017 \$ US) pour financer l'acquisition de matériel roulant et de la machinerie et équipement. Les emprunts portent intérêt à un taux variant de 0,99 % à 10,35 %, sont payables entre 48 et 72 versements mensuels totalisant 25 \$ (20 \$ US), capital et intérêts, et viennent à échéance de janvier 2023 à avril 2026.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Dans le cadre de l'acquisition de JCO, la Société a pris en charge des emprunts totalisant 480 \$ (372 \$ US) relatifs à l'entente de financement du matériel roulant. Les emprunts portent intérêt à un taux variant de 0,90 % à 6,59 %, sont payables entre 36 et 72 versements mensuels totalisant 16 \$ (13 \$ US), capital et intérêts, et viennent à échéance de juin 2022 à août 2026. Au 30 juin 2022, la Société avait remboursé ces emprunts en totalité.

Dans le cadre de l'acquisition de Leader Evaporator, la Société a pris en charge une dette totalisant 1 159 \$ (900 \$ US) relatif à la Ville de Swanton. La dette ne porte pas d'intérêt et arrive à échéance le 31 décembre 2022. Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, après le remboursement de 129 \$ (100 \$ US), la Société a été libérée de sa dette du montant restant de 1 030 \$ (800 \$ US).

(d) Emprunts libellés en dollars canadiens

La Société a conclu des accords de financement totalisant 399 \$. Les emprunts portent intérêt à des taux variant de 4,49 % à 8,63 %, sont payables entre 60 et 99 versements mensuels totalisant 5 \$, capital et intérêts, et viennent à échéance de mars 2023 à juin 2027.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la dette à long terme :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dettes à long terme au début de l'exercice	<b>15 916</b>	16 548
Augmentation de la dette à long terme	<b>64</b>	8 860
Dettes acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	<b>1 826</b>	-
Remboursement de la dette à long terme	<b>(15 953)</b>	(9 637)
Frais de financement	-	(126)
Amortissements des frais de financement et radiations	<b>200</b>	337
Incidence des écarts de change	<b>20</b>	(66)
<b>Dettes à long terme à la fin de l'exercice</b>	<b>2 073</b>	15 916

Les versements annuels de capital sur la dette à long terme sont de 1 563 \$ en 2023, 235 \$ en 2024, 178 \$ en 2025, 80 \$ en 2026 et 17 \$ pour les années subséquentes. La Société n'a pas d'augmentation hors trésorerie de la dette à long terme (0,4 M \$ au 30 juin 2021).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 16. Contreparties conditionnelles

La variation de la valeur comptable de la contrepartie conditionnelle se résume comme suit :

	\$
Solde au 30 juin 2020	1 413
Plus : contrepartie conditionnelle – GUS (note 5 d)	964
Plus : contrepartie conditionnelle – GMP (note 5 c)	6 920
Plus : variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	462
Moins : paiement de contrepartie conditionnelle	(2 860)
Incidence des fluctuations du taux de change	(161)
Solde au 30 juin 2021	6 738
<b>Plus : contrepartie conditionnelle – JCO and EC (note 5 b)</b>	<b>1 745</b>
<b>Plus : variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles</b>	<b>2 565</b>
<b>Moins : paiement de contreparties conditionnelles</b>	<b>(1 093)</b>
<b>Incidence des fluctuations du taux de change</b>	<b>62</b>
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>10 017</b>
<b>Moins : tranche courante de la contrepartie conditionnelle</b>	<b>10 017</b>
<b>Contrepartie conditionnelle – tranche non courante</b>	<b>-</b>

Les données non observables importantes utilisées dans la détermination de la juste valeur ainsi qu'une analyse de sensibilité quantitative au 30 juin 2022 sont fournies dans la note 23.

## 17. Impôts sur le bénéfice

La charge (le recouvrement) d'impôts s'établit comme suit :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Charge d'impôt exigible :		
Période considérée	<b>1 156</b>	1 412
Ajustement au titre des périodes antérieures	<b>(204)</b>	103
	<b>952</b>	1 515
Charge d'impôt différé :		
Création et résorption de différences temporaires	<b>707</b>	100
Comptabilisation d'économies d'impôt non comptabilisées précédemment	<b>(5 170)</b>	
Utilisation d'économies d'impôt non comptabilisées précédemment	<b>(591)</b>	
Variation taux d'impôt	<b>840</b>	(21)
Ajustement au titre des périodes antérieures	<b>(356)</b>	109
	<b>(4 570)</b>	188
<b>Impôts sur le bénéfice</b>	<b>(3 618)</b>	1 703

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

La charge (le recouvrement) d'impôts comptabilisée dans les capitaux propres s'établit comme suit :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Impôt différé lié aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice		
Naissance et résorption des différences temporaires	28	(28)
<b>Impôt différé imputé aux AERG</b>	<b>28</b>	<b>(28)</b>
<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Impôt différé lié aux éléments comptabilisés dans le capital social et les bénéficiaires non répartis :		
Comptabilisation d'économies d'impôt non comptabilisées précédemment	(1 689)	-
<b>Impôt différé imputé au capital social</b>	<b>(1 689)</b>	<b>-</b>

**Rapprochement de la charge d'impôts effective de la Société**

Le taux d'impôt canadien prévu par la loi est de 26,05 % (26,3 % en 2021). Le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice calculés en appliquant le taux d'impôt canadien prévu par la loi et la charge d'impôts de 2022 et de 2021 figure ci-dessous.

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Bénéfice net avant impôts sur le bénéfice	1 489	4 822
Impôts sur le bénéfice au taux d'impôt canadien prévu par la loi de 26,05 % (26,3 % en 2021)	388	1 268
<b>Incidence fiscale des éléments suivants :</b>		
Effet des écarts des taux d'impôt dans d'autres juridictions	163	(265)
Pertes fiscales et différences temporaires pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	-	173
Modifications des taux prévus par la loi	840	(21)
Rémunération fondée sur des actions non déductibles	340	67
Comptabilisation d'économies d'impôt non comptabilisées précédemment	(5 170)	-
Utilisation des économies d'impôt comptabilisées antérieurement	(591)	(3)
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(560)	212
Éléments non déductibles	512	120
Autres	460	152
<b>Charge d'impôts</b>	<b>(3 618)</b>	<b>1 703</b>

**(Passifs) actifs d'impôt différé**

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Rapprochement avec les états consolidés de la situation financière :		
Actifs d'impôt différé	6 889	76
Passifs d'impôt différé	(4 519)	(3 937)
<b>(Passifs) actifs d'impôt différé nets</b>	<b>2 370</b>	<b>(3 861)</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Des actifs d'impôt différé d'un montant de 6 859 \$ ont été comptabilisés au 30 juin 2022 (actifs d'impôt différé nets de 76 \$ au 30 juin 2021) dans les juridictions qui ont subi des pertes au cours de l'exercice ou au cours de l'exercice précédent. Ces actifs d'impôt différé ont été comptabilisés aux états consolidés des résultats (5 170 \$) et aux états consolidés des variations des capitaux propres (1 689 \$). Compte tenu du niveau de bénéfice imposable historique et des projections pour le bénéfice imposable futur, la direction croit qu'il est probable que la Société réalisera les avantages de ces différences déductibles et des pertes d'exploitation reportées. Les actifs d'impôt différé de 30 \$ ont été comptabilisés au 30 juin 2022 (néant au 30 juin 2021) dans d'autres juridictions.

Les variations des actifs (passifs) d'impôt différé liés aux différences temporaires s'établissent comme suit :

	Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	Comptabilisé en résultat	Comptabilisés dans les capitaux propres	Regroupement d'entreprises	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde au 30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	68	3 527	1 374	-	-	4 969
Immobilisations corporelles	(967)	(2 970)	(67)	-	-	(4 004)
Immobilisations incorporelles	(4 781)	(194)	39	-	-	(4 936)
Goodwill	(395)	238	(92)	-	-	(249)
Obligations locatives	480	2 844	35	-	-	3 359
Intérêts américains non déduits et différés	643	239	30	-	-	912
Frais de financement et d'émission d'actions	-	115	335	-	-	450
Frais de recherche et de développement	-	604	-	-	-	604
Autres actifs	1 091	167	35	-	(28)	1 265
	<b>(3 861)</b>	<b>4 570</b>	<b>1 689</b>	<b>-</b>	<b>(28)</b>	<b>2 370</b>

	Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2020	Comptabilisés en résultat	Comptabilisés dans les capitaux propres	Regroupement d'entreprises	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde au 30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	81	(6)	(7)	-	-	68
Immobilisations corporelles	(471)	(539)	43	-	-	(967)
Immobilisations incorporelles	(3 248)	820	(110)	(2 243)	-	(4,781)
Goodwill	(107)	(516)	228	-	-	(395)
Obligations locatives	59	427	(6)	-	-	480
Intérêts américains non déduits et différés	1 633	(878)	(112)	-	-	643
Autres actifs	609	504	(50)	-	28	1,091
	<b>(1 444)</b>	<b>(188)</b>	<b>(14)</b>	<b>(2 243)</b>	<b>28</b>	<b>(3,861)</b>

**18. Obligations locatives**

Le tableau qui suit présente les obligations locatives de la Société au 30 juin 2022 :

	2022	2021
	\$	\$
Obligations locatives au début de l'exercice	10 954	8 994
Ajouts	4 805	2 819
Regroupement d'entreprises	3 021	1 293
Paiement des obligations locatives	(2 171)	(1 838)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	457	357
Incidence des variations des taux de change	(141)	(671)
<b>Obligations locatives au 30 juin 2022</b>	<b>16 925</b>	<b>10 954</b>
<b>Tranche courante</b>	<b>1 898</b>	<b>1 636</b>
<b>Tranche non courante</b>	<b>15 027</b>	<b>9 318</b>

La Société est liée en vertu de contrats de location pour des bâtiments, de la machinerie et équipements, et du matériel roulant utilisés dans le cadre de ses activités. La charge liée aux contrats à court terme et aux contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'est établie à 121 \$ (85 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021). La charge liée aux paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'est élevée à 429 \$ (476 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021). Les ajouts d'obligations locatives hors trésorerie se sont élevés à 4,8 M \$ en 2022 (2,8 M \$ en 2021).

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives de la Société au 30 juin 2022 :

	\$
Moins d'un an	2 651
Un an à cinq ans	10 213
Plus de cinq ans	9 864
<b>Total des obligations locatives non actualisées au 30 juin 2022</b>	<b>22 728</b>

La Société avait un contrat de location qui n'avait pas encore débuté au 30 juin 2022. Les paiements de loyers futurs pour ce contrat de location non résiliable sont de 8 \$ d'ici un an, 157 \$ d'ici cinq ans et néant par la suite.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 19. Capital-actions

La situation des bons de souscription de la Société aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 et la variation au cours des exercices clos à ces dates sont résumées dans le tableau suivant :

Exercices clos les 30 juin	2022		2021	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	3 793 220	1,40	12 057 816	1,34
Émis	-	-	-	-
Exercés	(3 762 471)	1,40	(8 264 596)	1,32
Échus	(30 749)	1,40	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	3 793 220	1,40

Les bons de souscription sont arrivés à échéance le 15 novembre 2022, de sorte qu'il n'en restait plus en cours au 30 juin 2022.

### Capital social

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires (soit des actions avec droit de vote et des actions participatives), sans valeur nominale.

Au 30 juin 2022, la Société avait émis un total de 90 007 408 actions émises et en circulation (85 137 204 au 30 juin 2021).

### Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés clés et des consultants qui fournissent des services à la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'acquisition des droits, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 8 000 000 (4 000 000 au 30 juin 2021). Les options sur actions sont généralement acquises sur une période de trois à huit ans à compter de la date d'attribution, sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance, et doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès.

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 30 juin 2022 et 30 juin 2021 et la variation au cours des exercices clos à ces dates sont résumées dans le tableau suivant :

Exercices clos les 30 juin	2022		2021	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	3 359 334	1,93	2 511 334	1,72
Octroyées	2 673 000	2,33	1 056 000	2,55
Échues	-	-	(208 000)	2,52
Abandonnées	(24 000)	2,64	-	-
En cours à la fin de l'exercice	6 008 334	2,11	3 359 334	1,93
Exercables à la fin de l'exercice	1 650 784	1,77	1 151 667	1,65

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Au 30 juin 2022, les options d'achat d'actions suivantes avaient été octroyées :

Prix d'exercice	Nombre d'actions	Options en cours	Options exerçables
		Durée de vie résiduelle moyenne pondérée(années)	Nombre d'actions
\$			
1,65	2 303 334	2,07	1 439 584
2,55	1 056 000	8,88	211 200
2,64	549 000	9,38	-
2,25	2 100 000	9,88	-
	6 008 334	6,67	1 650 784

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses utilisées pour déterminer leur juste valeur à l'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes sont présentées dans le tableau suivant :

<b>Exercices clos les 30 juin,</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Rendement du dividende attendu (%)	-	-
Volatilité attendue (%)	56,26	60,91
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,45	1,23
Durée de vie prévue (années)	5,79	7,50
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	1,20	1,57
Prix d'exercice (\$)	2,33	2,55
Cours de l'action (\$)	2,28	2,55

La volatilité attendue a été déterminée à l'aide de formules statistiques et sur la base des cours de clôture quotidiens des actions sur la durée de vie attendue des options sur actions.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022, le montant comptabilisé comme rémunération à base d'actions pour les options accordées aux administrateurs, dirigeants et employés clés de la Société est de 1 303 \$ (253 \$ en 2021).

## 20. Actifs sur contrats et passifs sur contrats

Les actifs sur contrats et les passifs sur contrats se présentent comme suit :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Coûts de construction engagés liés aux projets plus profits comptabilisés moins pertes comptabilisées à ce jour	78 370	61 273
Moins : facturations progressives	(72 986)	(56 982)
Montant inscrit à l'état consolidé de la situation financière pour les contrats de projet en cours	5 384	4 291

Comptabilisés et inclus à l'état consolidé de la situation financière comme montants dus :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
De clients dans le cadre de contrats de projet (actifs sur contrats)	11 591	7 574
À des clients dans le cadre de contrats de projet (passifs sur contrats)	(6 207)	(3 283)
Montant inscrit à l'état consolidé de la situation financière pour les contrats de projet en cours	5 384	4 291

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Au cours de l'exercice, des revenus d'un montant de 3 219 \$ ont été comptabilisés pour des montants inclus dans les passifs sur contrats au début de l'exercice (3 013 \$ pour l'exercice 2021).

*Obligations de prestation qui restent à remplir*

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) au 30 juin 2022, pour tous les contrats conclus avec des clients, devrait être comptabilisé dans les revenus comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Par la suite</b>	<b>Total</b>
WTS	29,7 M \$	5,6 M \$	1,3 M \$	-	36,6 M \$
O&M	41,3 M \$	34,1 M \$	29,4 M \$	21,6 M \$	126,4 M \$

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) au 30 juin 2021, pour tous les contrats conclus avec des clients, devait être comptabilisé dans les revenus comme suit :

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Par la suite</b>	<b>Total</b>
WTS	17,1 M \$	6,3 M \$	9,1 M \$	-	32,5 M \$
O&M	25,8 M \$	18,0 M \$	11,2 M \$	14,8 M \$	69,8 M \$

Il est à noter que ces montants ne comprennent pas les estimations de contrepartie variable qui ne sont pas incluses dans le prix de transaction.

## 21. Informations complémentaires sur la nature des composantes des charges

### a) Dépenses par nature

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Matériel	<b>68 364</b>	55 158
Salaires et avantages sociaux	<b>71 586</b>	56 241
Sous-traitants et honoraires professionnels	<b>11 746</b>	7 719
Loyers, électricité, assurance et frais de bureau	<b>5 090</b>	3 886
Télécommunications et frais de transport	<b>3 723</b>	1 999
Mauvaises créances	<b>20</b>	22
Rémunération à base d'actions	<b>1 303</b>	253
Autres dépenses	<b>6 293</b>	4 594
Total du coût des marchandises vendues et des frais de vente, frais généraux et frais administratifs	<b>168 125</b>	129 872
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8 et 10)	<b>3 812</b>	3 187
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	<b>5 419</b>	4 141
<b>Charges, y compris l'amortissement</b>	<b>177 356</b>	137 200

### b) Amortissement

La Société a choisi de présenter l'amortissement en tant que poste distinct dans ses états consolidés des résultats, plutôt que d'indiquer la fraction de ce montant qui a trait au coût des marchandises vendues et aux frais de vente, frais généraux et frais administratifs dans chacune de ces catégories de coûts. Les tableaux suivants présentent : i) la ventilation de l'amortissement par catégorie de coûts, comme indiqué ci-dessus, pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021; et ii) les montants qui seraient présentés au titre du coût des marchandises vendues et des frais de vente, frais généraux et frais administratifs si l'amortissement était ventilé entre ces catégories de coûts pour les périodes susmentionnées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation par fonction**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	2 752	2 112
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs	1 060	1 075
	<b>3 812</b>	<b>3 187</b>

**Amortissement des immobilisations incorporelles par fonction**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	221	225
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs	5 198	3 916
	<b>5 419</b>	<b>4 141</b>

**Coûts par fonction incluant l'amortissement**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	137 722	106 716
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs	39 634	30 484
	<b>177 356</b>	<b>137 200</b>

**c) Autres (gains) pertes, montant net**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
(Gain) perte de change non réalisé	(181)	654
Perte de change réalisée	257	359
Autres gains	(124)	(117)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (note 16)	2 565	462
Règlement de litige (notes 13 et 25)	-	654
	<b>2 517</b>	<b>2 012</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 22. Bénéfice net par action

Le tableau suivant définit le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice (la perte) net de base et diluée par action :

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Bénéfice net	<b>5 107 \$</b>	3 119 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	<b>88 189 057</b>	79 469 345
Effet dilutif :		
Bons de souscription si ce n'est pas anti-dilutif	<b>1 308 490</b>	9 461 079
Options d'achat d'actions si ce n'est pas anti-dilutif	<b>4 403 334</b>	2 303 334
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	<b>93 900 881</b>	91 233 758
Bénéfice net de base par action	<b>0,058 \$</b>	0,039 \$
Bénéfice net dilué par action	<b>0,054 \$</b>	0,034 \$

Éléments exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) de base et dilué(e) par action, en raison de leur prix d'exercice supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires ou en raison de leur effet anti-dilutif :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Options d'achat d'actions	<b>1 605 000</b>	1 056 000
Bons de souscription	-	-

## 23. Gestion des risques financiers

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par l'équipe de direction de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette équipe consiste à définir et à évaluer les risques financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Vue d'ensemble**

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché		Risque de crédit	Risque de liquidité
	Risque de change	Risque de taux d'intérêt		
Trésorerie	X	X	X	
Débiteurs	X		X	
Prêts à des parties liées		X	X	
Autres actifs			X	
Emprunts bancaires	X	X		X
Créditeurs et charges à payer	X			X
Dette à long terme	X	X		X
Autres passifs financiers non courants		X		X
Contreparties conditionnelles	X	X		X

**Risque de change**

Le risque de change de la Société provient d'opérations d'achat et de vente effectuées en dollars américains, en euro ou en livre sterling et est également dû à l'actif net de ses filiales étrangères. L'objectif de la Société, dans sa gestion du risque de change, est de minimiser l'exposition aux monnaies autres que la monnaie fonctionnelle. Afin de limiter l'effet des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, la Société apparie, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie en devises étrangères.

Au 30 juin 2022, si le dollar canadien avait varié de cinq pour cent (5 %) à la hausse ou à la baisse par rapport au dollar américain, à l'euro ou au livre sterling, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 2022 aurait été supérieur ou inférieur d'environ 1 535 \$ (456 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021) et le résultat global aurait été supérieur ou inférieur d'environ 1 218 \$ (769 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021).

Les actifs et passifs financiers libellés en devises étrangères (dollar américain et euro) et compris dans les entités canadiennes sont présentés dans le tableau suivant :

Aux 30 juin	2022			2021		
	Dollar américain	Euro	Total	Dollar américain	Euro	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie	128	358	486	2 977	383	3 360
Débiteurs	2 314	999	3 313	2 680	58	2 738
Frais payés d'avance et dépôts	1 688	794	2 482	528	1 224	1 752
	<b>4 130</b>	<b>2 151</b>	<b>6 281</b>	<b>6 815</b>	<b>1 665</b>	<b>7 850</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts bancaires	(27 108)	-	(27 108)	-	-	-
Dette à long terme	(1 960)	-	(1 960)	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	(984)	(176)	(1 160)	(529)	(223)	(752)
	<b>(30 052)</b>	<b>(176)</b>	<b>(30 228)</b>	<b>(529)</b>	<b>(223)</b>	<b>(752)</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

**Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison de la trésorerie, des prêts à des parties liées, des emprunts bancaires, de la contrepartie conditionnelle et de la dette à long terme. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir ce risque.

Les prêts à des parties liées et la dette à long terme portent intérêt à taux fixes et sont comptabilisés au coût. Ils n'exposent donc pas la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, mais l'exposent au risque de variation de la juste valeur résultant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et la dette à long terme portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie résultant des fluctuations des taux d'intérêt.

Aux 30 juin 2022 et 2021, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base à la hausse ou à la baisse, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, il n'y aurait eu aucun effet significatif sur le bénéfice net et le résultat global de la Société. Ces variations ont été retenues, car elles sont considérées comme raisonnablement possibles selon les observations et la conjoncture.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Les principaux risques sont liés aux débiteurs et aux actifs sur contrats. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, la Société examine les limites de crédit, contrôle le vieillissement des débiteurs et des actifs sur contrats, et établit une provision fondée sur son expérience en matière de pertes de crédit, ajustée en fonction de facteurs prospectifs spécifiques au client et à la conjoncture économique. Les créances clients et les actifs sur contrats sont composés d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses industries et diverses zones géographiques. La situation financière des débiteurs et des actifs sur contrats est soumise à une évaluation de crédit continue. Au 30 juin 2022, la provision pour créances douteuses était de 196 \$ (220 \$ au 30 juin 2021) et néant pour les actifs sur contrats.

La valeur comptable telle qu'elle figure aux états consolidés de la situation financière des actifs financiers de la Société assujettis au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le tableau qui suit présente une synthèse de l'exposition de la Société au risque de crédit :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Trésorerie	<b>7 382</b>	15 409
Débiteurs	<b>35 696</b>	22 148
Actifs sur contrats	<b>11 591</b>	7 574
Autres actifs	<b>157</b>	200
Prêts liés à des apparentés	<b>1 250</b>	1 250

La Société détient de la trésorerie auprès d'institutions bancaires et des prêts avec des parties liées, qui sont garantis par le nantissement des actions ordinaires acquises (note 27 a), que la Société considère à faible risque de perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Courant	<b>18 349</b>	11 913
En souffrance depuis 1 jour à 30 jours	<b>5 120</b>	2 594
En souffrance depuis 31 à 90 jours	<b>6 062</b>	2 830
En souffrance depuis plus de 90 jours	<b>2 371</b>	1 944
	<b>31 902</b>	19 281
Moins : Provision pour pertes de crédit attendues	<b>(196)</b>	(220)
Créances clients	<b>31 706</b>	19 061
Retenues de clients dans le cadre de contrats de projet	<b>3 806</b>	2 818
Autres créances	<b>184</b>	269
	<b>35 696</b>	22 148

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. Se reporter à la note 25 pour le détail des engagements.

Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieu les besoins de liquidité et prendra les mesures nécessaires.

Le tableau suivant indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers et obligations locatives, y compris les intérêts courus :

<b>Au 30 juin 2022</b>	Paiements contractuels non actualisés	Moins de 1 an	1 an - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	<b>45 562</b>	-	-	<b>45 562</b>	-
Créditeurs et charges à payer	<b>23 600</b>	<b>23 600</b>	-	-	-
Dettes à long terme	<b>2 159</b>	<b>1 609</b>	<b>260</b>	<b>190</b>	<b>100</b>
Obligations locatives	<b>22 728</b>	<b>2 651</b>	<b>2 257</b>	<b>2 168</b>	<b>15 652</b>
Autres passifs financiers non courants	<b>173</b>	-	-	<b>173</b>	-
Contreparties conditionnelles	<b>10 017</b>	<b>10 017</b>	-	-	-
<b>Total</b>	<b>104 239</b>	<b>37 877</b>	<b>2 517</b>	<b>48 093</b>	<b>15 752</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Au 30 juin 2021	Paiements contractuels non actualisés	Moins de 1 an	1 an - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	15 466	15 466	-	-	-
Dettes à long terme	16 822	3 416	3 337	9 866	203
Obligations locatives	15 282	2 126	1 866	1 492	9 798
Autres passifs financiers non courants	261	-	-	261	-
Contreparties conditionnelles	6 738	4 026	2 712	-	-
<b>Total</b>	<b>54 569</b>	<b>25 034</b>	<b>7 915</b>	<b>11 619</b>	<b>10 001</b>

### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est déterminée selon les prix cotés sur des marchés actifs lorsqu'un tel marché existe. Autrement, la juste valeur est estimée à l'aide de techniques et de modèles d'évaluation, tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés pour la dette à long terme, incluant des données significatives non observables telles que le taux d'actualisation, qui reflète le risque de crédit de la Société.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice.

#### Instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable

La trésorerie, les débiteurs, les prêts à des parties liées, les autres actifs, les emprunts bancaires et les créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

#### Dettes à long terme

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme s'établit à 2 159 \$ (16 822 \$ au 30 juin 2021) et elle a été déterminée comme étant une évaluation de niveau 2.

#### Contreparties conditionnelles

La juste valeur des contreparties conditionnelles est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs. La juste valeur des contreparties conditionnelles s'établit à 10 017 \$ (6 738 \$ au 30 juin 2021) et elle a été déterminée à l'aide de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent (i) le montant estimé et le calendrier des flux de trésorerie projetés; et (ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, qui est fondé sur le risque associé à l'atteinte des objectifs de revenus.

#### Contrepartie conditionnelle – Acquisition de GMP

Si les flux de trésorerie projetés étaient supérieurs de 10,0 %, la juste valeur aurait augmenté de 0,4 M \$ et si les flux de trésorerie projetés étaient inférieurs de 10,0 %, la juste valeur aurait diminué de 0,4 M \$. Des taux d'actualisation allant de 15,0 % à 17,0 % ont été appliqués et tiennent compte de la valeur temps de l'argent. Une variation du taux d'actualisation de 100 points de base n'aurait pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net de la Société.

#### Contrepartie conditionnelle – Acquisition de JCO et EC

Si les flux de trésorerie projetés étaient inférieurs de 10,0 %, la juste valeur diminuerait de 0,1 M \$. Selon les conditions contractuelles, le montant total ne peut être supérieur à 1,6 M \$ US. Un taux d'actualisation de 13 % a été appliqué et tient compte de la valeur temps de l'argent. Une variation du taux d'actualisation de 100 points de base n'aurait pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net de la Société.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

## 24. Capital management

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidités suffisant pour pouvoir soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et l'intégration de ses activités.

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Emprunts bancaires	45 562	-
Tranche courante de la dette à long terme	1 563	2 975
Dette à long terme	510	12 941
Moins : trésorerie	<b>(7 382)</b>	<b>(15 409)</b>
<b>Dette nette</b>	<b>40 253</b>	<b>507</b>
Capitaux propres	<b>96 428</b>	<b>79 395</b>
<b>Capitaux propres et dette nette</b>	<b>136 681</b>	<b>79 902</b>

La Société utilise différents ratios tels que ceux requis dans le cadre de sa facilité de crédit et ses conventions d'emprunt à long terme pour surveiller sa performance (note 15).

Aux 30 juin 2022 et 2021, la Société respectait les ratios requis dans le cadre de ses facilités de crédit et de ses conventions d'emprunt à long terme.

## 25. Engagements et éventualités

### Engagements

Au 30 juin 2022, la Société avait des engagements liés à des contrats d'achat avec des fournisseurs spécifiques. Les paiements minimaux au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Par la suite</b>	<b>Total</b>
Engagements liés à des contrats d'achat	2 016 \$	627 \$	440 \$	377 \$	94 \$	-\$	3 554 \$

### Éventualité liée aux réclamations

Diverses réclamations et procédures judiciaires ont été intentées contre la Société dans le cours normal de ses activités d'exploitation. Bien que le dénouement des procédures ne puisse être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société. La Société limite son exposition en s'assurant auprès de sociétés d'assurances pour couvrir certains risques de réclamations liés à ses activités.

**26. Information sectorielle****Produits à partir desquels les secteurs isolables tirent leurs revenus**

Pour des besoins de gestion, la Société compte trois piliers d'affaires fondées sur ses différents produits et services. La Société exerce ses activités par l'entremise de trois secteurs d'exploitation isolable : i) les technologies de traitement d'eau et services (« WTS »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, de produits chimiques de spécialité, de produits consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »).

Le principal décideur opérationnel de la société évalue le rendement du secteur d'exploitation en fonction du bénéfice avant frais administratifs comme présenté à la direction interne, sur une base périodique.

L'analyse suivante des résultats pour chacun des secteurs isolables utilisés par le principal décideur opérationnel de la Société figure au tableau suivant :

	Pour l'exercice clos le 30 juin 2022			Total
	WTS	Produits de spécialité	Opération et maintenance	
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant de clients externes :				
Revenus comptabilisés progressivement	27 845	-	87 519	115 364
Revenus comptabilisés à un moment précis	14 595	54 397	-	68 992
	<b>42 440</b>	<b>54 397</b>	<b>87 519</b>	<b>184 356</b>
Coût des marchandises vendues	33 468	28 779	72 502	134 749
Bénéfice brut avant amortissement	8 972	25 618	15 017	49 607
Frais de vente et frais généraux	5 072	10 425	4 484	19 981
Bénéfice avant les frais administratifs et autres éléments indiqués ci-dessous	3 900	15 193	10 533	29 626
Frais administratifs				13 395
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation				3 812
Amortissement des immobilisations incorporelles				5 419
Autres (gains) pertes, montant net				2 517
Crédit d'impôt à l'investissement				(500)
Frais d'acquisition et d'intégration				1 135
Charges financières, montant net				2 359
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice				1 489

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	WTS	Produits de spécialité	Opération et maintenance	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant de clients externes :				
Revenus comptabilisés progressivement	18 274	-	70 049	88 323
Revenus comptabilisés à un moment précis	12 081	43 920	-	56 001
	30 355	43 920	70 049	144 324
Coût des marchandises vendues	23 663	24 494	56 222	104 379
Bénéfice brut avant amortissement	6 692	19 426	13 827	39 945
Frais de vente et frais généraux	3 608	8 809	3 402	15 819
Bénéfice avant les frais administratifs et autres éléments indiqués ci-dessous	3 084	10 617	10 425	24 126
Frais administratifs				9 674
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation				3 187
Amortissement des immobilisations incorporelles				4 141
Autres (gains) pertes, montant net				2 012
Frais d'acquisition et d'intégration				489
Quote-part dans les bénéfices d'une entreprise associée				(183)
Gain de réévaluation à la juste valeur d'une acquisition par étapes				(2 351)
Charges financières, montant net				2 335
Perte avant impôts sur le bénéfice				4 822

**Informations géographiques**

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Revenus provenant de clients externes</b>		
Revenus par région géographique		
Amériques :		
Canada	21 533	19 249
États-Unis	127 616	96 634
Chili	3 087	1 002
Amérique latine	3 815	2 529
Europe :		
Royaume-Uni	1 288	1 350
Espagne	6 525	1 614
Autres	3 298	1 911
Moyen-Orient et Afrique :		
Arabie Saoudite	2 497	4 466
Émirats Arabes Unis	1 810	3 418
Autres pays du Moyen-Orient	2 255	1 919
Afrique	3 278	3 654
Asie-Pacifique :		
Chine	3 106	4 151
Autres	4 248	2 427
	<b>184 356</b>	<b>144 324</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action)**

Les revenus sont attribués aux différents pays en fonction du pays de résidence du client.

<b>Aux 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Actifs non courants excluant les autres actifs, les prêts à des parties liées et les actifs d'impôt différé par secteur géographique		
Canada	7 631	6 253
États-Unis	71 191	34 749
Royaume-Uni	26 533	25 344
Espagne	11 861	12 535
Chili	93	210
	<b>117 309</b>	<b>79 091</b>

### Information sur les principaux clients

Pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 30 juin 2021, aucun client ne comptait pour plus de dix pour cent (10 %) des revenus.

## 27. Information sur les parties liées

### a) Prêts à des parties liées

Suivant les approbations nécessaires des actionnaires désintéressés de la Société lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 15 novembre 2016, la Société a octroyé à certains membres de la haute direction des prêts individuels totalisant 1 250 \$ (les « prêts »), effectifs le 26 juillet 2016, pour leur permettre d'acquérir des actions ordinaires dans le cadre du placement privé additionnel. Ces prêts sont remboursables en un versement le jour du 8<sup>e</sup> anniversaire de la date effective et ils peuvent être remboursés entièrement à n'importe quel moment avant la fin du terme, sans pénalité. Ces prêts portent intérêt au taux de 2,01 %, payable mensuellement. Ils sont garantis par une hypothèque conventionnelle avec dépossession des actions ordinaires acquises. La valeur de marché des actions ordinaires sous-jacentes détenues pour garantir ces prêts était de 1 250 \$ au 30 juin 2022 (2 354 \$ au 30 juin 2021).

Un montant de 25 \$ a été versé à la Société relativement à ces prêts et comptabilisé à titre de produits financiers dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2022 (25 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2021).

### b) Rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration durant la période :

<b>Exercices clos les 30 juin</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Avantages à court terme <sup>(1)</sup>	2 124	1 940
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(2)</sup>	225	175
Paiements fondés sur des actions	825	253
Plan d'intéressement à long terme	87	86
	<b>3 261</b>	<b>2 454</b>

<sup>1)</sup> Les avantages à court terme incluent principalement les salaires, les primes et les autres avantages non monétaires.

<sup>2)</sup> Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les cotisations de la Société au régime d'options d'achat d'actions.

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont les montants comptabilisés à titre de charges au cours de l'exercice, et sont attribuables aux membres de la haute direction et aux membres du conseil d'administration.

La rémunération des principaux dirigeants et du conseil d'administration est déterminée par le comité de gouvernance, rémunération et ESG d'après le rendement des personnes et les tendances du marché, et approuvée par le conseil d'administration.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Conseil d'administration

**Lisa Henthorne**, présidente du conseil d'administration <sup>(2)</sup>

**Pierre Côté**, administrateur <sup>(3)</sup>

**Stéphane Guérin**, administrateur <sup>(1)</sup>

**Frédéric Dugré**, président et chef de la direction et administrateur

**Richard Hoel**, administrateur et vice-président du conseil d'administration <sup>(1)</sup>

**Bertrand Lauzon**, administrateur <sup>(1)</sup>

**Louis Véronneau**, administrateur <sup>(2)(3)</sup>

**Elisa Speranza**, administratrice <sup>(2)(3)</sup>

### Direction

**Frédéric Dugré**, président et chef de la direction <sup>(3)</sup>

**Marc Blanchet**, chef de la direction financière

**Guillaume Clairret**, chef de l'exploitation <sup>(3)</sup>

**Gregory Madden**, chef des stratégies d'affaires

**Edith Allain**, vice-présidente, affaires corporatives et juridiques, Secrétaire

**Jean-Philippe Pilote**, vice-président, finances

**Jean-Paul Bêty**, vice-président, TI et solutions d'affaires

**Denis Guibert**, vice-président et directeur général, Technologies <sup>(4)</sup>

**Rock Gaulin**, vice-président et directeur général, Érablière

**William Douglass**, vice-président et directeur général, O&M <sup>(5)</sup>

**Ties Venema**, vice-président et directeur général, S3C

<sup>(1)</sup> Comité d'audit

<sup>(2)</sup> Comité de gouvernance, rémunération et ESG

<sup>(3)</sup> Comité de stratégie et projets importants

<sup>(4)</sup> Technologies de l'eau et Services

<sup>(5)</sup> Opération et maintenance

<sup>(6)</sup> Produits chimiques spéciaux, composantes et consommables

### Conseiller

**Leonard Graziano** <sup>(3)</sup>

### Conseillers juridiques

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.

### Auditeurs indépendants

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

### Agent de transfert

Compagnie Trust TSX

## BUREAUX ET USINES

### Siège social

330, rue St-Vallier Est, bureau 340

Québec (Québec) G1K 9C5

Téléphone : 418-688-0170

Télécopieur : 418-688-9259

investisseur@h2oinnovation.com

www.h2oinnovation.com

### Usines

201, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord, Québec, G0P 1A0

1048 La Mirada Court, Vista, Californie 92081

8900, 109<sup>th</sup> Ave N, Suite 1000

Champlin, Minnesota 55316

3a et 5 Aston Way, Middlewich, Cheshire, CW10 0HS UK

49 et 60 Jonergin Drive, Swanton, Vermont 05488

### Bureaux

1046, 18<sup>th</sup> Ave SE, Calgary, Alberta, T2G 1L6

Uribitarte no 18, 6<sup>a</sup> planta, Bilbao, Spain 48001

1710 23<sup>rd</sup> Avenue, Gulfport, MS 39501

7220 S. Cinnamon Road, Suite 110, Las Vegas, NV 89113

2200 Sciaaca Road, Spring, TX 77373

12337 Jones Road, Suite 320, Houston, TX 77070

C/ Londres, 38, Oficina 204 Edificio Bruselas

28232 - Las Rozas De Madrid (Madrid) Spain

Avda. Nueva Providencia 1363 Oficina 304

Providencia, Santiago De Chile, Chile

4 Commerce Street, Suite A-2, Poughkeepsie, NY 12603